

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Ulysse
M. Charles Richet et la « prévision de l'avenir »
Le romantisme
Le jugement de La Haye
Lupinette et Bouloufard
Fernand Severin
Le chevalier Stas
Inventaire
Pensions de guerre
A Médrano : le nouveau Marathon
Modes et tons musicaux au moyen âge

J. Calvet
Comte Perovsky
Comte Gonzague de Reynold
Comte Louis de Lichtervelde
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
Paul Halflants
Christian Linard de Guertechin
Henri Massis
Robert van den Bosch
Henri Ghéon
Ernest Closson

Les idées et les faits : Espagne.

Ulysse ⁽¹⁾

Créer un type littéraire, c'est incarner dans un être fortement caractérisé une vertu, un vice, un ensemble de sentiments qui n'avaient auparavant qu'une vie abstraite ou une vie dispersée dans des personnages sans relief. Un artiste se rencontre qui fait plus beau que nature, plus concentré et plus fort que nature; et ainsi un vivant sort de l'ombre, se mêle aux vivants et les éclipse : Panurge, Tartuffe, Hamlet.

Il est d'autres types plus complexes et moins profonds, plus intimement accordés à des circonstances particulières et transitoires, et par le fait moins « éternels »; ils représentent des catégories sociales et parfois même ils sont censés représenter tout un peuple; tel est Ulysse. Une fois créé par l'auteur de l'*Illiade*, il a été enrichi des apports successifs de divers artistes, mieux de toute une nation qui s'aimait en lui; ainsi ses traits se sont modifiés constamment et il a fini par se fixer dans une image assez différente de son visage primitif, mais moins idéalisée peut-être et plus ressemblante.

Cette épopée homérique un peu figée autrefois dans les formes conventionnelles d'un genre rigide, avait été ensuite mise en poussière par les critiques et était devenue semblable à un de ces mythes poétiques qui ne conservent aucun fond réel d'humanité vécue. Des travaux récents, ceux de Victor Bérard en particulier, même si on en conteste les conclusions, lui ont rendu quelque substance et du relief. Les poèmes homériques racontent une humanité qui a vécu, dix siècles avant Jésus-Christ, en Grèce, dans les îles, sur les bords de la Méditerranée et de la mer d'Ionie, humanité un peu fruste sans doute, mais déjà curieuse de progrès, en partie barbare, mais déjà ouverte à la piété, à la justice, à la tendresse. Ce monde grec est morcelé en petites principautés qui obéissent à un chef élu ou héréditaire. Les chefs s'allient entre eux, se brouillent, se querellent, se coalisent et entraînent leur peuple dans leur fortune. L'antiquité avait gardé la mémoire de ce rude conflit qui avait jeté sur l'Asie tous les barons grecs confédérés désireux de venger l'injure faite à l'un d'eux, au roi de Sparte, Ménélas. Les poètes ont chanté cette guerre de Troie, ils ne l'ont pas inventée. Elle fut longue; elle donna lieu aux caractères entiers et aux passions de se manifester. On y vit la violence altière d'Agamemnon, chef de l'expédition, la valeur, l'orgueil et l'entêtement d'Achille, le plus grand des guerriers grecs, la brutalité d'Ajax, la sagesse de Nestor. A ce point de vue les Troyens ressemblent aux Grecs et la longue durée du siège met à nu les âmes. La querelle est si violente, elle touche à des intérêts si complexes, qu'elle émeut le monde entier et même l'autre monde : les dieux s'en mêlent, prennent parti et reçoivent même des horions.

A travers ce glorieux tapage, nous discernons un homme à qui Homère donne un rôle très caractérisé. Non pas le premier, certes; d'autres accaparent l'attention : Agamemnon est général en chef; d'Achille dépend le sort de l'expédition; Ajax est le plus robuste des héros et Diomède le plus audacieux; Hector a un prestige que seul Achille peut égaler. Mais si Ulysse n'a pas le premier rôle, il a un rôle bien à part et qui, dès l'abord, sollicite l'attention.

Fatigués d'un siège inutile qui dure depuis neuf ans, les chefs des Achéens ont donné l'ordre de mettre à la voile pour rentrer dans la patrie. Athéna, la grande déesse protectrice de l'Hellade, pour les retenir jusqu'à la victoire, s'adresse à Ulysse.

« Elle s'élançait des sommets de l'Olympe et arrive d'un vol agile aux vaisseaux des Grecs. Elle trouve Ulysse semblable à Jupiter par sa prudence; immobile, il ne touchait point à son vaisseau et son âme était pénétrée d'une douleur profonde. La déesse s'arrêtant auprès du héros lui adressa ces paroles : Fils divin de Laërte, sage Ulysse, fuirez-vous ainsi au sein de votre patrie et laisserez-vous à Priam et aux Troyens, pour leur triomphe, cette Hélène née dans la Grèce et pour qui tant de Grecs périrent devant Troie, loin de leur terre natale? Cours, sans tarder, au milieu des troupes; retiens-les par tes paroles persuasives; et ne permets pas que leurs vaisseaux fendent les ondes. » (I. II.)

Accomplir une mission divine en résistant à tout un peuple, voilà la grande épreuve, et c'est dans ces circonstances qu'un caractère se révèle. D'abord Ulysse n'hésite pas à obéir; il obéit toujours à la voix de Minerve. Il part; pour aller plus vite, il jette son manteau; pour avoir le droit de parler, il prend le sceptre du roi des rois, et le voilà à l'œuvre.

« S'il rencontre l'un des rois ou quelque homme distingué, il

(1) Cette étude sur Ulysse fera partie de la 3^e série des *Types Universels* (L. anore, éditeur.)

le retient par des reproches pleins de douceur : Guerrier illustre, est-ce à toi de trembler comme un lâche? Demeure et arrête les troupes... Mais s'il aperçoit quelque guerrier obscur et qu'il le trouve encourageant ses compagnons à la fuite, il le frappe du sceptre et le réprime d'un ton sévère : Malheureux arrête, écoute la voix de tes supérieurs, toi qui es sans force et sans courage, et qui n'a aucun rang ni dans les combats ni dans les conseils » (I. II).

Exhortant, morigénant, il se rend à l'assemblée qui est agitée de sentiments divers. Là, il gagne d'abord la sympathie de tous par un coup de maître. Thersite faisait du bruit par des discours insolents : Thersite était laid, ridicule, détesté. Ulysse l'injurie, le frappe de son sceptre avec tant de force qu'une tumeur grossit à vue d'œil sur le dos qu'il a atteint et que Thersite s'effondre honteux et larmoyant. L'assemblée éclate de rire. Elle est conquise. Ulysse prononce un discours flatteur, insinuant, réconfortant, à la fois idéaliste et pratique, éloquent en un mot : il s'adresse à la pitié, à la cupidité, à l'orgueil, au bon sens; il est convaincu, il est de bonne humeur, il entraîne...

« Grecs belliqueux, restez donc tous sur cette rive jusqu'à ce que nous ayons conquis la superbe Iliion. » L'assemblée retournée lui répond par des cris éclatants.

Ce premier contact suffit à nous faire connaître Ulysse, l'ardeur de son âme, la fertilité de son esprit, son expérience des hommes.

L'instant d'après, son portrait est complété par l'ennemi. Les vieillards de Troie, Priam à leur tête, sont assis sur le rempart, regardent l'armée grecque et bavardent « comme les cigales qui dans les bois se reposant sur la cime des arbres, ne cessent point de faire entendre leurs faibles et douces voix », pendant que les moissonneurs travaillent. Vient à passer Hélène et, admirant sa beauté de déesse, les vieillards comprennent que pour une telle femme la Grèce et l'Asie se livrent une guerre sans merci. Priam l'appelle et lui demande les noms des guerriers grecs qu'on aperçoit dans la plaine.

« Apprends-moi, ma chère fille, poursuivait le vieillard, quel est ce guerrier; moins grand de toute la tête qu'Agamemnon, ses épaules et sa poitrine ont plus de largeur. Ses armes sont couchées sur la terre féconde; lui cependant marche dans les rangs de ces guerriers, tel qu'un bélier chargé d'une riche toison se promène au milieu d'un grand troupeau de brebis éclatantes. C'est, répondit Hélène, le fils de Laërte, le prudent Ulysse; nourri dans Ithaque, hérissee de rochers stériles, il abonde en stratagèmes et en sages conseils. » (I. III.)

Voilà l'homme, il a la fière allure d'un « bélier » et on sait qu'il est un sage.

Dans l'*Iliade*, il donne de multiples preuves de sa valeur reconnue de tous. Lorsque Diomède organise sa dangereuse reconnaissance nocturne, il ne veut pas d'autre compagnon qu'Ulysse. Lorsque Diomède blessé dans la bataille appelle au secours, c'est Ulysse qui se précipite et bien qu'il soit seul et entouré d'ennemis, il n'hésite pas, il ne faiblit pas. Lorsque les Troyens sont parvenus jusqu'aux vaisseaux des Grecs et ont jeté la panique dans tous les cœurs, c'est Ulysse seul qui garde la maîtrise de soi et relève le courage d'Agamemnon. Et comme la force pour ces peuples primitifs est un privilège physique avant d'être une qualité morale, Ulysse est d'abord un homme trapu et solide qui ne craint pas Ajax lui-même à la lutte et triomphe de lui à la course dans ces jeux funèbres pour la sépulture de Patrocle où les rois s'amuseaient comme des athlètes de village.

Mais Ulysse est différent de tous les autres guerriers parce que sa valeur impétueuse est gouvernée non par la chaleur du sang, mais par la sagesse qui est chez lui un très vif sentiment du possible, de la mesure, des points d'arrêt, et aussi un instinct de la

dissimulation, du moyen oblique, du stratagème. C'est pour sa sagesse connue de tous qu'on le choisit et qu'on le met à la tête de l'ambassade chargée de fléchir la colère d'Achille. Il adresse au héros un discours ailé, pressant, souple et fort à la fois; mais devant la résistance d'une volonté tendue il n'insiste pas et il se retire en souriant tristement. Dans le coup de main où il accompagne Diomède, il excelle à donner confiance à l'espion Dolon, à lui arracher les renseignements utiles, quitte à l'abandonner à son mauvais sort, quand il n'a plus rien à attendre de lui; c'est par ruse que l'instant d'après, il s'empare des chevaux de Rhésus, cette proie opime. Courageux jusqu'à la témérité, il n'est pas cependant inaccessible à la peur et il prend la fuite quand la résistance serait folie. Nul plus que lui n'est ennemi de la démesure.

De cette sagesse pratique, il donne mille preuves, celle-ci surtout qui est significative. Achille, irrité de la mort de son ami Patrocle, sort enfin de son inaction, se jette dans la mêlée et veut entraîner les troupes après lui. Ulysse triomphe; il salue de sa joie le retour du chef qui décidera de la victoire. Mais il se bat depuis longtemps; il est fatigué, il a faim, ses soldats ont faim; il refuse de retourner au combat avec Achille.

« Achille, enfant des dieux, je connais ton courage; mais les troupes sont à jeun, ne les excite pas en ce moment à s'armer pour repousser l'ennemi jusque dans Troie... Ordonne que les Grecs se nourrissent de froment et s'abreuvent de vin pour ranimer leur vigueur. Le soldat privé de nourriture ne peut combattre depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil; quelque ardeur qui soutienne son âme, la fatigue, par degrés, appesantit ses membres; assailli par la faim et la soif, ses genoux s'affaissent au milieu de la carrière » (I. XIX).

Achille ne veut rien entendre; il n'accepte pas qu'on parle de repas et de festins, alors que Patrocle, mort, met l'armée en deuil et qu'il n'est pas encore vengé. Son emportement lui attire de la part d'Ulysse ces paroles où la sagesse est assaisonnée d'ironie et même d'un soupçon d'agreur :

« O fils de Pélée, guerrier invincible, tu m'es supérieur les armes à la main, mais je crois ne pas t'emporter moins sur toi en prudence; j'ai plus d'âge, l'expérience a dû m'éclairer; souffre donc que mes conseils modèrent l'impétuosité de ton cœur. Les hommes sont bientôt las de carnage, lorsque le fer a couvert les campagnes de chaume, que la récolte est faible, et que Jupiter, l'arbitre des combats, a incliné la balance. Ce n'est point par le jeûne que les Grecs doivent honorer les morts. Tous les jours, une foule de guerriers sont abattus : quel serait le terme de notre douleur? Rendons les devoirs funèbres à ceux que nous perdons, et rappelant toute notre fermeté, versons durant un jour des pleurs sur leur tombeau. Nous qui avons (chappé à la mort, apaisons notre faim et notre soif, pour que nous puissions aussitôt, couverts de l'airain indompté, combattre l'ennemi avec une nouvelle ardeur » (*Iliade*, C. XIX.)

Thucydide louera plus tard en Brasidas qu'il considère comme un type accompli de l'Hellène le sens pratique et l'audace (*empeiria kai tolma*); Ulysse réalise déjà cet idéal. Brave jusqu'à la témérité, quand la témérité laisse une large chance de succès, fier, exigeant jusqu'à la limite où sa fierté lui attirerait des affronts, orgueilleux et intéressé, mais sachant mettre au-dessus de son orgueil et de son intérêt, l'intérêt commun des Grecs, pieux envers les dieux, mais n'hésitant pas à mécontenter s'il le faut les divinités qui ont pris parti contre lui, uniquement attentif à plaire toujours à Athéna, la déesse de l'intelligence claire et de la sagesse pratique, comptant sur sa chance mais comptant avec toutes les formes de l'adversité et portant dans son esprit aux mille replis une réserve d'expédients de toute sorte pour la vaincre (polumecanos, l'homme aux cent tours). Tel apparaît Ulysse dans l'*Iliade*, digne compagnon,

mais compagnon original d'un groupe de héros surhumains, membre d'une société déjà disparue au moment où écrit le poète et déjà devenue légendaire.

Entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, on dirait que la Grèce a renié ces héros excessifs, est devenue plus humaine et plus pratique et se reconnaît tout entière dans Ulysse qu'elle simplifie, retenant surtout des traits de sa personnalité morale, la souplesse et l'ingéniosité. Cet Ulysse représente bien le Grec nouveau, non plus le chevalier d'une guerre idéaliste entreprise pour reconquérir la beauté, mais le trafiquant hardi, le voyageur curieux, l'explorateur du monde méditerranéen qui veut voir par lui-même, savoir, et ne rentrer à la maison tranquille que les yeux pleins de tableaux pittoresques et la mémoire garnie de belles « histoires ». Pour une telle vie, bien des qualités sont nécessaires; mais une entre toutes est indispensable, c'est le discernement. Ulysse, c'est l'avisé; il l'est à tel point que si on veut donner une idée précise des dons de l'avisé c'est à la légende d'Ulysse qu'on est contraint d'emprunter des exemples; il n'y en a dans aucune littérature qui soient à ce point significatifs.

Sans doute, il garde ses qualités primitives de force, de courage, d'endurance; il est puissant par ses muscles et par sa volonté qu'il peut tendre à son gré et qui ne fléchissent jamais. Mais toutes les manifestations de sa force s'accompagnent de sagesse, de calcul, de ruse. Ce n'est plus un héros hors série, c'est un homme.

Homère le rattache fortement à la terre comme un « mangeur de pain ». Au lieu que dans l'*Iliade* il le dessinait d'un trait rapide ou au moyen d'une comparaison suggestive, dans l'*Odyssée*, il se plaît à le décrire comme un mortel qui marche dans nos chemins. Lorsqu'il paraît dans l'assemblée des Phéaciens, Laodamas, un des principaux du peuple, l'accueille par ces paroles :

« Amis, demandons à cet étranger s'il s'est exercé dans quelqu'un de ces glorieux combats. Il annonce une vigueur héroïque. Quels flancs! quels jarrets! quelle poitrine! quelles robustes épaules et quels bras nerveux! La jeunesse ne l'a pas encore abandonné, mais il est brisé par de longues infortunes. » (O. VIII).

A Ithaque, après son retour, quand il juge prudent de se cacher sous la défroque d'un mendiant, les membres robustes s'affirment sous les haillons. Il le dit lui-même : Je suis à mon automne, mais à la vigueur du chaume, on peut juger de la qualité de la moisson. Le mendiant Irus, un géant loqueteux et insolent, l'a insulté et provoqué à la lutte. Ulysse se dresse. « Il se dépouille de ses habits déchirés, se forme de sa tunique une ceinture; il découvre aux yeux des spectateurs ses épaules vigoureuses, sa large poitrine, ses bras nerveux, ses robustes flancs. Minerve rehausse la majesté du pasteur des peuples. Tous les chefs sont frappés de surprise et d'admiration ».

Homère a regardé avec complaisance cet homme âgé qui est resté un athlète complet; grâce à des descriptions précises, nous n'ignorons rien de la qualité et de la ligne de ses muscles. Cette force physique, présent des dieux, fait partie de la vertu telle que l'entendent les Grecs d'alors, de cette *aretè* plus complexe et plus nuancée que la *virtus* romaine. Elle est vigueur physique, vigueur morale, sagesse, calcul, souplesse, ingéniosité; c'est un ensemble humain. Au cours de ses dix années de pérégrinations et d'épreuves, Ulysse a eu maintes fois l'occasion de mettre en œuvre les multiples ressources de sa vertu.

Que de fois il était perdu, s'il n'avait pas été maître absolu de lui-même. Nul navigateur passant aux bords de Sicile n'a entendu le chant des Sirènes sans être séduit et entraîné par elles au fond de la mer; Ulysse l'entendra impunément parce qu'il ordonne à ses compagnons de le lier fortement au mât de son vaisseau et de serrer un peu plus les noeuds s'il leur demandait d'être détaché. Ces liens, dont il contraint son corps, sont le symbole de sa volonté

dominatrice, de cette volonté avec laquelle il triomphe de Calypso, de Circé, du Cyclope, de Charybde et de Scylla, de Poseidon lui-même, plus fort que les demi-dieux et plus fort que les dieux parce qu'il garde toujours le commandement de ses passions. A se révéler trop tôt après son retour à Ithaque, il risquait de succomber sous les coups des prétendants. Il sait se contraindre devant Pénélope qui lui parle d'Ulysse avec tendresse.

« A l'aspect des sanglots amers de son épouse, Ulysse éprouve au fond du cœur la plus vive compassion; cependant ses yeux, comme s'ils étaient de roche ou de fer, ne forment aucun mouvement au milieu de leurs paupières immobiles : et, tant il sait l'art de feindre qu'il a la force de retenir ses larmes. » (O. XIX).

L'instant d'après cependant, il est sur le point d'éclater. Mendiant dédaigné dans son palais, il essuie l'insolence des chefs et il est témoin des désordres dont on déshonore sa maison.

« Son cœur frémissait au-dedans de lui. Comme une lice hardie, marchant autour de ses petits encore délicats et tendres, pousse de longs hurlements contre un inconnu, et brûle de combattre : ainsi rugissait le cœur du héros las de supporter d'indignes attentats. Mais se frappant le sein, il impose silence à ces mouvements impétueux : Calme-toi, mon cœur; tu supportas des outrages plus terribles, le jour qu'à tes yeux le cyclope, qui paraissait indomptable, dévora tes braves compagnons. Tu les supportas avec courage jusqu'à ce que ta prudence t'eût tiré du fond de cet antre où la mort paraissait infaillible. C'est ainsi qu'Ulysse réprimande son cœur, qui, soudain tranquille et comme enchaîné, étouffe jusqu'au moindre murmure. » (O. xx.)

C'est presque l'allure des victoires cornéliennes. Chez Ulysse ces victoires sont préparées par de minutieux calculs et des méthodes réalistes. « Je vois tout et rien ne m'échappe » dit-il lui-même; c'est cette connaissance du réel qui lui permet de fixer les limites du possible qu'il se garde bien de dépasser quand il trace le plan de son action. Elle est bien expressive de sa personnalité cette scène du chant XVI^e où Ulysse se fait connaître à son fils Télémaque et concerte avec lui les mesures à prendre pour se venger de ses ennemis. D'abord il faut connaître l'adversaire. « Parle, fais-moi connaître leur nombre, leurs personnes; quels sont ces audacieux? ma prudence délibérera si, pour les vaincre, il nous faut emprunter des secours, ou s'il suffit de notre bras. » Télémaque trace un tableau effrayant de la puissance et de l'audace des prétendants; Ulysse l'arrête par ces graves paroles :

« Considère si Jupiter, le père des dieux, et Pallas sont un secours assez puissant, ou s'il me faut implorer encore d'autres défenseurs. » Il serait prêt d'ailleurs à faire le nécessaire pour mettre de son côté quelque autre dieu; mais ceux-là suffisent. Il compte paraître chez lui déguisé en mendiant et observer avant d'agir. Tout ira bien pourvu que le secret soit gardé.

« Imprime cet ordre au fond de ton cœur. Es-tu mon fils? Mon sang coule-t-il dans tes veines? Qu'il n'y ait personne qui apprenne de ta bouche qu'Ulysse est dans ton palais; je n'en excepte pas Laërte, ni Eumée, ni aucun de nos serviteurs, ni même Pénélope; seuls nous devons être les maîtres de ce grand secret. Ainsi nous sonderons les sentiments des femmes et de nos serviteurs, nous connaissons qui nous craint et qui nous trahit. » (O. xvi.)

Une certaine tradition épique voudrait qu'Ulysse de retour entrât dans son palais l'épée haute pour massacrer les coupables et rétablir son empire. Les Grecs préfèrent le voir revenir déguisé en mendiant, épiant toutes choses, prêt à profiter des circonstances; c'est un tour bien combiné, ingénieux, qui les ravit d'aise. Ulysse dans cette circonstance est un type national, il incarne une race. J'ai choisi cet exemple entre plusieurs; quels que soient les dangers

qui le menacent, Ulysse détourne les coups du destin par le calcul autant que par la force. Il est bien l'ancêtre de ce Philippe de Macédoine qui savait coudre, quand il était nécessaire, la peau du renard à la peau du lion; Homère est bien d'accord avec Pindare qui ne célèbre la force que si elle est soumise à l'intelligence et limitée dans ses manifestations par le sens de la mesure et le calcul des probabilités.

Il convient d'insister. Quand il s'agit d'Ulysse, le mot calcul n'est pas assez précis. Il donne à ses combinaisons un tour qui n'est qu'à lui; son ingéniosité est souvent de la ruse, une ruse élégante certes et sans bassesse, faite de psychologie puisqu'elle consiste surtout à exploiter les passions des hommes, mais caractérisée tout de même par le piège que l'on tend sournoisement sur le passage de la sottise. Ce qui prouve qu'Homère et les Grecs ont vu de bonne heure en lui surtout l'homme aux artifices, c'est que l'*Odyssée* n'a retenu à peu près que ce trait du héros de l'*Illiade* qui fut pourtant d'abord un guerrier redoutable. Ménélas et Hélène recevant à Sparte la visite de Télémaque qui va à la recherche de son père, lui racontent leurs souvenirs au sujet d'Ulysse. Aucun homme, lui dit Ménélas, ne fut aussi fécond en artifices. Il eut l'habileté, lui dit Hélène, de pénétrer dans Troie vêtu en mendiant, de tout observer sans être reconnu, et de massacrer quelques-uns de nos chefs avant de repartir. C'est grâce à lui que Troie est tombée et grâce à son stratagème du cheval de bois dans les flancs duquel il s'enferme avec l'élite de la Grèce. Cet épisode, qui ne figure pas dans l'*Illiade*, prend après l'*Illiade* dans la tradition, une importance exceptionnelle; il est symbolique; il est le résumé concret des méthodes d'Ulysse. Méthodes conscientes, affichées, méthodes dont il est fier. « Il n'est point d'homme, dit-il en parlant de lui-même, dont l'âme soit plus féconde en ruses et en ressources pour triompher de l'adversité; chacun à cet égard lui décerne le prix. »

Qui ne connaît l'épisode de la caverne du Cyclope? Le monstre a enfermé Ulysse et ses compagnons dans sa caverne et il les mange deux par deux. On sait comment Ulysse parvient à l'enivrer, comment il lui arrache l'œil avec un pieu enflammé, comment il fait sortir ses compagnons de la caverne en les attachant sous le ventre des moutons. Et voici son triomphe; au Cyclope qui lui demandait son nom, il a répondu qu'il s'appelait : Personne. Lorsque l'imbécile géant appelle à son secours les Cyclopes de l'île, un dialogue savoureux s'engage entre eux. « Qui donc t'a crevé ton œil? — Personne — Pourquoi donc appelles-tu au secours? Tu es insensé ou tu as bu trop de vin » Ulysse rit silencieusement dans son coin.

Voici un épisode moins éclatant mais non moins significatif. Ulysse revenu à Ithaque est reçu par Eumée qui ne le reconnaît point mais le traite comme un envoyé des dieux. Après boire, Ulysse veut savoir si Eumée serait capable de se dépouiller pour lui et de lui donner son manteau; il prend un détour subtil dont Gil Blas imitera plus tard le style et il raconte cette fable ingénieuse. Autrefois, il fut un soldat vaillant et il prit part à la guerre de Troie. Une nuit qu'il était en embuscade avec Ulysse, Ménélas et quelques autres chefs, il se sentit saisi par le froid et il s'aperçut qu'il avait oublié son manteau dans sa tente. Il confia sa peine à Ulysse qui reposait à côté de lui.

« Ulysse montrant toujours cette âme fertile en ressources soit dans les conseils, soit dans les combats, trouva d'abord le moyen de me secourir. S'approchant de mon oreille : Sois muet, dit-il si bas que l'air frémissait à peine; qu'aucun autre ne l'entende. Et la tête appuyée sur mon bras, il élève la voix et s'adresse à la troupe : Mes amis, j'en suis assuré, je viens de recevoir en songe un avis des dieux. Nous sommes fort éloignés de notre camp. Que, sans retard, quelqu'un aille prier Agamemnon de nous envoyer un prompt renfort. Il dit. Le fils d'Andrémon, Thoas, est

aussitôt levé; il jette son manteau de pourpre et vole vers nos tentes. A peine est-il parti, que je m'enveloppe de ce vêtement, et dors en repos jusqu'aux rayons dorés de l'aurore. » (O. XIV.)

Eumée comprend l'apologie et donne un manteau à Ulysse qui est tout heureux de sa galéjade. Il vient d'inventer et de s'attribuer un artifice qui est bien dans sa manière. C'est un procédé constant chez lui d'inventer à mesure qu'il parle et de donner aux fables la couleur de la vérité. Mais très différent de l'illusionniste provençal qui ne sait plus discerner les limites de la fiction et de la réalité, ce méditerranéen de l'est excelle à égarer l'imagination de ses auditeurs en se retranchant sur la terre ferme des certitudes. Il y a dans tout ce qu'il invente une aisance et une cohésion magnifiques; qui croirait qu'il improvise et comment pourrait-on le soupçonner de mensonge? Aux Phéaciens qui l'interrogent sur son origine et sur sa personne, il raconte une fable; il en raconte une autre à Pénélope dont il ne veut pas être reconnu. Dans les campagnes d'Ithaque, il rencontre Athéna qui se dissimule sous les traits d'un berger. Pour répondre à ses questions, il a tôt fait de se constituer un autre état civil et de se fabriquer des aventures.

« Ulysse, longtemps infortuné, éprouve un transport inexprimable de joie, son cœur bat avec violence. Mais quoique la réponse vole aussitôt sur ses lèvres, il dissimule, fidèle à la prudence qui habite au fond de son âme. D'un air véridique, il raconte cette fable : Le nom d'Ithaque est parvenu jusqu'à moi dans les champs de Crète. Je vois donc moi-même cette terre. J'y aborde avec mes biens; j'en laisse plus encore à mes enfants. Je suis obligé de fuir : j'ai dans ma vengeance ravi le jour au fils d'Idoménée, Ors loque, le plus fameux des Crétois à franchir d'un pas rapide la carrière. Il voulut m'enlever tout mon butin... » (O. XIII). Et le reste qui est si compliqué à la fois et si naturel qu'on ne peut pas croire qu'Ulysse invente avec cette abondance suivie.

Un héros artificieux, astucieux, habile à feindre, amuse l'esprit, flatte notre goût pour l'adresse qui réussit, mais n'intéresse pas le cœur, ne nous prend pas aux entrailles. Cependant Ulysse nous attache et nous émeut. C'est qu'il n'est pas seulement compliqué, il est complexe, il est complet. C'est un homme et rien de ce qui est humain ne lui est étranger.

Il aime sa patrie, sa terre natale, sa maison. En vain, les plus beaux spectacles l'amusent, les fortunes les plus singulières le retiennent; il se consume de chagrin et il souhaite revoir la fumée qui s'élève du toit paternel. Il a que est sans prestige; mais elle a pour lui toute la beauté de la patrie. Voici en quels termes il en parle aux Phéaciens réunis :

« J'habite la fameuse Ithaque que le soleil à son déclin regarde avec complaisance; où sur le mont Nérîte murmure un épais feuillage. Vers le midi et l'aurore sont semées autour d'elle, l'une près de l'autre, un grand nombre d'îles fécondes, Dulicheum, Samé, la verte Zacynthe; Ithaque, plus humble et moins éloignée de l'Épire est située à l'occident de la Grèce; elle est hérissée de rochers mais mère d'une vaillante jeunesse. Non, il n'est point à mes yeux de terre plus douce que cette terre de la patrie. En vain la déesse Calypso m'a retenu dans sa grotte et a souhaité de m'honorer du nom de son époux; en vain Circé, savante dans les arts magiques, m'a fait la même offre, a voulu me retenir par les nœuds de l'hyménée. Leurs offres ont été vaines; elles n'ont pu vaincre la constance de mon cœur : tant la patrie et ceux qui nous donnent le jour nous inspirent un tendre attachement que ne sauraient balancer tous les biens et tous les honneurs dans une terre étrangère. » (O. IX.)

Quand il y revient dans cette Ithaque au sol austère et si aimé, ses yeux sont fermés par un enchantement et il ne la reconnaît pas. Mais dès qu'Athéna a dessillé ses yeux, « à l'aspect de sa terre natale, il éprouve un ravissement de joie; il baise cette terre

chérie. Levant les yeux vers les nymphes, il les invoque à haute voix... » Dans cet amour du sol natal, aucune pose, aucune littérature; c'est le sentiment élémentaire que rien encore n'a élaboré. Ulysse aime Ithaque d'une passion instinctive. Il est heureux de retrouver les chemins connus, les aspects familiers, son porcher Eumée, sa nourrice, son chien qui le reconnaît avant tout le monde et qui meurt de joie après l'avoir reconnu, son arc redoutable et sa couche qu'il a sculptée lui-même dans un tronc d'arbre. Il aime sa patrie et ses champs en brave homme beaucoup plus qu'en roi ou en héros de légende.

On dirait qu'il fait tout pour qu'on n'aille pas le prendre pour un héros surhumain. Le roi des Phéaciens, frappé de sa majesté, lui demande s'il n'est pas fils des Immortels et Ulysse lui répond en souriant qu'il n'est pas un dieu, car il a faim et qu'il voudrait bien, avant toute autre formalité, manger quelque chose. Quand l'aède chante devant lui les exploits des héros de la grande guerre, il se couvre la tête de son manteau et il pleure. Ce rival d'Achille et d'Ajax qui pleure de faiblesse et de tendresse! Les héros de l'*Iliade* pourraient s'indigner contre un Ulysse vieilli qu'ils ne reconnaîtraient plus; pour nous, ces larmes nous le rendent plus fraternel et plus cher.

Dans l'immortel épisode de Nausicaa, il montre une délicatesse de sentiments à laquelle la société homérique ne nous avait pas habitués. Que de précautions prises pour ne pas effaroucher Nausicaa et ses compagnes et pour respecter leur pudeur! De quelles paroles flatteuses et graves à la fois il salue la fille du roi! Quelle réserve dans sa manière d'entrer dans la ville et de se présenter à la reine! On croirait lire une de nos épopées courtoises. De fait, seul le mot de courtoisie peut signifier tout ce qu'Ulysse apporte dans la circonstance de choix dans les sentiments et dans les manières.

Sa tendresse pour les siens a une simplicité et une plénitude qui enchantent. Avec fierté, il embrasse son fils Télémaque; c'est une vénération attendrie qui le jette dans les bras de son père Laërte; en retrouvant Pénélope, il ne peut d'abord que pleurer dans ses bras; puis il soulage son cœur en racontant ses aventures.

« Les deux époux, après les premiers transports de leur tendresse, se livrent aux charmes d'un entretien paisible. La plus vertueuse des femmes raconte tout ce que lui fit souffrir le spectacle continué de cette multitude effrénée qui, sous le prétexte de rechercher sa main, répandait partout l'insulte et le ravage, immolait ses génisses, dévastait ses bergeries et consumait les vins les plus précieux. Le magnanime Ulysse, à son tour, ra conte tous les maux qu'il fit aux nations ennemies et combien il eut lui-même à lutter contre l'infortune; il n'omet aucun détail intéressant. La reine se plaisait à l'écouter et le sommeil, tant que durait ce récit, n'inclinait point sa paupière. » (O. XXIII). La scène est d'une grandeur paisible qui contraste avec l'agitation du poème et elle est enveloppée d'une tendresse familière et grave à la fois qui achève dans des tons apaisés, le portrait du magnanime Ulysse.

Cependant Ulysse n'est pas un héros moderne; il appartient à une société barbare bien qu'il la dépasse par la délicatesse de ses sentiments. Le dernier trait qui nous reste de lui est celui de sa cruauté froide. Quand il a massacré un à un tous les princes présents dans la salle du festin, il fait pendre aux créneaux de sa maison les femmes de Pénélope qui l'avaient trahi par intérêt ou par légèreté et avaient favorisé les prétendants. C'est ce qu'on appelle faire maison nette. Avec une ironie qui est autant celle d'Ulysse que celle du poète, Homère les compare à des grives prises au piège: « rangées sur une seule ligne, ayant toutes autour du cou le nœud fatal, ces femmes perfides subissent une mort terrible et ignominieuse. Elles agitent un moment leurs pieds et ne sont plus. » (O. XXII). Ceci pour nous rappeler qu'Ulysse est un homme tendre, mais sans faiblesse et sans fadeur.

De bonne heure, les Grecs se reconurent dans ce personnage complexe. Mais comme si l'idéal national s'était peu à peu dégradé, insensiblement la figure d'Ulysse sa dépouilla de sa majesté. On ne retint de lui qu'une chose, son habileté à forger des expédients (polumecanos, l'homme aux cent tours); l'avisé de l'*Odyssee* devint le rusé, une sorte d'ancêtre de Renart, qui par tous les moyens marche à son but. Simplification excessive où Ulysse perd la plupart de ses qualités pour ne conserver que l'ingéniosité qui peut bien être un élément de la vertu grecque, de l'areté, mais qui peut aussi être employée au service des pires causes. C'est donc le théâtre de Sophocle, dans *Philoctète* que nous trouvons cette nouvelle et dernière incarnation d'Ulysse.

Un oracle assure que Troie ne peut être prise que par Philoctète détenteur des armes d'Hercule. Mais sur les conseils d'Ulysse, Philoctète que sa maladie rendait un objet d'horreur a été abandonné par les Grecs dans l'île de Lemnos. Qu'importe? Ulysse lui-même se chargera de l'amener à Troie. Il prend avec lui le fils d'Achille, Neoptolème, qui a une âme loyale et candide; et, sans se montrer, il se sert de la candeur de ce jeune homme pour inspirer confiance à Philoctète et lui faire enlever les armes sacrées.

C'est ouvertement et froidement qu'Ulysse propose à Neoptolème d'user de ruse et de mensonge.

« Il te faut séduire l'âme de Philoctète par des paroles trompeuses. Lorsqu'il te demandera qui tu es et d'où tu viens, réponds que tu es le fils d'Achille; ceci n'est point à dissimuler. Mais tu feindras que tu retournes dans ta patrie, après avoir quitté la flotte des Grecs, objet de ta violente haine, eux qui après t'avoir attiré par d'humbles prières, ne t'ont pas jugé digne des armes d'Achille, sur lesquelles tu réclamais tes droits, et les ont livrées à Ulysse. Là, tu pourras te répandre en invectives amères contre moi; rien de tout cela ne m'blessera; mais par une autre conduite, tu attirerais sur les Grecs de grandes infortunes. Car enfin, si tu ne t'empares de son arc et de ses flèches, tu ne pourras renverser les murs de Dardanos. Un entretien avec cet homme ne présente pour moi ni confiance ni sûreté; mais pour toi, il est sans péril... Si, armé de son arc, il apprend ma présence, je suis perdu, et comme ton compagnon, je te perds avec moi. Il te faut donc imaginer quelque moyen de lui dérober ses armes invincibles. Je sais, mon fils, que ton naturel ne se prête ni à des paroles ni à des actions artificieuses; mais pourtant il est doux d'obtenir le prix de la victoire; ose donc, et nous nous montrerons ensuite fidèles à la justice. Mais à présent, fais-moi le sacrifice de ta loyauté, pour une courte partie de ce jour, et ensuite, sois appelé à jamais le plus vertueux des hommes. »

Néoptolème s'indigne contre une pareille morale; et comme s'il traduisait la lassitude de l'âme grecque, Ulysse lui répond:

« Fils d'un père généreux, moi aussi, quand j'étais jeune, j'avais la langue paresseuse et le bras prompt à agir; mais aujourd'hui, instruit par l'expérience, je vois que chez les mortels, c'est la langue et non le bras qui gouverne. »

Et comme Néoptolème, appelant les choses par leur nom, s'écrie scandalisé: « M'ordonnes-tu donc de mentir? », Ulysse, après d'habiles circonlocutions, affirme que le mensonge n'est pas honteux quand il est un moyen de salut, bien mieux que « dès qu'il y a profit à faire, il n'y a point à hésiter. » Le mensonge est permis et sage, quand il est utile. Il ne faut pas s'étonner si cet Ulysse dont la conscience s'est enhardie depuis Homère, avant d'invoquer Minerve à laquelle il est resté fidèle, invoque maintenant Mercure, le dieu des marchands et des voleurs, le dieu du profit. Il ne faut pas s'étonner non plus si les ennemis d'Ulysse le qualifient de noms infamants, « fourbe », « digne des noms les plus odieux et les plus outrageants », être tout maléfisant. Il

n'accepte pas ces injures; il ne veut pas qu'on le ravale au rang des bandits et il élève sa pratique du mensonge à la dignité d'une philosophie. Voici comment il répond aux invectives de Ph loc ète :

« J'aurais bien des choses à lui répondre, si le temps me le permettait; mais maintenant je n'ai qu'une seule chose à dire, car, je suis partout *ce que la circonstance exige* que je sois; et là où il faut de la justice et de la droiture, tu ne trouveras personne plus intègre que moi. Et pourtant la nature m'a donné l'ambition de réussir partout... »

Sophocle ici rejoint Thucydide. La morale d'Ulysse, c'est bien celle que les Grecs appliquaient au cours de la guerre du Péloponèse et que l'historien expose sans un mot de blâme, comme une conséquence nécessaire des circonstances, comme une fatalité de la nature. Si Ulysse, tel qu'Homère l'avait conçu, a perdu le prestige de ses qualités héroïques et une certaine délicatesse d'âme, s'il n'est plus que l'artificieux Ulysse, il reste bien le type le plus représentatif de la race des Hellènes.

Il la dépasse. Il traverse les âges. Il représente pour un poète comme Du Bellay les deux désirs les plus profonds de l'homme : partir de la maison où on est prisonnier pour se livrer à l'inconnu et revenir à la maison de l'enfance qui sera la maison du repos. Pour un Joyce qui veut peindre l'humanité dans tous ses aspects, Ulysse c'est l'homme total, celui qui a tout vu et tout senti. Décidément le vieil Homère que nous traitons de primitif porte déjà dans son cœur l'expérience des millénaires.

J. CALVET,

Professeur à l'Université catholique de Paris.

M. Charles Richet et la « Prémonition de l'avenir » (1)

Dans la préface de ce sympathique petit livre à couverture rouge, M. Charles Richet nous dit qu'il l'a écrite pour s'excuser de sa témérité. « Elle est grande en effet. Car il s'agit de la connaissance de l'avenir, problème terrible que presque personne n'ose regarder en face. »

Pour l'auteur, nul doute : « en étudiant la psychologie transcendante, on rencontre nombre de faits qui semblent démontrer que parfois, à des individus privilégiés, le voile des choses futures se déchire et laisse apparaître, en un fugitif éclair de lucidité, un imperceptible fragment de l'avenir immense et mystérieux » (p. 11). Ailleurs M. Richet se montre plus affirmatif encore.

Disons-lui d'abord notre reconnaissance de se refuser à entrer (« vu mon absolue incompétence ») dans les savantes considérations mathématiques d'Einstein et des relativistes sur le temps en soi et l'espace-temps.

C'est à l'aide de FAITS que M. Richet s'attache à prouver que la prévision de l'avenir est un phénomène réel. Ces faits, il les accumule le long de quelque cent vingt pages, en les empruntant soit à son expérience personnelle, soit à celle de personnes de sa connaissance, soit enfin à divers ouvrages spéciaux (Bozzano, publications de la *Society for psychical Research*, etc.).

Pour l'éminent auteur, la Prémonition est « certainement le fait le plus extraordinaire de toute science humaine », mais c'est en même temps « de toute la science métapsychique la partie la plus riche en démonstrations irréfutables et en preuves qui ne peuvent être mises en doute » (p. 36). Il est permis de ne pas être tout à fait de cet avis.

La réalité de la transmission de pensée, par exemple (nous ne parlons pas de la transmission de pensée expérimentale et directe,

mais de ce que le professeur Max Dessoir appelle « télépathie diffuse » : celle qui SEMBLE se manifester parfois dans l'écriture automatique ou la transe des médiums, pour ne citer que ces deux exemples); la réalité de la transmission de pensée, disons-nous, nous paraît certainement mieux établie que celle des prémonitions.

A plus forte raison la réalité des hallucinations anthropomorphes coïncidant avec la mort de la personne que l'hallucination représente. Ici, nous avons bien l'impression de nous trouver en présence d'un phénomène RÉEL, quelque mystérieux qu'il soit encore. Parmi les observations se rapportant à ces « hallucinations télépathiques », à ces *Phantasms of the living* (titre d'un gros ouvrage en deux volumes (1) que la Société anglaise des recherches psychiques faisait paraître en 1886) combien qui ont été contrôlées avec le soin le plus méticuleux, qui ont fait l'objet d'un examen critique s'inspirant de l'esprit le plus scientifique!

Il en va autrement de la Prémonition. Là aussi nous avons parfois des observations, des faits adéquatement contrôlés. Mais où la prédiction ou la prévision ne semble pas pouvoir être expliquée soit par le hasard, soit par quelque autre cause naturelle, le nombre de ces faits, de ces observations est, somme toute, des plus restreints.

Là, au contraire, où la prémonition est réellement frappante, où l'explication par une coïncidence fortuite paraît nettement exclue, la réalité de l'incident n'est pas toujours — loin de là — en dehors de toute contestation. Prenons par exemple le cas Maurice Berteaux (p. 37). Une somnambule interrogée par lui à la foire de Neuilly (!) vers 1880 lui aurait prédit qu'il serait un jour à la tête de l'armée et mourrait tué par un char volant. Or, ministre français de la Guerre (en 1880 Berteaux « n'avait aucune relation avec les choses militaires »), il est tué en 1907 par la chute d'un aéroplane. Je le reconnais : une telle prédiction serait tout bonnement stupéfiante, si... si nous ne lisions à la page 38 (note) ces lignes qui donnent à réfléchir :

« Le témoignage de M. J. Fournier-Lefort, ami de M. Berteaux... rend à mon humble avis, avec les témoignages de M^{me} M. B. et de M^{me} Richard [la femme et la sœur] presque absolument certaine l'authenticité de cette prémonition admirable. »

C'est M. Richet, notons-le, qui souligne ce « presque ». Donc il attache une certaine importance au léger doute que le mot implique. Donc il admet à la rigueur que le récit primitif de Berteaux a pu être amplifié par ceux ou celles qui l'ont répété : amplifié et dès lors quelque peu déformé. Il est difficile d'asseoir sur de pareilles données une certitude tant soit peu scientifique.

Ailleurs, c'est Mgr de Lanyi, un prélat hongrois, qui, quelques heures avant l'assassinat de Sarajévo, voit un rêve qui l'impressionne fortement; dans ce rêve, c'est l'archiduc François-Ferdinand lui-même qui annonce à l'évêque (son ancien professeur de langue hongroise) qu'il vient d'être assassiné à Sarajévo avec sa femme. Dans le récit abrégé de cet épisode, fait par M. Richet, des lapsus se sont glissés qui en rendent la compréhension un peu difficile (2). Mais quoi qu'il en soit de ces lapsus, la narration plus détaillée publiée dans le *Traité de métaphysique* du même auteur (pp. 508-509), n'est pas beaucoup plus concluante. L'existence de la « lettre détaillée » (écrite en réalité par Mgr de Lanyi, à son frère, le P. Edouard de Lanyi, jésuite) est-elle incontestable? On nous renvoie à des articles parus en 1918 dans les *Psychische Studien* (une revue allemande consacrée aux questions métapsychiques et devenue depuis *Zeitschrift für Parapsychologie*), mais tout le monde n'a pas le loisir d'aller feuilleter d'anciennes revues allemandes. Tel qu'il est présenté par M. Charles Richet, le cas de Lanyi n'est pas absolument probant : à cet égard, nul doute. A part cela, il y aurait d'autres objections à faire (elles n'ont pas échappé au savant auteur) : l'évêque savait certainement que l'Archiduc s'était rendu en Bosnie avec la duchesse de Hohenberg; il savait non moins sûrement que beaucoup appréhendaient à cette occasion un attentat contre l'héritier du trône; peut-être partageait-il lui-même ces appréhensions. Tout cela a pu donner naissance à un rêve coïncidant fortuitement avec le tragique événement. Mais en ce qui me concerne, je préfère insister sur la

(1) Il existe une traduction abrégée en français : *Les hallucinations télépathiques*. Alcan, Paris.

(2) P. 81 : « L'évêque rêve vers quatre heures du matin (le 19 juin 1914) ... Mais à la p. 82, il est question du 28 juin, la date exacte. P. 82 : « ... une prémonition remarquable de Mgr de Lanyi, général des jésuites en Hongrie, à qui Mgr de Lanyi écrivit en relatant sa prémonition par une lettre détaillée »...

(1) CHARLES RICHEL, professeur à l'Université de Paris, membre de l'Institut : *L'Avenir et la Prémonition*. Editions Montaigne, Paris, 1931.

forme insuffisamment convaincante revêtue par l'épisode en question dans le livre si intéressant de M. Richet. *Il fallait s'attacher surtout à établir irréfragablement la réalité de la lettre* : l'auteur ne l'a pas fait.

L'incident suivant est tout particulièrement caractéristique : il y a là une double prédiction : la première est racontée (à M. Charles Richet lui-même) bien des années *post eventum*; la seconde l'est (toujours à l'auteur) *avant* la réalisation. Dans la première, l'accord entre la prophétie et l'événement est frappant; je n'en dirai pas autant de la seconde. Car je me refuse absolument à voir la preuve d'un phénomène transcendant quelconque dans des phrases telles que celles-ci, fussent-elles répétées à M. Richet en novembre 1913, après avoir été prononcées pour la première fois en 1868 :

« Des années, des années encore, c'est la guerre, une grande guerre. Que de sang! Que de sang! Que de sang! O France! O ma Patrie! te voilà sauvée. Voilà la France jusqu'au Rhin! Que de sang! Que de sang! O France, tu es toujours la reine du monde et tous les peuples t'admirent » (pp. 41-42).

Rappelons d'abord qu'en 1868, la France possédait encore l'Alsace-Lorraine; dès lors quel sens pouvaient alors avoir les mots : « Voilà la France jusqu'au Rhin »? Où est la preuve que le docteur Tardieu ait exactement répété en 1913 les paroles prononcées par son ami Sonrel, quarante-cinq ans auparavant? Mais à supposer même qu'il les ait fidèlement reproduites, la prophétie est beaucoup trop vague : aucune date n'y est donnée, aucun nom cité.

Beaucoup plus surprenante est une autre prédiction dont M. Richet ne parle pas, mais qu'on trouve reproduite tout au long dans l'ouvrage capital du professeur Max Dessoir, un savant des plus sceptiques : *Vom Jenseits der Seele* (1), sixième édition, pages 145-146. Là on trouve prédits à la date du 2 août 1914, non seulement l'entrée en guerre de la Grande-Bretagne (2), mais aussi celle de l'Italie et de la Roumanie, aux côtés de la Russie et de la France, l'aide prêtée aux Alliés par le Japon et les États-Unis, la débâcle de la Russie, enfin, en un langage pittoresque et symbolique, la chute du Kaiser. La guerre, dit la lettre prophétique, s'étendra de l'Amérique du Nord jusqu'à l'Australie, de la Serbie et du Japon jusqu'au cap Horn! Le professeur Dessoir ne paraît pas avoir de doutes sur l'authenticité du document relatant toutes ces ahurissantes prédictions et envoyé, recommandé, le 3 août au matin au prince Frédéric-Guillaume de Prusse par le capitaine Guido von Gillhausen, chef de la 6^e compagnie du 3^e régiment de la Garde. Mais comment perdre de vue ce simple fait : la grande tuerie de 1914-1918 a très certainement donné naissance à des milliers de prédictions. À l'immense majorité, les faits ont donné le plus brutal des démenti, mais quelques-unes — un nombre minime — ont dû coïncider avec des événements réels en vertu du simple hasard. C'est le contraire qui eût été surprenant. Je n'irai pas jusqu'à affirmer qu'une telle explication me satisfasse pleinement pour ce qui est des prédictions de von Gillhausen (décédé en mai 1918), mais elle suffit amplement pour la seconde partie de la prédiction Sonrel-Tardieu et pour maintes « prophéties » analogues.

* * *

Qu'on ne s'imagine pas du reste que tous les épisodes que M. Richet nous narre soient aussi impressionnants que ceux que nous venons de citer; loin de là. Que dire du suivant :

« Mme R..., le jour de la mort de son fils (tué à la guerre), va à l'église. Or, pendant qu'elle est à l'église, arrive chez elle un jeune homme que reçoit la femme de chambre, laquelle le fait passer dans le salon en disant que Mme R... va bientôt arriver. Quelque temps après, le jeune homme sort. Mais quand Mme R... revient chez elle, elle constate qu'un tableau de prix (un Corot) lui a été enlevé. Aussitôt elle adresse une plainte à la préfecture de police et, sur le conseil d'une de ses amies, elle va consulter une somnambule professionnelle, sans rien lui dire du motif de sa visite.

» Tout de suite la voyante, lui dit : « C'est un objet qui vous » a été dérobé. Le voleur s'est servi pour s'introduire chez vous

» du nom de votre fils (un héros). Mais rassurez-vous, l'objet vous » sera rendu. Le mort le veut (pp. 78, 79).

C'est tout. Je dirai que c'est peu. *On ne nous dit même pas si Mme R... est rentrée en possession de son Corot!* Mais alors où est la « prémonition »? Pour ce qui est du vol même et de la mention faite par la somnambule du fils de Mme R..., à supposer que la « voyante » n'ait pas été bien servie par le hasard ou qu'elle n'ait pas appris ces choses de façon toute naturelle, c'est là de la télépathie « diffuse » (Dessoir) et cela n'a rien à voir à la prévision de l'avenir.

Je viens d'écrire les mots : « à supposer que la voyante n'ait pas été bien servie par le hasard ». Mais comment les personnes faisant ce métier ne le seraient-elles pas parfois? A force de faire des prédictions toute l'année durant, je ne sais combien de fois par jour, comment ne tomberaient-elles pas juste parfois?!

Sur ce chapitre : le hasard, l'éminent auteur ne paraît pas avoir son siège fait. Tantôt, c'est pour lui « le dieu caché qu'invoquent les ignorants » (p. 208), tantôt c'est là une objection bien plus sérieuse et qui mérite d'être étudiée de près (p. 203). « A vrai dire il y a des coïncidences invraisemblables » (p. 61). Et M. Richet nous en cite une, due évidemment au hasard pur et simple et qu'il qualifie cependant d'« étrange, inouïe » (épithètes quelque peu exagérées peut-être) :

« Il y a quelques années, j'entre pour envoyer un télégramme quelconque, dans un bureau de poste que je ne fréquente pas d'ordinaire... Je suis forcé d'attendre au guichet, car l'employé parlait avec une fillette d'une quinzaine d'années, en cheveux... « Mais, Mademoiselle, disait le télégraphiste... ce n'est » pas une adresse cela! Rue Chabot-Charny, sans nom de ville. » « Pardon, Monsieur l'employé, ai-je dit, Chabot-Charny est le nom » d'une des rues de Dijon, c'est la rue où est né mon père (p. 61).

Je trouve pour ma part — et sans doute le lecteur sera-t-il de mon avis — cette coïncidence-là, due de toute évidence à Sa Majesté le Hasard seul, tout aussi curieuse que, par exemple, les deux « prémonitions » suivantes que nous raconte l'auteur :

1^o Une nuit, M. Richet croit entendre en rêve, très distinctement, la marche funèbre de Chopin. Quelques jours après, il est convié à un grand enterrement. La marche n'y est pas jouée. Mais voilà qu'en rentrant à pied chez lui, M. Richet se croise avec un autre enterrement « militaire, très solennel ». Dans la rue, la musique jouait la Marche de Chopin (p. 60).

2^o La somnambule Alice avec laquelle il a fait beaucoup d'expériences lui prédit un jour qu'il va avoir une colère « extrêmement violente ». Et elle fait des gestes « avec la main, comme s'il y avait trois ou quatre personnes tout autour » de M. Richet. Quatre heures plus tard, celui-ci éprouve effectivement un accès de colère « très légitime et très violente ». La scène se passe devant deux ou trois personnes (pp. 63-65). M. Richet n'a pas l'habitude de se mettre en colère et c'est la seule fois qu'il a un accès de colère assez violent pour motiver une demande en duel (ce duel n'a pas lieu). Pour l'auteur, il y a là une probabilité de 1/200,000. Le chiffre est imposant mais le calcul dont il émane est-il exact? Nous en doutons. M. Richet ne se livre à aucun calcul de ce genre pour l'incident de la rue Chabot-Charny. Voilà qui est regrettable car j'ai comme une vague idée qu'il en serait sorti un chiffre plus impressionnant encore... et peut-être tout aussi problématique.

Oui, il est avéré que le Hasard peut nous donner les coïncidences les plus extraordinaires : beaucoup plus extraordinaires parfois que celles que d'aucuns sont tentés d'attribuer à un don hypothétique de prévision de l'avenir. Ce n'est pas là une raison pour nier obstinément que ce « don » puisse, après tout, être bien réel. C'en est une pour faire preuve d'une grande circonspection. L'adage médiéval est toujours vrai : *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem*. N'invoquons pas des facteurs problématiques, aléatoires, invraisemblables, avant d'avoir été mis au pied du mur, d'avoir été refoulés dans nos derniers retranchements. Jusque-là tenons-nous en aux explications normales et connues. Certes, nions à priori le moins possible, soyons notamment particulièrement prudents là où il s'agit de l'objection tirée du simple « bon sens ». Ici je suis pleinement d'accord avec l'auteur : très souvent « ce que nous appelons le bon sens c'est, au moins pour les choses de la science, la voix de l'ignorance ». Et le bon sens de 1931 n'est pas celui de 1875, pas plus que le bon sens de 1875 n'était « le même que celui de 1850, ni que celui de 1820, ni que celui de 1760, ni que celui de 1400 » (p. 202). Mais, de ce que telle ou telle chose

(1) FERDINAND ENKE, Stuttgart, 1931.

(2) Elle n'eut lieu que le 4 août.

puisse exister à la rigueur, il ne s'ensuit pas qu'elle *doive* nécessairement avoir une existence réelle. S'il est nettement antiscientifique de nier que quelque chose dans l'homme puisse survivre à la mort physique, de là à conclure que les « phénomènes » dont les spirites affirment la réalité sont produits par les « esprits » des morts, il y a très loin. La prévision de l'avenir existe *peut-être*; elle ne nous en paraît pas moins à juste titre improbable et repose sur des « preuves » bien fragiles. En revanche, le hasard, lui, existe indubitablement et il est avéré qu'il lui arrive de produire des coïncidences effarantes. Dès lors, force nous est de compter avec lui très sérieusement. A côté du hasard, d'autres explications excluant la prévision de l'avenir se présentent aussi quelquefois à l'esprit : l'auteur lui-même en note quelques-unes. Il ne dit rien cependant d'une des plus bizarres, émise récemment par un « métapsychiste » grec M. le docteur Tanagra. D'après celui-ci, dans le cas d'un rêve prémonitoire d'une panne d'auto ou d'un naufrage à la veille d'un voyage, « l'impression du rêve devient subconsciente et tend à se réaliser télékinétiquement. Juste à l'endroit indiqué par le rêve, le phénomène télékinétique se déclenche, en produisant une lésion grave de la machine, ou une explosion. Et voilà la « prémonition » qui se réalise! »

M. Tanagra applique cette « explication » à un des cas cités par M. Richet : si un M. Slaboch a un accident de bicyclette et se casse le bras, c'est parce qu'une dame de sa connaissance a, involontairement et inconsciemment, provoqué cet accident à distance à la suite d'un rêve analogue qu'elle avait eu quelque temps auparavant! On voit à quel point tout cela est ingénieux. Faire intervenir ici l'hypothétique faculté de provoquer des mouvements d'objets à distance et sans contact, c'est, il faut l'avouer, une véritable trouvaille; maheureusement, cette théorie de la « psychobolie » (le terme est naturellement de M. le docteur Tanagra) repose sur moins que rien... Passons.

J'ai écrit un peu plus haut que la prévision de l'avenir nous paraît « à juste titre improbable ». Cependant pour M. Richet « monitions et prémonitions sont également inexplicables », « la Prémonition n'est pas plus incompréhensible que la monition », alors que les monitions « ne sont ni plus ni moins explicables que l'attraction » (p. 228). Ce qui revient à dire que Prémonition et attraction universelle sont à peu près aussi difficiles à comprendre l'une que l'autre. Voilà qui est excessif. Il n'y a rien dans la théorie de l'attraction qui heurte soit notre *Weltanschauung*, soit nos idées préconçues et qui aille à l'encontre de notre expérience de tous les jours, voire de tous les instants. La Prémonition, par contre, est quelque chose de tout à fait révolutionnaire; le mot n'est pas trop fort. Nous sommes donc en droit de nous montrer particulièrement exigeants en fait de preuves. D'autant plus...

D'autant plus que la preuve de la réalité de l'hypothétique faculté, de l'énigmatique phénomène serait si facile à faire! Une plume et de l'encre, une feuille de papier, une enveloppe, de la cire à cacheter, deux ou trois témoins, un bref procès-verbal, un coffre-fort de tout repos pour y garder la « prophétie » écrite jusqu'à telle ou telle date... Peu de démonstrations seraient aussi faciles à fournir. Pourquoi celle-ci fait-elle obstinément défaut?

Voilà qui est suspect. J'ai une trop haute idée de la compétence des savants qui étudient ces sortes de problèmes (et parmi eux, M. Richet est au premier plan depuis des dizaines d'années) pour ne pas être sûr que l'idée de la nécessité de semblables preuves a dû leur venir bien des fois à l'esprit. Alors, je le répète, pourquoi nous manquent-elles? Nous devrions en posséder des centaines, des milliers. Au lieu de cela : néant. C'est bien fâcheux.

Je m'arrête, il y aurait encore tant à dire sur le livre de M. Richet! Contentons-nous d'ajouter que si l'illustre savant n'a à aucun degré prouvé que la Prémonition existe, si son argumentation prête souvent le flanc à la critique, il n'en a pas moins produit un ouvrage fort intéressant, agréable à lire, imprégné du charme de son auteur. Ce petit livre, nous dit celui-ci, sera probablement le dernier qu'il aura publié. C'est de tout cœur que nous souhaitons au vénérable et illustre octogénaire de se tromper sur ce point... aussi (1).

Comte PEROVSKY.

(1) Il est bien entendu que je n'ai voulu parler dans le présent article que de phénomènes « naturels », sans préjuger en rien des « prémonitions » relevant du domaine de la Foi.

Le romantisme⁽¹⁾

III

LE ROMANTISME FRANÇAIS

Romantisme, école romantique;
les générations romantiques; le romantisme de 1802,
le romantisme de 1830.

Après la préparation du romantisme au XVIII^e siècle, après sa fiévreuse incubation durant la Révolution et l'Empire, nous avons devant nous son développement sous ses deux formes : celle de 1802, celle de 1830.

Première notion à garder constamment présente à l'esprit : le romantisme et l'école romantique ne doivent pas être confondus l'un avec l'autre, traités comme deux faits littéraires d'égale importance et d'égale durée. L'école romantique s'insère dans le romantisme, tel le noyau dans le fruit; le romantisme englobe l'école romantique, mais en la dépassant dans le temps aussi bien que dans l'espace. Le romantisme est, encore une fois, une atmosphère, un phénomène qui se manifeste sous tous les aspects de la vie, une inquiétude, parfois une maladie de la sensibilité française. L'école romantique, en revanche, n'est que la face littéraire de ce prisme.

Nous voici donc amené à modifier, comme nous l'avions prévu d'ailleurs, la conception du romantisme dont nous étions parti au début de cet exposé. Ne venons-nous pas de reconnaître que le romantisme commence à se manifester en plein XVIII^e siècle? N'a-t-il pas des causes plus profondes que celles de l'ordre littéraire? C'est pourquoi la fin de l'école romantique ne signifiera en aucune façon la fin du romantisme lui-même. Car le romantisme pourra échouer littérairement : il continuera de se propager sous d'autres formes, en d'autres domaines, de plus en plus étendus.

M. Ernest Seillière que nous avons déjà cité, distingue six générations romantiques. Les voici :

La première, qui se rassemble autour de Rousseau, est celle de 1760 à 1790 environ, celle du XVIII^e siècle : outre Jean-Jacques, presque totalement, et Diderot en grande partie, ce sont Bernardin de Saint-Pierre, Restif de la Bretonne, Loaisel de Tréogat, Ramond de la Carbonnière, M^{lle} de Lespinasse, Mirabeau. Elle correspond, en Allemagne, à la génération du *Sturm und Drang*, à Herder, au Goethe de *Werther* et de la première partie du *Faust*. En Angleterre, durant ces trente années, la pensée philosophique est assez proche parente de celle de Rousseau, — pensez à Shaftesbury, — et la littérature est déjà romantique — pensez à Ossian-Macpherson.

La seconde génération est celle de 1790 à 1820, celle de la Révolution et de l'Empire. D'abord ses deux coryphées, Chateaubriand et M^{me} de Staël; puis, au second plan, Benjamin Constant, Bonstetten, Stendhal, Sénancour, Soumet, Charles Nodier. Cette génération ne s'appelle pas encore romantique, tandis que, en Allemagne, avec Schiller, les frères Schlegel, Schleiermacher, Tieck, Novalis, Schelling, elle porte déjà ouvertement cette étiquette. En Angleterre, c'est le temps de Walter Scott et de Byron.

La troisième génération sera celle de 1820 à 1850, l'école romantique proprement dite : Lamartine, Vigny, Hugo, Sainte-Beuve, Lamennais, Musset, George Sand, Balzac, Michelet. Outre-Rhin, les représentants de cette génération sont les écrivains dits de la *Jeune Allemagne*. En Angleterre Carlyle, Newman, Ruskin, Tennyson, les préraphaélites et, jusqu'à un certain point, les

(1) Voir la *Revue Catholique* du 11 septembre.

romanciers de l'époque victorienne, correspondant assez bien à cet épanouissement du romantisme français.

La quatrième génération, toujours selon M. Seillière, nous conduit de 1850 à 1880 : le réalisme et l'art pour l'art, avec Flaubert, Alexandre Dumas fils, Barbey d'Aurevilly, Leconte de Lisle; Baudelaire, qui réunit dans son œuvre le romantisme le plus bas et la réaction contre le romantisme; puis, par certains aspects de leurs idées scientifiques ou esthétiques, Taine, Renan, les Goncourt. Schopenhauer et Richard Wagner appartiennent, en Allemagne, à cette génération.

La cinquième génération se prolonge de 1880 à 1910. Elle débute par cette exagération du réalisme qu'on appelle le naturalisme, mais elle réagit presque aussitôt contre celui-ci, et nous avons le roman psychologique et moral, la poésie symboliste, les influences russes et scandinaves, le renouveau catholique et le réveil national. Zola, Huysmans, Verlaine, Rimbaud, Laforgue, Mallarmé, Villiers de l'Isle Adam, Pierre Loti, Maupassant, Bourget, Barrès.

Selon M. Seillière, nous aurions actuellement en face de nous la sixième génération romantique, celle que représentent avant tout les noms de Paul Claudel, d'André Gide, de Paul Valéry, de la comtesse de Noailles. Cela signifierait que le romantisme remplit complètement le XIX^e siècle et qu'aujourd'hui encore, nous vivons sous son signe. Nous suspendons pour l'heure, sur ce point, notre jugement.

Notons encore, ce que n'a pas fait M. Seillière, que la réaction contre le romantisme a commencé avec la quatrième génération : de purement littéraire qu'elle était alors, cette réaction est devenue politique et sociale, religieuse et philosophique avec la cinquième puis la sixième génération. Il faudra, le moment venu, examiner cela de près.

* * *

Faire l'histoire du romantisme serait donc faire toute l'histoire littéraire du XIX^e siècle. Nous n'y pouvons songer ici. Nous allons donc nous limiter et porter surtout notre attention sur les générations de 1790 à 1820 et de 1820 à 1830. Selon M. Seillière, les seconde et troisième générations romantiques.

M. Maurice Souriau, dans sa récente *Histoire du romantisme en France*, désigne ces deux générations, la première, celle de 1790 à 1820, sous le nom de « romantisme de 1802 », et la seconde, celle de 1820 à 1830, sous le nom de « romantisme de 1830 ». Rappelons que 1802, c'est la date du *Génie du christianisme*, et 1830, celle de la bataille d'*Hernani*. Ce sont bien les deux faits littéraires les plus significatifs pour chacune de ces périodes.

Le romantisme de 1802 peut être défini comme celui qui, après la secousse et les destructions provoquées par la Révolution française, s'efforce de reconstituer les valeurs. Le romantisme de 1830 peut être défini comme celui qui, sur la base des valeurs reconstituées par son devancier, s'efforce d'édifier une littérature. Définition d'ailleurs incomplètes et sommaires : nous le reconnaissons ici.

Ce que nous devons également constater, dans l'un et l'autre de ces deux romantismes, c'est leur incertitude et leur instabilité. Ni le premier n'arrive à se mettre d'accord avec soi-même sur les valeurs essentielles, ni le second à établir une doctrine littéraire qui se tienne et qui soit valable pour la durée de toute une génération.

Si nous recherchons maintenant la cause de cette inquiétude, de cette instabilité, nous la trouvons sans peine dans l'héritage du XVIII^e siècle que le romantisme de 1802 va transmettre, comme un fidei commis, au romantisme de 1830. Or cet héritage, ce n'est pas le voltairianisme, ni les idées philosophiques : contre celui-là et contre celles-ci, les deux romantismes seront d'accord pour réagir. Les idées philosophiques seront réservées aux derniers

idéologues, survivants de la Révolution et de l'Empire, assis, pour y mourir, dans les fauteuils de l'Institut; de même le voltairianisme restera l'apanage du bourgeois parisien, de l'apothicaire provincial, de M. Prud'homme et de M. Homais. Non, ce XVIII^e siècle idéologue et voltairien est mort, et bien mort. La jeunesse s'en détourne comme elle se détourne du pseudo-classicisme : l'un va d'ailleurs avec l'autre. M. Prud'homme et M. Homais sont classiques, antiromantiques aussi violemment qu'anticléricaux.

L'héritage que le romantisme de 1802 recevra du XVIII^e siècle et qu'il transmettra au romantisme de 1830, c'est Rousseau et le rousseauisme.

Qu'entendons-nous par rousseauisme? Nous entendons, premièrement, la prédominance du sentiment, de l'instinct, sur la raison, sur l'intelligence, l'individualisme, le culte du moi. Nous entendons, secondement, une conception romanesque de la vie, une conception qui se heurtera sans cesse à la réalité, produira sans cesse des conflits entre l'écrivain, le poète, et cette réalité, qui est ici la société, l'organisation politique, les lois et les mœurs. Nous entendons, troisièmement, une tendance mystique, laquelle pourra prendre la forme d'un véritable retour à la religion, mais qui, affective beaucoup plus que doctrinale, pourra très vite dévier vers des utopies humanitaires, vers l'illumination, vers les pires confusions morales. Nous entendons, quatrième, une très grande capacité d'enthousiasme, de ferveur, d'héroïsme, mais aussi une très grande capacité de désillusion, de découragement, de mélancolie, de misanthropie. Enfin le sentiment de la nature et la « sensibilité ». Ajoutons à ce rousseauisme les influences étrangères, — Angleterre, Allemagne — et les modes littéraires qui régneront dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et continueront ensuite jusque vers 1820 : Ossian, l'exotisme américain, le « genre troubadour », la manie du celte, et nous aurons les éléments du premier romantisme.

Rappelons encore ici tout ce que ce premier romantisme devra lui-même à l'émigration : l'abandon du pseudo-classicisme; un sentiment patriotique nouveau, qui n'est plus seulement l'attachement au roi, mais l'attachement à la terre, aux traditions, aux morts; un réveil de l'esprit féodal et chevaleresque, un goût croissant pour le moyen âge; un renouveau, enfin, du sentiment chrétien.

Ceci posé, ce qui définira le romantisme 1802, c'est son attitude à l'égard de la Révolution et de l'Empire.

En soi, le romantisme de 1802 est une violente réaction contre l'Empire, contre « Buonaparte », contre la Révolution, contre les inspirateurs de la Révolution : Voltaire, les encyclopédistes, les idéologues, le Rousseau du *Contrat social*, l'autre, celui de la *Nouvelle Héloïse*, le promeneur solitaire, demeurant le maître pour qui l'on éprouve une préférence ouverte ou secrète. Toujours en soi, le romantisme de 1802 est un retour au catholicisme et au royalisme. Il n'en est pas moins convaincu, grâce au mysticisme historique dont il est pénétré, que la Révolution et l'Empire sont des faits providentiels, dira Joseph de Maistre, qu'il est impossible de les méconnaître et de les ignorer; que Napoléon est un second « fleau de Dieu », que, « si Dieu efface, c'est sans doute pour écrire »; qu'on a donc changé de monde et qu'il s'agit de reconstruire un monde nouveau. Ce monde s'édifiera sur les plus solides fondements de l'ancien régime, mais il ne sera plus l'ancien régime. Le romantisme de 1802 se pose donc un problème d'adaptation, il procède à une révision des valeurs.

Cette révision des valeurs est, il va de soi, beaucoup plus facile sur le plan littéraire que sur le plan religieux, politique ou social. De là ce fait, important, que tous se mettront aisément d'accord pour répudier le classicisme, par quoi il faut entendre, non pas le XVII^e siècle, mais l'*Art poétique* de Boileau, les trois unités, la mythologie devenue recueil de figures allégoriques, la petite

poésie sèche, spirituelle et licencieuse à la fois, du XVIII^e siècle, celle de Bernis et celle de Parny, celle aussi de Voltaire, et le genre didactique avec ses lourdes machines où la raison et la science étouffent l'inspiration. On se mettra aussi d'accord pour proclamer la supériorité de l'inspiration chrétienne sur l'inspiration païenne, poser le moyen âge en face de l'antiquité gréco-latine, affirmer que la beauté est dans le caractère et non pas dans l'application des règles, et que le poète est un inspiré soumis à son génie, ou, comme dit, à la suite des Allemands, M^{me} de Staël à l'enthousiasme. On ne contestera même plus la supériorité des Allemands et des Anglais, non point seulement sur les Italiens et les Espagnols, mais encore sur les Français. En résumé, le romantisme de 1802 apportera au romantisme de 1830 toutes les armes, toutes les idées dont celui-ci aura besoin pour sa Révolution littéraire. Mais sur les autres plans, la reconstruction, répétons-le, sera beaucoup moins aisée.

Prenons, par exemple, Joseph de Maistre, Bonald et M^{me} de Staël. Et nous y ajouterons le Chateaubriand politique. Les différences, les divergences éclatent. Bonald et Maistre cherchent à reconstruire en remontant à un passé lointain, en ressoudant l'avenir à ce passé, tout en retranchant la grande erreur que fut le XVIII^e siècle : c'était amputer le milieu gangrené d'un membre, pour tenter de recoudre ensemble les deux extrémités saines. Au contraire, M^{me} de Staël, fille spirituelle de Rousseau, cherche dans le XVIII^e siècle, dans la Révolution, dans les littératures étrangères, et surtout en Allemagne, les valeurs nouvelles. Quant à Chateaubriand, s'il est royaliste, catholique, anti-révolutionnaire comme Bonald et Joseph de Maistre, il a mieux compris qu'eux l'impossibilité d'éliminer d'un geste la Révolution, et de ne pas tenir compte des résultats acquis : son effort politique se portera tout entier sur l'adaptation au nouveau siècle de la royauté et du catholicisme, sur leur réconciliation avec les libertés nouvelles. En politique, Bonald et Maistre seront partisans de la monarchie absolue, Chateaubriand, de la monarchie constitutionnelle, M^{me} de Staël, de la monarchie libérale. Ces quatre esprits ne s'accordent en somme que pour repousser les excès de la Révolution, l'esprit jacobin, l'absolutisme de Napoléon. A quoi vous pouvez tout de même ajouter qu'ils sont des chrétiens, bien qu'il y ait une distance considérable entre le catholicisme théocratique de Joseph de Maistre et le protestantisme rousseauiste de M^{me} de Staël.

M^{me} de Staël et Chateaubriand constituent à eux seuls presque tout le romantisme de 1802. Remarquons, avant de souligner les différences entre cet homme de génie et cette femme géniale, qu'ils sont tous les deux disciples de Jean-Jacques, Chateaubriand par le sentiment, la mélancolie, le lyrisme ; M^{me} de Staël par la doctrine. En outre, tous deux appartiennent autant au XVIII^e siècle qu'au XIX^e, et tous deux sont passés par l'expérience de l'émigration. Mais ils agissent surtout par leurs différences. L'action de Chateaubriand sera d'ordre esthétique et sentimental : il réveillera, rajeunira, exaltera le sentiment religieux, il ouvrira les écluses du lyrisme, il créera un style. L'action de M^{me} de Staël, qui n'a guère de style et qui n'est en rien artiste, se fera dans le domaine des idées. A l'esthétique surtout constructive de Chateaubriand, elle joindra la critique surtout destructive du classicisme ; à son catholicisme de Celte, elle ajoutera son protestantisme de Genevoise ; à ce qu'il y a d'influence anglaise en Chateaubriand, elle superposera son germanisme ; à la mélancolie, à l'ennui de René, elle opposera son enthousiasme. Elle contribuera beaucoup plus que lui — car il y a tout un côté hellénique, homérique dans l'art de Chateaubriand, — à détourner, un temps, l'esprit français du génie gréco-latin pour lui faire mettre le cap sur le nord.

Les deux dogmes que le romantisme de 1830 recevra du romantisme de 1802, ce seront donc Chateaubriand et M^{me} de Staël qui les auront formulés : le premier, la supériorité du christianisme

catholique sur la philosophie du XVIII^e siècle, par conséquent la supériorité du merveilleux chrétien sur le merveilleux païen ; le second, qu'il est en Europe deux littératures, celle du Midi qui est intelligence, ordre et raison, celle du Nord qui est sentiment, rêve, enthousiasme. Les anciennes générations, celles des classiques, ayant épuisé la littérature du Midi, il appartient donc aux générations nouvelles, celles des romantiques, de retrouver dans la littérature du Nord la poésie perdue.

Le romantisme de 1802 allait d'ailleurs transmettre au romantisme de 1830 autre chose encore que des théories politiques et religieuses, autre chose que cet adjectif « romantique » emprunté par le XVIII^e siècle aux voyageurs anglais, et ce substantif « romantisme » emprunté par M^{me} de Staël aux écrivains allemands, autre chose enfin que deux dogmes littéraires. Il allait lui transmettre son inquiétude, sa mélancolie. Cette inquiétude, cette mélancolie, nous le savons, le romantisme de 1802 les avait reçus du préromantisme, de Rousseau, du XVIII^e siècle finissant. Mais le XVIII^e siècle était resté, malgré tout, optimiste. Pendant et après la Révolution, pendant et après l'Empire, l'optimisme n'est plus guère de jeu. Les expériences ont été telles que, pour croire à la bonté naturelle de l'homme, il aurait fallu être aveugle, — ou fanatique. Voilà pourquoi nous voyons Bonald et Joseph de Maistre tirer toute une philosophie, toute une politique, du péché originel. Même Germaine de Staël a besoin, pour maintenir son optimisme à la Jean-Jacques, d'émigrer en Allemagne et d'y retrouver une humanité qu'un christianisme romantique a préservée des contagions dont la France rationaliste et classique vient d'être, par sa faute, la victime. Car, au moment des grandes catastrophes et des grandes désillusions qu'elles entraînent, il y a deux manières de se protéger et de se défendre : se réfugier dans une conception pessimiste de l'homme, ou s'enfermer dans sa conscience, à l'abri de la société. L'une et l'autre de ces attitudes, celle du pessimisme chrétien comme celle de l'optimisme rousseauiste, sont également éloignées de cette confiance absolue en la raison humaine qui caractérisait la philosophie du XVIII^e siècle, inspirait ses constructions idéologiques, ses systèmes. Car l'une et l'autre sont mystiques, sont « poétiques », tandis que le rationalisme, l'esprit encyclopédique et jacobin peut aller jusqu'à l'utopie, mais demeure réfractaire au mysticisme comme à la poésie. Et nous touchons ici, de nouveau, la différence fondamentale entre le rationalisme du XVIII^e siècle qui est antireligieux, et le romantisme, qui demeure religieux même lorsqu'il est anticlérical, antichrétien : voyez le protestant Quinet, voyez Hugo à partir de 1830, George Sand et même Auguste Comte, et Saint-Simon, et Fourier. Mais revenons.

Revenons pour découvrir la parenté, la sûre filiation entre l'optimisme de l'homme sensible du XVIII^e siècle et la mélancolie des romantiques. En effet, l'optimisme lui-même n'exclut ni l'inquiétude, ni la mélancolie. Si Rousseau était optimiste, Jean-Jacques était morbidement inquiet et mélancolique. Le mal du siècle, dont le grand Genevois se révèle atteint déjà, est très vraisemblablement un germe déposé par l'optimisme du XVIII^e siècle. N'oublions pas que cet optimisme est purement philosophique ; l'optimiste lui-même est cet homme sensible que guette la mélancolie noire. Il s'agit de ne pas confondre une théorie avec un état affectif. A mesure que la théorie se révèle inapplicable, à mesure qu'on voit reculer la réalisation de ses espoirs dans un avenir toujours de plus en plus lointain, tandis qu'autour de soi le présent accumule les désillusions et les incertitudes, malgré l'optimisme de la doctrine, à cause même de cet optimisme, on sent augmenter en soi la tristesse, la mélancolie et la fatigue. Ce phénomène est l'une des origines du mal du siècle dont le préromantisme de 1802 nous offre les prototypes dans l'Obermann de Sénancour et surtout dans le René de Chateaubriand. Qu'est-ce qu'Obermann, sinon un « philosophe »

désillusionné? Qu'est-ce que René, sinon un « homme sensible » désanchanté? Ajoutez-y le Werther de Goethe et les héros de Byron, un Lara, un Manfred, un Don Juan, — ce voltairien romantique — et vous aurez les grands semeurs de la contagion. Mais, cette contagion, le XVIII^e siècle par sa sensibilité l'avait préparée; elle va maintenant être d'autant plus forte que les bouleversements de la Révolution et les guerres de l'Empire ont achevé de mettre les esprits, les nerfs dans un état de moindre résistance.

En résumé, le romantisme de 1802 apportera au romantisme de 1830 une certitude, une incertitude et une maladie. Une certitude littéraire, mais une grande incertitude politique et religieuse, enfin le mal du siècle. L'héritage sera splendide, lourd et dangereux. Il faudra toute la jeunesse de ce second romantisme pour l'accepter et pour le porter. Mais les faibles succomberont tout de suite. Et les forts s'en débarrassent peu à peu.

* * *

Soulignons une différence capitale et que personne, jusqu'ici, à notre connaissance, n'a bien aperçue, entre le romantisme de 1802 et le romantisme de 1830. Cette différence tient à la politique. Et voici le fait nouveau, sans lequel il est impossible de rien comprendre au romantisme français : l'influence de la politique dans la littérature que, du théâtre à la poésie lyrique, elle envahit rapidement. Ici, nous pourrions constater que la politique déforme l'histoire, mais qu'elle renouvelle, par l'éloquence et la satire combinées, tout un aspect de la poésie lyrique : André Chénier, — celui des iambes, — et, peut-être, Gilbert sont, dans ce domaine, des précurseurs. En cela ils ne sont, en effet, plus des classiques. Les purs classiques avaient ignoré la politique; l'idée que le poète pût intervenir dans les affaires de l'Etat leur eût fait ouvrir des yeux tout ronds, comme une idée baroque, une faute de goût, une confusion de genres, une atteinte à l'ordre. Il n'en est plus ainsi au temps du romantisme, surtout à partir de 1827, et il ne peut plus en être ainsi, parce que la politique domine toutes les autres préoccupations, durant les époques de révolution, quand un monde vient d'être détruit et que force est d'en reconstruire un nouveau.

Or, si le romantisme de 1802 se préoccupe d'une manière plutôt théorique et doctrinale de cette reconstruction, celui de 1830 assiste à la reconstruction, il cherche à y collaborer, il la juge, il la critique. Le romantisme de 1802, c'est, répétons-le, celui de l'émigration : tous ses maîtres sont hors de France, c'est du dehors qu'ils regardent la Révolution évoluer vers l'Empire, et l'Empire vers la chute. Ils sont tous assez clairvoyants pour prévoir que la Révolution va finir dans le despotisme, et que le despotisme s'abîmera dans une guerre malheureuse. Plus prophète que les autres, Joseph de Maistre prédit la Restauration. Car il n'est pas très difficile de se convaincre que la Restauration va être, à un moment donné, la seule solution possible. On travaille donc à s'y préparer, on en élabore la doctrine, aussi bien littéraire que politique. Puis cette Restauration s'accomplit : on se met à son service avec un grand enthousiasme. Parmi les serviteurs les plus zélés de la cause royaliste et catholique, voici venir les jeunes disciples de Chateaubriand, le jeune Lamartine, le jeune Hugo, le jeune Vigny : le romantisme de 1830. Mais la Restauration va les désillusionner, comme elle désillusionnera d'ailleurs leur propre maître : Chateaubriand, et leur directeur de conscience, Lamennais. Cette désillusion provoque le retournement, de telle manière que les idées du romantisme de 1830 se trouveront, en fin de compte, diamétralement opposées aux idées du romantisme de 1802.

Essayons maintenant de décrire d'une manière un peu plus précise ce romantisme de 1830 :

D'abord, puisque nous y sommes, son inquiétude politique. Il est donc parti d'une très grande ferveur royaliste et catholique.

En 1822, il affirme avec le jeune Victor Hugo que « l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses ». En 1830, le même Victor Hugo, dans sa préface d'*Hernani*, s'élève contre les ultras, fait profession de libéralisme et se déclare, à peu près, révolutionnaire : il glisse déjà sur la pente qui le mènera, à la fin de sa vie, à un socialisme lyrique et mitigé. Donc, retournement politique. Ce retournement est causé sans doute par les divisions entre monarchistes eux-mêmes, par l'opposition croissante que fait au régime Chateaubriand, le soleil dont la jeunesse romantique suit toujours l'évolution, enfin par les imprudences de Charles X et de ses ministres, imprudences menaçantes pour la liberté de l'écrivain. Mais cela n'explique pas tout. Il faut chercher des raisons psychologiques. C'est que l'esprit de la Restauration, cet esprit las des aventures, assez austère, en train de s'embourgeoiser, qui s'était donné comme programme de rétablir les finances à l'intérieur et d'assurer la paix à l'extérieur, ne correspondait pas du tout à l'esprit, au tempérament de la jeune génération. Celle-ci était encore emportée par la vitesse acquise depuis 1789; elle éprouvait un besoin d'action, de conquête, d'épopée, que la monarchie du gros et podagre Louis XVIII, du dévot et maigre Charles X ne pouvait satisfaire. Dieu sait pourtant si Louis XVIII avait facilité à Lamartine et à Victor Hugo les premiers pas de leur marche à l'étoile! Mais la jeunesse vivait alors dans un état de fièvre et, comme elle ne pouvait se dépenser sur les champs de bataille, elle se dépensa en lyrisme, en idées, en luttes littéraires qui devinrent tout de suite des luttes politiques. Mal comprise et mal utilisée, elle passa dès la mort de Louis XVIII, à l'opposition, car l'esprit d'opposition est, comme on le sait, dans le sang de la jeunesse et dans le cerveau des écrivains. Les atteintes à la liberté de la presse rallièrent les romantiques autour du drapeau libéral. En même temps, la figure de Bonaparte grandissait dans leur imagination, exerçait sur eux, à distance, — la distance de Sainte-Hélène à Paris, — cette fascination à laquelle, ni Lamartine, ni Hugo, ni même Vigny, ni même Chateaubriand, ne pourront se soustraire. Et voici que se forme la légende napoléonienne : le tyran contre lequel on invoquait entre 1820 et 1825, devient l'empereur libéral, le protecteur et le propagateur de l'idéal révolutionnaire, celui qui affranchit les peuples. En 1830, l'attitude politique des romantiques est un singulier mélange de libéralisme et d'impérialisme. Quelques années plus tard, elle sera révolutionnaire, mystiquement.

Ensuite, leur malaise religieux. Le retournement est analogue. En 1820, tous les romantiques se proclament catholiques. En 1830, ils seront incrédules avec tristesse et anticléricaux avec mysticisme. Les affaires religieuses, la condamnation de l'*Avenir*, la défection de ce Lamennais, prêtre malgré lui, qui avait commencé par la plus noire intransigeance et qui devait finir par le socialisme quarantehuitard, explique ce second retournement. Mais il ne l'explique pas non plus d'une manière suffisamment profonde. En réalité, le catholicisme des romantiques est beaucoup plus affaire de sentiment que de doctrine. Les fondements doctrinaux de leurs croyances sont extrêmement fragiles. Leur christianisme est, ou de l'esthétique ou du sentiment. Bonald insiste sur l'intuition. Chateaubriand démontre la vérité du catholicisme par sa beauté. Lamennais fait appel au consentement universel. Lamartine, lui, dira que les vérités sont d'instinct. A partir de 1830, tout s'embrouillera, se confondra : intuition, instinct, foi, besoin d'infini, sentiment, amour; tout se résoudra en un vague panthéisme qui s'exprimera encore en langage chrétien, usera encore d'images catholiques, mais aboutira très vite aux plus dangereux sophismes antisociaux, à une immoralité vertueuse et même évangélique; il suffit, pour s'en convaincre, de relire, si l'on peut les relire aujourd'hui, les romans romantiques de George Sand, *Indiana*, *Lélia*. La religion des romantiques, partie de Rousseau, revient

ainsi à Rousseau ou à ce que Rousseau eût peut-être désavoué : — car un maître est toujours trahi par ses disciples, — le rousseauisme.

Mais ne nous y méprenons point « il y a là un drame intérieur. Aux antipodes du rationalisme des « philosophes », le romantique est religieux par instinct, par besoin profond. Quand il sera sorti du catholicisme, il se fera de l'humanité une religion calquée sur celle de l'Eglise. Le *Génie du christianisme* l'a si fortement inhibé qu'il cherchera toujours pour demeure une cathédrale, même désaffectée. Il aura perdu la foi, mais non, encore un coup, le besoin de croire. Il pourra douter, blasphémer, mais il ne pourra plus être impie comme Voltaire. Il souffrira du doute, et ce doute sera une cause, la plus douloureuse, du « mal du siècle » : la nuit de Jouffroy, celle de Rolla.

C'est, en effet, le romantisme de 1830 qui est la grande victime du mal du siècle. Le meilleur diagnostic qui en ait été donné, est celui de Musset, au second chapitre de la *Confession d'un enfant du siècle*. Cette maladie, qui devait se manifester par une véritable épidémie de suicides jusque dans les collèges, s'est développée grâce à l'inaction à laquelle se trouvait condamnée toute une jeunesse ardente et fiévreuse, pleine d'ambitions, éprise de gloire militaire; mais l'hérédité intellectuelle de cette jeunesse l'y prédisposait. Elle n'était point sceptique, mais elle avait un atavisme sceptique : elle le tenait de ses pères et de ses grands-pères qui avaient été des voltairiens, des « philosophes ». Et puis ses maîtres, qu'elle avait trop lus, et mal compris, lui avaient enseigné la beauté tragique du désespoir : un Goethe, dont elle ne connaissait que le *Werther* et la première partie du *Faust*, mais aussi un Chateaubriand, et surtout, précisément vers 1830, un Byron. La mélancolie que le romantisme avait mise à la mode, l'abus de l'analyse, de l'inspection dont des romans comme *René*, *Obermann*, *Adolphe*, donnaient les exemples, toutes les tendances de la littérature avaient créé un milieu favorable à la contagion. Les néfastes méthodes d'éducation en usage dans les collèges, firent le reste.

C'est pourquoi, dès après 1830, — et nous constatons aujourd'hui que la bataille d'*Hernani* marquait une fin, non un commencement, — le romantisme était voué à se détruire soi-même. Il devait être la victime du sentiment. Et cela de deux manières : la confusion totale qu'il avait fait régner dans les idées, l'abus de l'individualisme, de ce que Barrès appellera plus tard le culte du moi. Le romantisme allait en s'exagérant, en se raffinant de plus en plus, au point de perdre contact avec la vie, ce qui est grave pour l'œuvre littéraire, — mais aussi avec le public, ce qui est grave pour le succès de l'œuvre. L'échec des *Burgraves* en 1843 prend tout son sens que si on lui compare, la même année, le triomphe remporté par *Lucrèce*, tragédie pseudo-classique du très médiocre et très oublié Ponsard. Mais nous ne voulons pas anticiter.

(A suivre.)

GONZAGUE DE REYNOLD.
Professeur à l'Université de Berne.
Membre suisse à la Commission de Coopération
intellectuelle à la S. D. N.

CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique
des idées et des faits

CHRONIQUE POLITIQUE

Le jugement de La Haye

On a reproché au gouvernement belge l'attitude prise à La Haye par le baron Rolin-Jaequemyns et, en France, on a voulu y voir une faiblesse devant la menace de l'Anschluss dont l'union douanière austro-allemande ne serait évidemment que la préface.

Cette appréciation dérive d'une erreur sur la mission et sur l'organisation du tribunal international auquel avait été, du consentement même de la France, déféré l'examen du problème. Celui-ci avait été volontairement réduit à l'interprétation d'un texte de traité. On l'avait, pour les besoins de la cause, isolé des facteurs politiques qui le conditionnent et placé sous un jour artificiel, bien propre à produire des confusions et des méprises.

La Cour permanente d'arbitrage est un organisme autonome; les membres qui la composent sont des juges, tenus à dire le Droit. Ils ne sont à aucun titre les mandataires de leurs pays d'origine; ils ne sont point nommés par celui-ci mais par la Société des Nations. M. Rolin-Jaequemyns, dans l'exercice de sa haute magistrature, ne relève donc en rien de la rue de la Loi, et la Belgique ne peut être tenue responsable des opinions qu'il émet. S'il en était autrement, si les juges n'étaient que des plénipotentiaires, il est clair que la Cour, au lieu de former un tribunal, deviendrait une conférence de diplomates; leur tâche ne pourrait plus être de formuler des arrêts mais serait de concilier les intérêts en présence et d'agir en amiables compositeurs. Il importe grandement de saisir ces distinctions et de respecter les règles du jeu dès que l'on a accepté de les subir. La constitution de tribunaux internationaux à compétence déterminée est un moyen précieux pour résoudre les conflits qui surgissent entre les Etats. Ces tribunaux sont les instruments d'un pacifisme réaliste, mais leur utilité n'existe que pour autant que l'on puisse avoir confiance dans leur impartialité et pour autant aussi que l'opinion s'habitue à accepter leurs décisions sans murmure. Le respect de la vérité judiciaire est un des postulats de l'ordre.

Mais s'il convient d'accepter le jugement de La Haye et d'éviter des polémiques sur les motifs qui ont pu inspirer les juges, il faut insister sur le fait que ceux-ci n'ont eu à connaître que d'un aspect somme toute assez secondaire du vaste problème que soulève l'éventualité du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne. Le tribunal n'a envisagé que la conformité d'une union douanière avec le traité de paix et avec le protocole; si, comme il le pense, le traité n'interdit pas l'union douanière, c'est que ce traité a été mal fait. Il s'y trouve une lacune grave, un trou par lequel le peu qui subsiste de l'équilibre européen risque de passer. Sur ce point-là, notre gouvernement doit avoir une opinion et nous serions heureux de la connaître. La France, en combattant l'Anschluss, ne défend pas seulement son intérêt direct, elle défend, contre l'agrandissement d'une autre puissance, toutes les nations libres du continent. L'Europe se doit de maintenir une barrière à l'expansion illimitée de la Prusse et elle peut raisonnablement demander à l'Allemagne de renoncer au rêve de Vienne pour sauvegarder la paix et assoupir les méfiances dont elle est l'objet.

* * *

Nous proclamons hautement que tous les Etats chrétiens ont le devoir impérieux de favoriser l'arbitrage; les catholiques tout particulièrement pour qui la guerre ne peut jamais être que l'*ultima ratio*, après épuisement de tout autre moyen d'obtenir

justice, doivent soutenir l'action pacificatrice des tribunaux et renforcer l'autorité de leurs décisions. Mais en même temps, il faut lutter contre cette confusion constante entre la Politique et le Droit qui stérilise pour le moment le travail de Genève. La vie internationale ne peut être réduite à l'élaboration de textes et à leur interprétation. Les sociétés humaines naissent, grandissent; elles connaissent la prospérité ou la décadence. La puissance confère fatalement des prérogatives et il y a des questions que les robins ne peuvent embrasser. L'Anschluss, si on veut bien descendre au fond des choses, est un problème de force. Il y aura ou il n'y aura pas d'Anschluss selon que l'on sentira qu'on est décidé ou non à l'interdire fût-ce par la force. Voilà le point précis sur lequel les États doivent fixer leur volonté. La Victoire et la Défaite ne sont pas de simples mythes et les vainqueurs de 1918 ont payé assez cher le droit d'imposer autour d'eux certaines conditions propres au maintien de la tranquillité. Leurs exigences, limitées au strict nécessaire, ne gagnent rien à être dissimulées sous l'appareil menteur de constructions juridiques. En étendant le domaine du Droit au delà de ses frontières naturelles, on risque de fausser la conscience des peuples et de troubler l'esprit des gouvernants.

Laissons donc M. Rolin-Jaequemyns à ses méditations. Si l'Anschluss n'a plus d'autre barrière que le Protocole qui vient à expiration en 1942, blâmons hautement ceux qui ont cru avoir pris des précautions suffisantes pour imposer à l'Autriche la servitude de l'indépendance. Ils n'ont pas bien travaillé. La Politique doit oser dire fermement : l'Anschluss ne se fera pas parce que l'union austro-allemande serait un danger pour l'Europe entière. La mission de la diplomatie est de maintenir ce principe à Londres, à Rome, à Prague; c'est de trouver aux besoins de l'Autriche des satisfactions qui lui rendent le goût de vivre; c'est de faire comprendre à l'Allemagne elle-même que le mieux pour elle est de se conduire tout à fait en bonne Européenne en renonçant, comme l'a fait la France de Louis-Philippe, au dogme de l'élargissement. Dans cette tâche où il y a moyen de faire œuvre constructive, la Belgique peut servir utilement la cause de l'ordre, de la paix et de la réconciliation.

Comte Louis DE LICHTERVELDE.

Lupinette et Bouloufard

(Une histoire pour Lulu)

— Non, ma chère, je te l'assure, je n'ai jamais vu d'aussi ravissante créature.

Ainsi s'exprimait un vieux lapin, assis sur son derrière au bord d'une ornière, en face d'une vieille lapine que jusqu'à nouvel ordre nous pouvons considérer comme sa femme. Mais cela existait-il, des vieux ménages de lapins? Au fond, cela n'a aucune importance dans notre histoire.

— « Evidemment, répliqua la vieille lapine d'en face, en chassant de la patte une mouche qui voletait autour de ses moustaches. Evidemment, elle est jolie. Mais crois bien que lorsque j'étais jeune, je n'étais pas désagréable à regarder, et qu'à tout prendre, j'étais probablement aussi bien tournée que cette fameuse Lupinette dont tu me parles. Tiens! Lorsqu'on parle du diabolotin, on en voit la queue. Voici la demoiselle en question qui va faire son petit tour de trèfle... »

Effectivement, du coin du bois, avec un bruit léger de brindilles écrasées, un ravissant minois de lapin venait de faire son apparition entre deux branches de framboisier.

C'était Lupinette.

D'abord elle s'arrêta, considérant d'un œil curieux tout l'univers

créé qui s'éployait autour d'elle. « Comme c'est grand! » pensa-t-elle du haut de la minuscule éminence d'où elle s'imaginait embrasser le monde. La pauvre trouvait que c'était grand, parce qu'elle était petite et jugeait par comparaison. Mais elle était trop jeune encore pour se rendre compte de l'erreur de son jugement.

« Comme c'est grand! »

Et pour mieux voir encore ce qui faisait l'objet de son émerveillement, Lupinette se dressa sur ses pattes de derrière, se haussant de dix bons centimètres. Elle dépassait ainsi quelques touffes de bruyères basses.

Que c'est drôle, le monde, pour un petit lapin! Tout est énorme pour lui, en vérité : les buissons deviennent des arbres et les arbres, des gratte-ciel; les ornières sont des fondrières et les ruisseaux prennent des allures de rivières. La moindre feuille a des proportions d'éventail; un crottin fait figure de melon et une citrouille est un ballon.

En ce moment Lupinette ne se faisait pas toutes ces réflexions. Plus prosaïque, elle regardait de quel côté elle porterait ses pattes pour se régaler de trèfle. Elle avait fort faim. Tout le jour, à cause de la chaleur, elle était restée tapie au fond de son clapier, roupillant comme une marmotte, dans ses appartements agréablement obscurs à cause de leurs volets baissés. Tout le jour elle avait dormi, plongée dans des rêves sans fin où elle voyait des feuilles de trèfle larges comme le soleil, piquées sur des tiges hautes comme des fûts de hêtre. Et Lupinette s'imaginait que par un prodige dont elle ne cherchait pas à percer le mystère, elle était assise au sommet de ce trèfle géant, comme une grenouillette sur une feuille de nénuphar.

Mais les rêves ne nourrissent pas. Aussi lorsqu'elle se réveillait, son estomac lui faisait-il vite remarquer qu'il n'était plus fort rempli, et qu'il fallait songer à le ravitailler.

Lupinette ne se faisait pas prier. Elle sortait prestement de son trou, s'essayait quelques secondes à l'orifice pour se réhabituer à la lumière du jour, trottait légèrement dans le bois en envoyant ses pattes de derrière de droite et de gauche avec un petit bruit qui l'amusaient fort, et arrivait ainsi aux framboisiers qui formaient la limite de la région d'ombre.

C'est là qu'elle fit son apparition au moment où le vieux ménage Lapinot s'entretenait d'elle.

Après avoir jeté un dernier regard sur l'horizon, Lupinette prit son parti : se remettant sur ses quatre pattes, elle se donna une claque sur la fesse gauche et démarra comme un zèbre. Frrr... Frrr... Avec sa queue qui faisait l'effet d'un pan de chemise apparaissant à la lucarne d'un pantalon déchiré.

Tout à coup elle s'arrêta, s'assit sur son séant et ne bougea plus pendant une demi-minute. Par gourmandise. Oui, vraiment, par pure gourmandise. Parce qu'elle avait faim, et voulait se délecter un peu plus longtemps à l'idée du plaisir qu'elle allait avoir à grignoter les feuilles appétissantes.

Ah! ce qu'elle était gourmande, cette Lupinette! Il ne faut pas croire qu'elle eût mangé n'importe quoi. Il lui fallait des choses bien tendres, de jolie couleur et de goût exquis. Lorsqu'elle avait trouvé l'objet de ses désirs, elle fonctionnait de ses petites mâchoires avec une vitesse vertigineuse, comme si toute la verdure allait disparaître d'un coup de la surface de la terre, et qu'il s'agissait de faire en une fois provision, jusqu'à la vie éternelle.

Qu'est-ce qui arrivait, alors? Mais, ce que vous devinez, évidemment. Comme son estomac n'était pas une grange de capacité infinie, il arrivait un moment où Lupinette commençait à ressentir un malaise à son abdomen. Elle le regardait alors avec épouvante, car il était dur comme un pneu gonflé à deux atmosphères. Rien n'était comique, alors, comme de voir l'air inquiet qui se peignait sur sa frimousse et l'angoisse avec laquelle elle promenait ses pattes sur son ventre, pour s'assurer qu'il résistait encore et n'allait pas éclater.

« Bonne leçon, direz-vous, et à la suite de laquelle elle ne recommencera plus. »

O comme vous connaissez mal Lupinette! Non, elle ne recommençait plus, mais seulement jusqu'au lendemain matin. Et le lendemain matin, la leçon de la veille était oubliée, et notre canaille se mettait à réenfourner de plus belle, exactement comme si elle en faisait l'expérience pour la première fois de sa vie. Elle avait même si peu le repentir de ses péchés de gourmandise qu'au retour de chacune de ces séances d'ingurgitation, revenue dans son trou,

elle mesurait la taille avec un jonc, pour voir à quel point sa circonférence avait augmenté. C'est à désespérer, n'est-ce pas ?

Maintenant vous allez me demander pourquoi ses parents ne la corrigèrent pas de ce vilain défaut. Pourquoi ? C'est bien simple : parce que Lupinette, une fois en âge de trotter seule, leur avait bel et bien faussé compagnie, en leur laissant pour tout souvenir, et comme seul témoignage de reconnaissance, cinq douzaines de cartes de visite.

Car non seulement elle était gourmande, mais elle était terriblement indépendante.

Dès son plus jeune âge, alors que ses autres frères et sœurs restaient tranquillement à jouer auprès de leur mère, notre demoiselle s'en allait sans avoir l'air de rien, et furetait dans tous les coins du bois. Aussi connaissait-elle tous les buissons, leur forme et leur couleur ; toutes les racines, et les endroits où il y avait des pommes de pins ; les lieux de grand soleil ainsi que les fourrés pleins d'ombre. Il n'y avait rien, dans les environs, dont elle ne fut la place.

A vivre ainsi indépendante, elle avait rapidement échappé à l'influence de sa douce mère, qui devenait trop caduque pour courir tout le long du jour derrière ses galopins d'enfants. C'est ainsi que bien que sa maman fût remarquablement sobre, et n'eût jamais commis aucun excès dans le boire ou le manger, Lupinette avait laissé croître insensiblement en elle des dispositions lamentablement opposées aux enseignements et aux exemples de son clavier familial.

Heureusement qu'au fin fond du fond, c'était une gentille lapinette, qui, de temps en temps, revenait faire visite à sa mère, tout heureuse d'en profiter pour lui inculquer de bons principes.

Telle était Lupinette au moment où nous faisons sa connaissance, à l'instant précis où, au bord du bois, elle allait faire son plein de trèfle.

* * *

C'est à cet instant aussi que, venant d'un bois voisin dans ce champ, pour la première fois, un gros pataud de jeune lapin était en train de s'empiffrer, sans souci du ciel ou de la terre.

Il s'appelait Bouloufard.

Il était court et trapu, avec des cuisses carrées et des pattes dégoutantes, car il marchait sans regarder où il allait et sans s'inquiéter pour un centime des endroits où il roulait.

On n'avait jamais vu pareil jeune rustaud lapin dans ces contrées depuis longtemps.

Bien qu'il ne fût pas beau, et encore moins élégant et habile, sa mère l'adorait.

Bouloufard avait une tête trop grosse pour son corps, mais sa mère la trouvait admirablement proportionnée.

Ses poils trop longs lui faisaient une tête de lapinette, mais sa mère les déclarait ravissants et interdisait qu'on les coupât.

Et dans son jeune âge, il avait marché de telle manière que des gens inavertis eussent pu croire que s'il avait une lapine pour mère, il devait avoir un canard pour père. Mais même alors, sa mère s'obstinait à proclamer qu'il marchait admirablement.

Il faut dire que les mamans voient plus loin que l'heure qui passe, et projettent leur vision dans l'avenir. C'est pourquoi on ne peut pas dire avec certitude que la mère de Bouloufard avait complètement tort en attribuant à son fils des qualités éminentes, qui pouvaient se manifester plus tard dans toute leur splendeur.

Quoi qu'il en soit, au cours de cette promenade aventureuse risquée pour la première fois dans ces parages, Bouloufard était arrivé au champ de trèfle à l'autre bout duquel Lupinette se régala.

Or il se fit qu'en avançant patte-à-patte vers l'intérieur du champ, Bouloufard de son côté, et Lupinette du sien, ils se trouvèrent bec-à-gueule sans savoir comment. D'ailleurs, en général, les lapins ne s'interrogent pas sur la manière dont se produisent les événements.

De se trouver ainsi l'un en face de l'autre, Lupinette et Bouloufard furent, au premier moment, assez ahuris. Ils ne se connaissaient pas, ne s'étant jamais vus, et n'ayant jamais entendu parler l'un de l'autre dans leur famille.

Qu'allaient-ils faire ? Ce que font tous les lapins qui se rencontrent pour la première fois : se présenter.

Les lapins parlent une langue que les hommes ne comprennent pas. Aussi ne pourrais-je pas rapporter les termes dans lesquels ils se dirent réciproquement : « Je suis Lupinette » — « Et moi,

je suis Bouloufard. » Cela me serait impossible. Mais je puis affirmer de manière positive qu'ils se présentèrent l'un à l'autre. D'ailleurs les lapins ont toujours sur eux des cartes de visite.

Ce que je puis assurer également, c'est que la présentation ne fut point longue. Car après quelques simagrées, l'on vit Lupinette et Bouloufard s'entretenir comme s'ils étaient amis depuis l'arche de Noé.

Ah ! si vous aviez été là, caché au milieu du champ de trèfle vous en auriez vu de drôles de choses !

Et d'abord Bouloufard, à qui ce n'était jamais arrivé, se gratter sans en avoir l'air, avec la patte arrière gauche, de la boue qu'il avait sur la patte avant droite. Il grattait, il grattait, avec une telle vigueur qu'il faillit plus d'une fois perdre l'équilibre et rouler aux pieds de Lupinette.

Celle-ci, de son côté, se faisait belle à sa façon : assise sur son arrière-train, elle se lissait les pattes de devant en prenant des attitudes penchées qui lui cambrèrent la taille.

Vous auriez vu Bouloufard devenir galant, et Lupinette cesser de manger ; et tous les deux faire des manières, des manières...

Vous auriez vu Bouloufard grignoter la tige d'une plante de trèfle, la prendre délicatement entre ses dents et l'offrir avec mille grâces comiques à Lupinette.

Vous auriez vu Lupinette, minaudant de mille façons, faire semblant de refuser l'hommage de Bouloufard, et le presser de manger lui-même le trèfle odorant.

Vous auriez vu Bouloufard insister en faisant des yeux charmants, et Lupinette refuser toujours en baissant les paupières et laissant tomber négligemment l'oreille gauche.

Vous auriez vu Bouloufard devenir tout triste devant le refus persistant de Lupinette, et cette dernière, du coup, vaincue, mais toujours rusée, prendre en bouche la feuille appétissante en mettant la tige dans la bouche de Bouloufard en lui faisant comprendre, en langage de lapin, qu'il devait manger aussi.

Ils mangèrent donc tous deux, chacun à un bout, et se rapprochant. Se rapprochant à tel point que bientôt il n'y eut plus qu'un millimètre de tige de trèfle entre le museau de Lupinette et celui de Bouloufard.

Vous auriez vu... vous auriez vu des masses de choses, car il y a trente-six idées dans les cervelles de lapins.

Bouloufard et Lupinette trouvèrent certainement un goût nouveau au trèfle du champ, car ils mangèrent encore quarante-sept brins de la façon que je viens de décrire. A quarante-huit ils s'arrêtèrent, car ils avaient déjà fait provision auparavant, et ils commençaient à se sentir lourds.

Lourds et légers en même temps, et ils trouvaient cela très drôle et très agréable. Lupinette déclara que jamais le soleil couchant n'avait été si splendide, tandis que Bouloufard, pour sa part, annonça que les soirées d'août étaient les plus émouvantes.

Mais comme la nuit tombait, il fallut se quitter.

Je crois que Bouloufard, le premier, parla du départ. Malgré toute l'émotion que lui procurait cette soirée d'août. Mais Bouloufard était un homme (ai-je déjà dit que c'était un homme, et que Lupinette était une jeune fille ?). Bouloufard en parla donc le premier, étant un homme, parce que les hommes attrapent plus vite froid dans la fraîcheur de la nuit. (C'est du moins ce qu'il raconta à Lupinette.)

Mais on se jura — ah oui ! on se jura — que le lendemain à la même heure, au même endroit, on se reverrait.

Ainsi fut fait, le lendemain et les jours suivants, pendant une semaine. Chaque fois Bouloufard et Lupinette se redisaient les mêmes choses et mangeaient le trèfle par les deux bouts. Le huitième soir, comme ils n'avaient vraiment plus rien de neuf à se dire, Lupinette parla de mariage.

— « Si on se mariait ? demanda-t-elle à Bouloufard.

— « C'est une idée comme une autre », répliqua celui-ci, sans fol enthousiasme.

On décida donc que le lendemain Bouloufard irait faire sa demance aux parents de Lupinette. (Le papa de Bouloufard étant mort quelques jours auparavant, dans un accident de chasse.)

Puis le lendemain arriva.

Lupinette était la première au rendez-vous.

Bouloufard arriva peu de temps après elle ; il s'était fait très beau en se lavant les pattes.

Bras-dessus, bras-dessous, ils se rendirent chez les parents de Lupinette qui habitait une maison semblable à celle de Bouloufard. Cela indiquait un même rang social, et ne pouvait que faciliter les affaires.

Arrivée à la porte de chez ses parents, Lupinette entra la première dans le couloir obscur, pour montrer le chemin à son fiancé. Ils arrivèrent ainsi dans le salon de famille. La papa de Lupinette, qui s'appelait M. Lapinus, était en train de creuser une niche dans le mur pour dégager une belle racine qu'il venait d'y découvrir, et qui constituerait un ornement sensationnel pour le jour du mariage. La maman de Lupinette, M^{me} Lapinus, née Lapina, rongea dans un coin un bout de papier qu'elle avait trouvé dans le bois et ramené chez elle. C'était un morceau de feuilleton du *Patriote illustré*.

Quand Lupinette et Bouloufard firent leur entrée, le papa et la maman de la fiancée cessèrent immédiatement leur travail pour examiner le candidat-gendre.

Comme il ne faisait pas très clair dans le salon, celui-ci ne fit pas trop mauvaise impression. Surtout qu'à son futur beau-père, il apportait un fume-cigare en fête de paille d'avoine.

Lupinette fut ravie de constater que son fiancé entrait dans les bonnes grâces de ses parents, et ne douta pas qu'ils consentissent à son mariage.

C'est ce qu'ils firent. Ils étaient d'ailleurs enchantés de se débarasser honorablement de leur fille, car le matin même, il venait encore de leur naître deux enfants supplémentaires.

On décida que la noce aurait lieu le lendemain, de manière à pouvoir avertir les parents des futurs époux.

Par les soins de dix musaraignes, le faire-part fut envoyé dans tous les clapiers, à un kilomètre à la ronde :

« Monsieur et Madame Lapinus-Lapina ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Lupinette avec Monsieur Bouloufard Lapinus. »

Le mariage fut très réussi. Il fut suivi d'un lunch, où toutes les vieilles matrones lapines des alentours engouffrèrent du thym jusqu'à toujous.

* * *

— Est-ce qu'ils ont eu des enfants, dis, Lupinette et Bouloufard ?
— Oui, Lulu. Tous les lapins du bois de Tombay.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

Fernand Severin

Un de nos meilleurs poètes belges vient de mourir, suivant de près Albert Giraud. La génération de la *Jeune-Belgique* disparaît peu à peu. Fernand Severin occupait une place discrète dans la pléiade que Max Waller avait groupée autour de sa fringante revue. Il était poète trop intime et trop délicat pour se mêler avec impétuosité aux batailles littéraires. Il s'était composé un idéal de beauté calme et pure, qui lui suffisait et auquel il est resté fidèle pendant plus de quarante ans, depuis son premier recueil, *Le Lys*, qui date de 1888, jusqu'à sa mort.

Sa production poétique, tout à l'opposé du bouillonnement perpétuel d'Emile Verhaeren, fut presque aussi restreinte que celle de José-Maria de Heredia. Il avait conquis, pour d'autres motifs que cette ressemblance, les sympathies de l'auteur des *Trophées*, qui écrivait à son sujet :

« C'est, en Belgique, le poète que j'admire entre tous. Assurément, je ne prétends pas nier que Verhaeren puisse être un plus puissant génie, où que l'art d'Iwan Gilkin soit plus ciselé, plus plastiquement parfait. Mais, véritablement, Severin est le poète, il est poète avant tout, et il est seulement cela. Comment songerait-il aux raffinements d'écritures, aux recherches patientes et tourmentées de rythmes à la mode aujourd'hui ? Il ne chante pas pour faire œuvre d'art ; il chante parce que son cœur déborde,

et parce que, chez lui, le vers moule naturellement, sans effort apparent, les joies, les tourments vagues et les tristesses du cœur. »

Aussi, Severin n'avait-il pas le souci de découvrir des sujets nouveaux ni de se créer un cœur innombrable. Tous ses poèmes tiendraient aisément en un volume de format ordinaire. Il a préféré la qualité à la quantité, se préoccupant, d'une édition à l'autre, de lisser des poèmes qui, dans leur forme primitive, semblaient déjà parfaits.

Parfaits dans leur genre et, si j'ose dire, dans leur imprécision. L'école réaliste n'a pas exercé son influence sur ce poète, dont les visions aux contours fuyants n'ont rien de plastique, rien de fouillé dans le détail. Les images hardies et éclatantes de Verhaeren lui sont inconnues ; les vers ont la clarté fluide du brouillard qui s'évapore au soleil du matin ; les paysages ne sont pas déterminés dans leurs lignes géographiques irréductibles et les sentiments qu'ils inspirent n'ont rien de heurté ni de violent :

*Un soir d'été tombait, lorsque, superbe et lente,
Notre nef s'éloigna du rivage enchanté :
L'air était langoureux, et la brise, indolente,
Et l'ombre se dorait d'une vague clarté.*

*Nous nous taisions, troublés par la beauté de l'heure !
Cependant, je voyais, pâle et silencieux,
Rayonner sur tes traits la joie intérieure,
Et des larmes, parfois, scintillaient dans tes yeux...*

Ces vers sont extraits d'*Un Chant dans l'ombre*, titre de recueil qui, comme *Les Matins angéliques* et *La Source au fond des bois*, trahissait déjà l'attrait de Severin pour la nature douce, calme, à demi transparente sous le voile d'une brume azurée. On applique volontiers à l'ensemble de sa poésie les trois vers qui résument l'évocation d'un de ces paysages aussi « généraux » que ceux du *Télémaque* :

*Tout est vague. La forme idéale et divine
Des choses se voit moins qu'elle ne se devine.
Et l'œil se réjouit de leur suavité (1).*

De fait, malgré cette imprécision des images et des sentiments, on garde, de cette poésie éthérée, une agréable impression. Si la mâle vigueur est absente, en revanche, on ne peut se défendre de goûter le charme d'une poésie si simple et si musicale, qui semble l'émanation naturelle d'un paysage.

Quelque incertain que soit le tableau de l'Ombrie tracé par ce peintre impressionniste, aucun pèlerin d'Assise ne niera l'intime correspondance de ces vers translucides avec la pureté du ciel ombrien :

*Ce beau pays qui s'offre à qui descend des monts,
Tout baigné d'aube, entre ses nobles horizons,
C'est l'Ombrie ; un pays dont la douceur est grave...*

*O pèlerin, qui vas, mais qui n'espères plus,
Arrête enfin les yeux sur ces coteaux élus,
Et dis-moi si ton rêve a rien d'aussi suave.*

*Là-bas, les horizons frissonnent dans l'azur ;
L'air est en paix, le jour, idéalement pur ;
Une joie angélique et chaste est dans l'espace.*

*Il semble qu'un matin pascal, tiède et charmant,
Enveloppe ici tout de son enchantement,
Et la nature a l'air d'être en état de grâces... (2).*

(1) Dernière pièce d'*Un Chant dans l'ombre*.

(2) *Les Matins angéliques*. Poèmes. Mercure de France.

Fernand Severin garde à peine du paysage les lignes dominantes. Il se reporte plutôt à la contemplation intérieure de l'âme, et c'est là tout son art poétique, comme il l'a lui-même défini :

*Ton âme parle : il te suffit de l'écouter.
Sa voix est douce; elle est insinuante et tendre;
Parfois le bruit du monde empêche de l'entendre
Parce qu'étant une âme elle parle tout bas;
Si tu l'écoutes bien pourtant, tu l'entendras... (1).*

Plus tard, dans son dernier recueil, paru en 1926, *La Source au fond des bois* (2), qui est aussi sa meilleure œuvre, il a justifié la modération classique qu'il avait, non sans effort ni sans réaction contre le goût nouveau, maintenue tout le long de sa carrière de poète.

A ce moment, le poème intitulé *Bellérophon* avait particulièrement retenu mon attention dans un article de critique paru ici même. Frappé du ton énergique, inattendu chez ce poète et qui montrait qu'il aurait pu, aussi bien que d'autres, s'abandonner à la frénésie romantique, s'il l'avait voulu, je le félicitai d'avoir dompté la fougue de Pégase en soumettant sa poétique à une sévère discipline. Car il faut être fort pour rester doux et pour canaliser dans une forme régulière les élans de l'inspiration poétique, tumultueuse par nature.

Il me fut reconnaissant d'avoir deviné le sentiment qu'il avait discrètement voulu exprimer dans son *Bellérophon*. « Les critiques ont lu si distraitemment mon dernier volume, ajoutait-il; ils n'ont pas vu que ce poème était, au fond, une défense de tout mon œuvre poétique. » Raison, pour nous, de relire ce vigoureux morceau :

BELLÉROPHON

*Certes, d'obscurs bergers l'admiraient, autrefois,
Fils de Méduse, quand, sauvage et libre encore,
Tu surgissais soudain au-dessus de leurs bois,
Ainsi qu'un vivant météore.*

*Digne sujet d'orgueil! Vers quel but ignoré
T'emportait, loin de nous, ton aile fulgurante?
Pourquoi sillonnais-tu l'étendue, entouré
D'étonnement et d'épouvante?*

*Nul dessein ne réglait ton allure, ô radeur;
Mais, hennissant de joie et d'orgueil juvénile,
Tu prodiguais sans but ta magnifique ardeur,
Telle qu'une force inutile.*

*Je suis venu. Pensez, j'ai mesuré des yeux
Ton essor acclamé des foules en extase;
Il m'a plu d'être, avec votre secours, ô dieux,
Celui qui dompterait Pégase.*

*Tu tressaillais, flairant ta servitude. En vain!
J'ai saisi tes naseaux crispés d'effroi; ta bouche,
En ren-clant d'horreur, a reçu l'épre frein;
J'ai maîtrisé ton cœur farouche.*

*Me voici sur ton dos, qui frémit de l'affront,
A quoi bon? Une inéluctable destinée,
Désormais, asservit à mon dessein profond
Ta fougue, enfin disciplinée.*

(1) *La Solitude heureuse*. Poèmes. Mercure de France.

(2) Paris, Renaissance du Livre.

*Va, cabre-toi. J'étreins de mes genoux nerveux
Tes flancs couverts d'écume, où la révolte gronde;
Malgré toi, la jureur me conduit où je veux.
Ta rébellion me seconde.*

Concluons donc que, si Fernand Severin a toujours cultivé la poésie claire (que nous ne confondons pas avec la poésie pure, mise à la mode par l'abbé Bremond!), ce n'est pas sans travail qu'il a obtenu cette transparence. Son style semble couler de source, mais cette limpidité est le résultat d'une application soutenue. Elle est le triomphe de la discipline sur le bouillonnement de l'inconscient.

PAUL HALFLANTS.

Un patriote de 1830

Le chevalier Stas

A l'occasion du Centenaire de notre indépendance, on a magnifié, à juste titre, les grands noms de la Révolution libératrice. Il sied actuellement qu'on célèbre la mémoire de personnalités, moins en lumière dans l'histoire, mais dont le zèle persévérant prépara et soutint le geste des héros historiques de la lutte. Le chevalier Stas est de ceux-là.

Né en 1791, à Liège, d'une ancienne souche lossaine, qui avait ses attaches terriennes à Richelle (1), Dieudonné, chevalier Stas, apparaît comme se réclamant des vraies traditions belges : l'amour de la foi catholique et le culte de l'indépendance. Cette double passion inspira en lui l'homme politique, le membre actif de la presse et l'animateur d'œuvres sociales.

A peine le régime hollandais est-il instauré dans nos provinces, que Dieudonné Stas décide de se déclarer, à Liège, par le moyen de la presse, le défenseur des droits méconnus des catholiques. Dès novembre 1821, il prend la direction du *Courrier de la Meuse*, quotidien régional, qui avait été fondé en janvier 1820 (2) par l'abbé Neujean, curé de Saint-Nicolas. Le *Courrier de la Meuse*, devenu la propriété de Dieudonné Stas — et il le resta jusqu'à sa suppression — s'affirme tout de suite comme l'organe du parti catholique liégeois et l'un des adversaires les plus redoutables du gouvernement hollandais.

La rédaction du journal est confiée par Dieudonné Stas, sous ses propres directives, à la plume d'un polémiste érudit et intrépide : Pierre Kersten.

Ainsi que le constate Ulysse Capitaine dans son ouvrage *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, le *Courrier de la Meuse* peut être considéré comme l'un des journaux les mieux rédigés que Liège ait possédés : la période de 1825 à 1831 surtout est la plus remarquable, tant par la logique des principes que par l'esprit et la conviction qui en caractérisent la polémique. « Jamais, comme l'a dit un écrivain, cette feuille ne céda à aucun mouvement d'animosité, et si elle attaquait l'homme public, elle sut respecter l'homme privé, ses qualités, ses droits, ses préjugés même (3). »

Et cependant, l'opposition du *Courrier de la Meuse* bat en brèche, sans relâche, les mesures anticatholiques du gouvernement hollandais. Elle s'affirme notamment contre les arrêtés de juin, de juillet et d'août 1825, qui réglementaient, pour l'asservir, l'enseignement moyen et surtout l'enseignement moyen préparatoire aux études philosophiques et théologiques des séminaires.

A la vérité, l'enseignement moyen était régi par le gouvernement conformément à la célèbre « Loi fondamentale ». Mais Guillaume I^{er} s'était avisé d'ériger à Louvain son trop fameux Collège philosophique, dont il rendait la fréquentation obligatoire pour quiconque

(1) Près Argenteau.

(2) On croit communément que le *Courrier de la Meuse* fut seulement créé le 1^{er} juillet 1820; c'est une erreur.

(3) P. 169.

voulait entrer au séminaire (1). Ce collège gouvernemental, d'esprit opposé aux principes du droit canonique, et cause de ruine pour les petits séminaires, devait être la pierre d'achoppement contre laquelle viendraient se briser les négociations entamées entre le Saint-Siège et le gouvernement des Pays-Bas, en vue d'un concordat.

Aussi, en 1828, les difficultés étaient-elles arrivées à leur paroxysme par suite des tendances despotiques, certes, qui caractérisaient Guillaume I^{er}, mais, au premier chef sans conteste, à cause de la mauvaïse foi des ministres du Roi dans la considération des problèmes belges.

Si les catholiques réclamaient avant tout la liberté de l'enseignement, les libéraux, de leur côté, combattaient pour la liberté de la presse; parmi eux, De Potter était le point de mire des intrigues gouvernementales. Or ces deux libertés, celle de l'enseignement et celle de la presse, étaient inscrites dans la « Loi fondamentale » et sur ce terrain commun, constitutionnel, se créait entre catholiques et libéraux une union, qui avait pour but le maintien de ces franchises du droit moderne.

De commun accord avec le *Catholique des Pays-Bas*, le *Courrier de la Meuse* tente d'entraîner les catholiques dans ce grand mouvement d'allure patriotique, auquel participent les libéraux. Sans doute, entre les deux groupes persistait plus d'une défiance. Les catholiques ne voulaient rien abdiquer de leur idéal chrétien dans leurs revendications, ils étaient en cela orientés par les avertissements de Mgr Capaccini, intèrnonce aux Pays-Bas. Quant aux libéraux, ils craignaient que l'union, proposée par leur organe le *Mathieu Laensberg*, n'en vînt à trop favoriser les visées religieuses des catholiques. Aussi, ce ne fut qu'à la longue que le *Courrier des Pays-Bas*, opposé d'abord à l'union, finit par adhérer au programme des *Patriotes-Unis*.

« C'est dans les bureaux du *Courrier de la Meuse*, rappelle l'*Indépendance belge* du 5 janvier 1865, à l'occasion de la mort de Pierre Kersten, que fut conclue cette union entre catholiques et libéraux, qui amena la chute du gouvernement hollandais. MM. Kersten, Stas, MM. Devaux, Rogier et Lebeau, furent les promoteurs les plus actifs et les plus décidés de cette alliance. »

Cette « Union des Patriotes », éclose à Liège dès 1827, se manifeste superbe notamment le jour où il faut réclamer par voie de pétition le redressement des griefs. C'est encore au *Courrier de la Meuse* qu'on doit le succès de ce mouvement. N'avait-il pas publié en 1828 une statistique, qui établissait à l'évidence la partialité révoltante du gouvernement hollandais dans le choix des hauts fonctionnaires?

Le 26 janvier 1829 paraît la première liste des pétitionnaires qui demandent la liberté de l'enseignement. Tout en la publiant, le *Courrier de la Meuse* ouvre ses colonnes à un appel en faveur de la pétition pour la liberté de la presse, déposée au bureau du *Politique*, — ce journal succédait au *Mathieu Laensberg*. Bientôt le mouvement pétitionnaire gagne toutes les provinces et jusqu'à la Hollande, où il trouve des signataires en faveur de la liberté de l'enseignement, nous apprend le *Courrier de la Meuse* du 2 février 1829, à Bois-le-Duc, à Amsterdam, à Utrecht et à Rotterdam.

En avril, l'opposition politique de l'Union catholique libérale recevait à Liège sa consécration définitive. Sur les instances du *Courrier de la Meuse*, se créait une Association constitutionnelle pour le redressement des griefs. Ses candidats aux élections provinciales de 1829 triomphèrent dans toute la province, sauf à Herstal. Dieudonné Stas fait partie du bureau de l'association. Il était composé d'une vingtaine de membres mais enveloppé de secret (2).

Au commencement de l'année 1830, le 17 janvier, le *Courrier de la Meuse* propose d'ouvrir une souscription nationale au profit des hauts fonctionnaires qui venaient d'être destitués par le gouvernement. En même temps, il demande qu'on décernât des récompenses d'honneur aux citoyens qui, par leur conduite, auront bien mérité de la patrie. Le projet, émis par MM. Lebeau, d'Oultremont et Stas, est accueilli d'emblée et à la fin du mois dix-sept journaux y sont ralliés.

Cette même année, quelques jours avant l'échauffourée du

25 août, qui immortalisa la *Muette de Portici*, le *Courrier de la Meuse* est poursuivi devant les tribunaux, non pour la première fois, par la censure hollandaise. La Révolution se chargea elle-même d'arrêter net la procédure en cours.

L'insurrection du 25 août avait à peine éclaté à Bruxelles, qu'à Liège, elle fait traînée de poudre et, comme le relate M. Paul Harsin dans son étude *Liège et la Révolution de 1830*, amène dans la métropole mosane le gouverneur Sandberg à remettre ses pouvoirs, pour conjurer le pire, à une « Commission de Sûreté publique ». Très adroitement, Sandberg compose cette commission de la plupart des membres de l'association constitutionnelle de 1829. Ainsi, en firent partie, par le choix même du gouverneur, avec le comte d'Oultremont et le député de Gerlache, les directeurs de journaux Stas et Lebeau. Ce sera une petite république, investie d'une véritable omnipotence, à laquelle la régence sera pleinement subordonnée.

* * *

Plus tard, la liberté reconquise et l'indépendance reconnue par les grandes puissances, il s'agissait pour les Belges de se choisir un Roi et de fixer leurs frontières. Dès le début de 1831, le 4 janvier exactement, le *Courrier de la Meuse*, faisant entièrement confiance au Congrès National, écrit ces lignes « Au Congrès seul appartient le choix du futur souverain de la Belgique; la nation lui a délégué ce pouvoir ». Mais le journal se permet d'ajouter que le monarque aura à renoncer à tout intérêt personnel et à respecter en tout point les libertés nationales.

Malheureusement, nombre de Belges paraissaient vouloir exiger de notre futur chef d'Etat des conditions difficiles à remplir pour l'accession au trône. Et malheureusement aussi, le *Courrier de la Meuse* faisait partie de ceux-ci. Il se ressaisit bien vite, et, dès le 17 janvier, il dénonce le péril que courrait l'existence de la nation, si le gouvernement, qui s'appelaient lui-même provisoire, s'éternisait.

Selon le *Courrier de la Meuse*, la candidature du duc de Nemours était à la rigueur acceptable, si ce prince se trouvait à même de remplir les charges de la nouvelle royauté, sans qu'on dût craindre une conflagration générale. Mais ses préférences vont au prince de Saxe-Cobourg. « Nous sommes prêts à accepter le prince Léopold, s'il nous apporte la paix et une indépendance honorable », écrit-il le 1^{er} mai 1831.

Néanmoins une vive opposition se manifestait contre le prince allemand, dont la valeur cependant avait forcé l'attention de l'Europe. Certains catholiques ne voulaient à aucun prix d'un souverain protestant et quantité de Belges demandaient qu'avant toute élection, on réglât la question des limites territoriales. Le *Courrier de la Meuse* s'élève contre ces prétentions. Il insiste sur le danger qu'il y avait à tergiverser indéfiniment et signale que les armées de Guillaume I^{er} sont prêtes à entrer en campagne, tandis que les nôtres ne l'étaient guère. Le 5 juin il écrit encore que « l'on accorderait probablement à Léopold de Saxe-Cobourg ce qu'on s'obstinait à refuser à la Révolution ». Le lendemain, il annonce l'élection du prince Léopold, à une forte majorité.

L'avenir de la Belgique s'ouvrait sous les auspices d'une Constitution qui, au point de vue des principes, fut considérée plus tard comme le prototype des chartes de l'Europe moderne. Le *Courrier de la Meuse* continue de se montrer le protagoniste des principes, qui inspiraient la droite à cette époque, sur la base des libertés de 1830. Il ne cessait de prendre de l'essor, bien que depuis 1834, Pierre Kersten eût déposé sa plume de combat. Dieudonné Stas considère même comme un devoir d'étendre son action sociale, en élargissant le champ de pénétration de son journal.

Jusqu'à nul journal franchement catholique n'avait vu le jour à Bruxelles. Le 1^{er} janvier 1841, c'était chose faite, le lendemain du jour, où, pour la dernière fois, se publiait à Liège le *Courrier de la Meuse* paraît dans la capitale le *Journal de Bruxelles*, qui terminait son premier numéro par cette profession de foi. « Tout pour la Belgique; nous n'avons et ne voulons avoir d'autre devise. »

Le quotidien mosan s'était mué en un organe de grand journalisme, qui avait hérité de ses traditions et demeurait d'ailleurs dirigé par le même propriétaire. Nouvel organe national, il reste, au témoignage de Léopold Fabri (1), une des personnalités en vue du monde politique liégeois à cette époque, un journal plein de dignité, de force et de convenance, voire le meilleur de la

(1) Arrêté du 11 juillet 1825.

(2) On ne connaît avec certitude que dix noms : le comte d'Oultremont, président; l'avocat de Sauvage, vice-président; le baron de Gerlache, Stas Lebeau, etc.

(1) Lettre de Léopold Fabri au Père Beckx.

Belgique, que les libéraux, non moins que les catholiques entoureront d'estime et de sympathie.

On ne s'étonnera pas de voir le général Brialmont, le célèbre fortificateur, manifester, dans une lettre du 8 octobre 1851, ses patriotiques appréhensions auprès de son parent et ami, le directeur du *Journal de Bruxelles*. Il confie à la largeur de vues du chevalier Stas ses justes alarmes sur l'état de l'armée belge à l'approche du coup d'État du 2 décembre, dont il a le pressentiment; ajoutant, au surplus, qu'il ne se fait aucune illusion sur le sort réservé à ses écrits militaires dans certains milieux étroits, libéraux ou catholiques, particulièrement auprès de Frère-Orban.

En 1856, après l'arrivée du parti catholique au pouvoir, le chevalier Stas, la soixantaine dépassée, se retire de la vie combative de la presse. Il abandonne (1), non sans regrets, la propriété du *Journal de Bruxelles* « son enfant » comme il l'appelait, pour se consacrer à la constitution de l'Association conservatrice de Bruxelles, dont il est élu président.

Les catholiques de Liège lui offrirent son portrait en signe de gratitude. Ceux de Bruxelles feront de même. Tous salueaient en lui le « Vétéran des luttes nationales », ce vétéran, dont Boone (2), Merode, de Theux, Meulenaere, Raikem, Montalembert, Veuillel, Falloux s'honoraient d'être les amis intimes. Sa vie spirituelle s'alimentait dans de fréquents entretiens avec le nonce apostolique Mgr Pecci, devenu plus tard S. S. Léon XIII, et avec le P. Beckx, le futur général de l'ordre des Jésuites.

En 1868, âgé de soixante-seize ans, Dieudonné Stas s'éteignit dans les sentiments de la plus fervente piété. A la Chambre, son nom est cité avec honneur par Barthélemy Dumortier. Aux obsèques solennelles, Alphonse Nothomb, président de l'Association conservatrice constitutionnelle de Bruxelles, prononce son oraison funèbre. Le chevalier Stas, souligne-t-il, « fut le promoteur, le soutien et l'honneur de l'Association conservatrice, à laquelle il a consacré les derniers efforts de sa vie et inspiré son double caractère : l'ordre avec la foi catholique et la liberté... Désintéressé, intègre, modeste jusqu'à l'humilité, bon et doux comme un enfant, il redevenait vif, opiniâtre, d'une indomptable mais calme énergie, quand il s'agissait de défendre et de propager les principes qui l'ont inspiré de son premier à son dernier jour ».

Décoré de la Croix de fer et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, le patriote liégeois avait modelé toute sa vie politique sur sa devise *Pro patria Stas*.

CHRISTIAN LINARD DE GUERTECHIN.

Inventaire

M. Benjamin Crémieux vient de dresser l'inventaire de la littérature de ces dix dernières années, et encore qu'il s'efforce d'en dégager les signes d'une « reconstruction » prochaine, cet inventaire est proprement celui d'une liquidation, pour ne pas dire d'une faillite.

Comme beaucoup d'entre nous, M. Crémieux avait cru que nous assisterions après la guerre à un renouveau des lettres. « Ce serait bien la première fois, répondait-il en 1922 à une enquête, qu'on verrait le monde changer de face sans que se renouvelât la littérature. » Et pour mieux servir l'apport créateur de la nouvelle génération, il s'était exprimé de lui dégager la voie, en la désolidarisant de précédésseurs qui ne devaient plus rien avoir à lui apprendre. S'il met-

(1) Il cède son journal à Paul Nève.

(2) Le Père Boone de l'ordre des Jésuites était du nombre des ecclésiastiques belges que Napoléon fit incorporer en 1813 dans l'armée impériale parce qu'ils avaient refusé de se soumettre à un évêque intrus.

tait France, Barrès et quelques autres parmi ces « modèles périmés », il rangeait aussi André Gide au nombre de ces maîtres d'un autre temps qui s'étaient « liquidés eux-mêmes ». Qu'avait-on besoin désormais de s'adresser à des écrivains qui n'enseignaient qu'« à se palper, à s'ausculter, à chercher et à s'assurer qu'on était bien vivant » ? Et M. Benjamin Crémieux affirmait avec allégresse : « Les hommes de notre génération savent qu'ils sont vivants, parce qu'ils ne sont pas morts, ayant, cinq années durant, risqué de mourir d'une minute à l'autre. Un survivant s'étonne d'exister, il ne doute pas de son existence. Autour de nous, tout ce qui a détruit cherche à ressusciter. Cet après-guerre est une poussée unanime vers la vie, une floraison, une naissance. » Pour M. Crémieux, tout semblait donc annoncer « une nouvelle grande époque littéraire ». « Le monde, écrivait-il alors, le monde s'offre dans sa nudité belle ou laide, belle et laide. Il n'y a qu'à se baisser pour ramasser des sujets de tragédie, de roman, d'épopée. Le lyrisme collectif (patriotique, religieux, social) réclame sa place; le lyrisme individuel s'est retrempé aux sources de l'action, au contact véritable (et non pas artificiel ou sadique) de la mort. Dire ce qui est, c'est déjà dire des choses intéressantes, et si l'on a du talent : émouvantes..., et si l'on a du génie : passionnantes et essentielles. » Et devant la riche matière que l'époque offrait à foison, il voyait déjà naître un nouveau classicisme, un « art optimiste et sain » qui élèverait les âmes...

Dix années ont passé qui ont démenti point par point ces précisions optimistes. Nous n'avons eu ni tragédie, ni épopée, ni lyrisme, et c'est à peine si l'on peut dire que nous avons eu des romans, en dépit de ce qu'on nous a proposé sous ce rapport. Non seulement l'action n'a pas vivifié l'inspiration de nos jeunes écrivains, mais ils ont fui l'événement, le réel, ce qui est, pour s'évader dans un nihilisme total, où « rien ne dure et rien n'existe ». Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils se sont montrés « plus attentifs à l'apparente agonie d'un monde d'idées et de façons de vivre » qu'aux grandes réalités humaines mises à jour par la guerre. D'où la chasse à toutes les formes de pensée et d'art qui coïncidaient avec ce sentiment de l'instable; et, à la faveur de ce trouble, des influences qu'on croyait abolies, celle d'un Gide par exemple, ont pu agir avec une virulence accrue sur toute une « littérature de doute, d'inquiétude et de négation ». Refus de la vie, volonté d'évasion, crise d'angoisse, esprit de révolte, voilà, selon M. Crémieux, ce qui caractérise la période 1918-1930; elle se traduit par une double faillite : « faillite du monde extérieur, faillite du monde intérieur ». Une « littérature d'inadaptés, de monstres, d'anormaux », tel est, après inventaire, le bilan de ces dix dernières années. M. Crémieux ne cherche pas à donner le change, et l'on ne peut plus sincèrement reconnaître que l'on s'était trompé.

Quelque surprise que nous ayons de voir son diagnostic coïncider avec celui que nous avons maintes fois établi ici-même, nous n'en tirerons nul avantage, car les espérances de M. Benjamin Crémieux, nous les avions, nous aussi, partagées. Tous les survivants de notre génération les ont, d'ailleurs, entretenues. Quoi qu'il en fût de nos préférences particulières, il y avait, entre les hommes de notre âge, un dénominateur commun, qui se fût manifesté davantage dans la vie intellectuelle et morale d'après-guerre, si les meilleurs des nôtres n'eussent compté parmi les morts; et jamais l'on n'a mieux senti qu'aujourd'hui ce qui s'est perdu avec eux. M. Benjamin Crémieux pensait à ses compagnons de jeunesse quand il esquissait, il y a dix ans, ce tableau d'une littérature réaliste et humaine, informée par l'enseignement de la guerre; il le voyait avec leurs yeux, il le traçait

à leur image. Il lui faut désormais reconnaître que la guerre n'a rien créé, qu'elle n'a exercé aucune action positive sur le monde idéologique et littéraire qui date de 1928. Bien plus, il doit également constater que certaines influences qui s'exerçaient de façon fragmentaire avant 1914 mais qui étaient alors vigoureusement contrebattues par d'autres, ont trouvé un climat favorable à leur renaissance et se sont développées exclusivement, sans rencontrer d'obstacle. Car la littérature d'après guerre, qui devait tout renouveler, n'offre aucun caractère spécifique dont on ne trouverait antérieurement l'origine : elle n'a fait le plus souvent que subir et s'offrir sans résistance à des idées, à des inspirations qui datent des années d'avant guerre. Son apport propre pourrait même trouver son symbole dans cette dépression d'énergie, cette démission de l'esprit critique et de l'esprit tout court qui a donné libre carrière à la survivance de doctrines qu'on croyait légitimement épuisées, après avoir été utilisées dans ce qu'elles offraient de meilleur, et rejetées dans ce qui s'était révélé négatif, pernicieux ou infécond. Mais n'est-ce pas, au contraire, en ce qu'elles ont de plus subversif des notions d'intelligence, de vie morale, de personnalité, qu'elles ont reconquis une nouvelle audience? On n'en a retenu que ce qui traduit ou favorise le désarroi, échappe à la logique, glisse vers l'inconscient, s'accorde à l'anormal ou à l'irrationnel. Et c'est dans la mesure où Gide, Dostoïevsky, Proust, Bergson aggravé par Freud, pouvaient être interprétés de la sorte, qu'ils ont été « découverts » par une génération qui se flattait d'innover en tout, alors qu'elle recommençait avec lassitude, scepticisme et découragement l'expérience de ses prédécesseurs. Car cette expérience, ils l'avaient faite, mais dans des conditions vitales plus favorables : avec la volonté de se trouver et non pas de se perdre. Ils cherchaient dans Bergson et jusque chez Gide ce qui était susceptible de libérer ou d'enrichir leur vie spirituelle, et tout leur profitait. De ce travail de mise au point, de revision et de critique, la génération d'après guerre n'a rien su retenir; c'est qu'il s'agissait moins pour elle de soumettre ces doctrines et ces œuvres d'art à une interrogation active, volontaire, que d'y élire ce qui coïncidait avec ses instincts affectifs et d'y trouver leur justification.

La conséquence de ce psychologisme intégral qui n'a plus connu d'autre réalité que le « moi », d'autre méthode que l'introspection, d'autre règle que la sincérité, nous le voyons : c'est la faillite de la personnalité, la notion de l'homme dissocié et détruite. Après l'objet perdu, le sujet perdu, constate M. Benjamin Crémieux; et la période 1918-1930 lui semble devoir rester dans l'histoire littéraire celle de la dissociation de la personne humaine. Là encore, il apporte à nos propres analyses une confirmation trop précieuse pour que nous ne recueillions pas son témoignage : « Le culte de la sincérité envers soi-même n'a pas réussi, dit-il, à nous faire voir plus clair en nous. Ce besoin de sincérité qui a mis au jour toutes les bassesses, faiblesses, incohérences et lâchetés de chacun, qui a poussé l'écrivain à ne plus exprimer que des émotions éprouvées ou contrôlées par lui, mais à les exprimer toutes, à ne plus taire, à mettre au contraire en relief, les plus inavouables, dès qu'il en trouvait trace chez lui, qui l'a poussé également à traquer ses souvenirs dans des romans autobiographiques, à décrire dans des romans d'enfance ses réactions et ses impulsions les plus instinctives, les plus spontanées, à user du monologue intérieur pour surprendre à travers les associations d'idées le libre jeu de l'inconscient, loin d'aboutir à une notion plus précise et plus complète de la personne humaine, n'a eu pour résultat que de faire douter d'elle... La personnalité humaine git en poussière; le « moi » fractionné en autant de « moi » successifs qu'il vit de minutes, incommunicable à autrui, insaisissable à soi-même, tente en vain de recoller, d'unifier ses atomes épars... Au terme d'une introspection poussée à fond, l'individu ne trouve qu'impuissance à se saisir. Le choix reste de conclure que la personnalité ainsi dissociée n'est

que néant ou qu'elle n'est que chaos. On cherche en vain une constante sur quoi fonder une vue globale de soi-même. On ne rencontre que variation. » Et M. Benjamin Crémieux de conclure : « Loin de réussir à centrer l'homme, le subjectivisme relativiste qui a été l'aboutissement de cette littérature sincère et introspective n'a fait que l'éparpiller de plus en plus. »

Nous n'avons jamais dit autre chose, et nous n'avons cessé, à propos de Gide et de Proust, de montrer à quelle impasse aboutissait ce psychologisme intégral. On feignait de ne pas nous entendre, sous prétexte que notre critique trahissait des préoccupations morales et métaphysiques, étrangères à la littérature! C'est un grief qu'on ne saurait formuler contre M. Benjamin Crémieux : aussi n'a-t-il rien tenté pour porter remède au mal qu'il décrit, et je crains qu'il ne soit impuissant à le faire. Il nous invite néanmoins à reconstruire. Il y faut des principes, et c'est pour en avoir manqué que la génération d'après guerre a fait faillite. L'inventaire de M. Crémieux le met en évidence. Mais il ne suffit pas de dire qu'il « faudra bien que les lois de la vie spirituelle soient à nouveau respectées », si l'on continue de les méconnaître et d'accueillir tout ce qui tend à leur subversion.

HENRI MASSIS.

Pensions de guerre

Ces dernières semaines ont fait ressurgir dans mon souvenir certaines minutes vécues de 1914 à 1918 dans la spongieuse plaine de l'Yser : de brusques communiqués officiels faisaient, de temps à autre, apparaître de petits succès locaux dans la Somme, en Russie ou ailleurs comme des batailles dont les lendemains allaient être décisifs, une presse censurée était là, prête, dans les journées qui suivaient, à faire miroiter les innombrables conséquences tactiques des escarmouches de la veille. Malgré tout, l'unanimité de ce « bourrage de crâne », s'il n'impressionnait plus les soldats, conservait toute son influence sur les civils et sur l'arrière. On pouvait donc se féliciter de la besogne accomplie par la presse militarisée sous le signe de Dame Anastasie. Nous ne nous sommes jamais plaints, là-bas, du ridicule des nouvelles qu'on voulait bien nous servir, mais nous en avons maintes fois souri. Nous n'avons jamais mésestimé l'impression favorable qu'elles devaient produire sur l'élément naïvement chauvin que constitue la majorité d'une nation en guerre.

C'est pourquoi nous comprenons, aujourd'hui, que la mobilisation des organes d'information d'un pays doit avoir sa place dans le plan général de mise en défense de celui-ci. Dans cet ordre d'idées, on doit aussi admettre qu'en ce domaine particulier, comme ailleurs, le bon fonctionnement des rouages nécessite, à certains moments, les répétitions générales que sont les grandes manœuvres. Notre gouvernement, soucieux de la défense nationale, vient de réaliser de bien belles opérations de presse, qui demandent, pour qu'on en retire tout le fruit, une critique serrée.

Disons tout de suite que les chefs de la manœuvre ne méritent que des éloges. Tout d'abord les circonstances qui ont entouré la publication de ce que nous connaissons du Rapport de la Commission Franconi ont réalisé au mieux cet élément essentiel de toute attaque : la surprise. Dès le lendemain, la plupart des journaux, rejetant par avance tous les éléments que pourraient invoquer les malheureux attaqués, donnèrent une superbe démonstration de l'organisation impeccable de la mobilisation éventuelle des intelligences. On peut dire que l'application de la censure n'aurait que peu de choses à changer pour obtenir une mise en action parfaite.

La question même dont on avait fait choix pour réaliser l'expérience donne encore plus de valeur aux résultats obtenus : n'aurait-on pas pris comme but tactique les pensions des seules vraies victimes de la guerre : ceux pour lesquels, quel que soit le temps

qui s'écoule, il ne peut exister de moratoire, ceux qui paient encore tous les jours de leurs souffrances les gestes héroïques accomplis il y a dix-sept ans...

Depuis quelques jours cependant certains organes d'information mieux éclairés ont atténué le caractère violent de leurs premières considérations; il n'en reste pas moins que pris comme cible d'une offensive vigoureusement menée, les invalides eussent pu désirer qu'on annonçât, avec autant de fracas, que tout cela n'était que de la petite guerre. Rien ne vient. N'eût-il pas été juste pourtant que quelqu'intégral civil de 1914-1918 — il en est cependant en Belgique et même au sein de la Commission Francqui — terminât l'expérience par un hommage sans restriction à ceux auxquels il devait sa liberté, la consolidation de sa fortune et l'intégrité de sa santé?

* * *

Le silence a assez duré et j'ai cru b'en faire en demandant l'hospitalité dans cette *Revue* pour exposer, en toute objectivité, aux gens de bonne foi le point de vue des victimes militaires de l'invasion.

Pour répondre immédiatement à une première pensée que pourrait avoir le lecteur, je dirai que je suis de ceux que l'on a voulu désolidariser de leurs compagnons d'armes en déclarant bien haut que la gravité de leurs lésions les mettait à l'abri de toute révision.

Ce n'est pas parce que nous n'avons pas à nous défendre nous-même que nous ne défendrons point ceux qui ont lutté à nos côtés.

* * *

D'une manière générale, peu de gens se doutent du mode dont le législateur fit choix pour réparer, dans la mesure du possible, les dommages causés physiquement aux soldats de la guerre. Au lendemain de la tourmente, dans la joie de la victoire, personne n'a jamais contesté le droit à un dédommagement pécuniaire aussi adéquat que possible.

Plusieurs systèmes furent proposés pour la fixation de la réparation : il en est un conforme au droit commun, qui envisageait une réparation complète par l'instruction minutieuse du cas de chaque mobilisé. L'indemnité eût été établie après une étude approfondie et une évaluation consciencieuse du préjudice subi. Ceci nous eût donné une juridiction semblable à celle des dommages de guerre, elle nous aurait valu de longues décisions d'espèce aussi nombreuses que les demandes introduites.

Si ce système a été repoussé à juste titre, ce fut surtout parce que l'expérience — confirmée plus tard par celle de la législation des dommages aux biens — avait appris que de nombreuses solutions individuelles données par des magistrats différents à des cas variés offraient, dans l'ensemble et par comparaison, des impressions fréquentes d'injustices. D'autre part, la mise en œuvre de pareil mode d'instruction des demandes eût pris un temps fort long et les solutions données se fussent forcément ressenties de l'habileté plus ou moins grande de chaque intéressé à composer son dossier.

Les Chambres estimèrent donc qu'au point de vue social, il importait de trouver un système plus mécanisé, dont l'application pourrait être faite rapidement et qui ne fit intervenir que le moins possible les questions de personnalité, de famille ou de fortune. C'est de cette idée que naquit la législation actuellement en vigueur en Belgique. Celle-ci est dominée par un grand principe : elle n'admet pas de discussion sur l'origine des lésions, elle étend en effet à toute infirmité constatée après guerre chez un mobilisé la *présomption légale* que cette invalidité a sa cause dans les faits de guerre. De plus, elle n'autorise chez les organismes qui ont à statuer qu'un minimum d'initiative et ne leur laisse qu'une faculté d'appréciation extrêmement réduite nullement comparable à celle d'un juge ordinaire. On pourra s'en convaincre par l'examen des trois étapes qu'institua le législateur.

Il fut tout d'abord dressé une liste de toutes les lésions dont pouvaient se trouver atteints, du fait de la guerre, les mobilisés. A chaque poste, on attribua *in abstracto* le pourcentage de diminution physique qui devait normalement en résulter. Ce travail fait en toute objectivité par des spécialistes ne peut être suspecté.

La seconde opération qu'envisagea la loi fut l'application de ce barème aux cas concrets. Celle-ci fut confiée à des commissions

et leurs décisions, qui n'eurent à constater que l'existence des infirmités en y appliquant assez brutalement les chiffres du barème, sont de celles difficilement contestables.

Un troisième stade, enfin, est l'octroi aux intéressés d'une pension viagère selon le pourcentage global qui leur avait été reconnu.

Comme on le voit, rejetant l'examen approfondi des situations individuelles, le législateur a adopté le système d'un forfait attribué à tout bénéficiaire de la présomption légale.

L'expérience montra qu'il avait été sage d'agir ainsi et les avantages de la méthode adoptée apparaissent immédiatement à l'esprit de tous ceux qui l'examinent sans idée préconçue.

Tout d'abord les principes, qui sont à la base de cette législation, sont de ceux qui ne peuvent manquer d'avoir une valeur toute spéciale. Nous nous trouvons en effet, ici, ainsi qu'on a pu s'en convaincre, devant une substance juridique, ou l'automatisme est poussé à un point qui n'avait guère été atteint avant le vote des projets en question. Or il n'est pas douteux, pour tout homme de quelque expérience judiciaire, que plus on peut trancher les litiges en se tenant en dehors et au-dessus des situations personnelles, moins il existe de chances d'erreur.

A cet égard, d'ailleurs, on peut se reporter à une législation contemporaine de celle que nous examinons : pour des raisons inhérentes à leur objet, les lois sur la réparation des dommages aux biens n'ont pu recevoir ce cachet spécial d'automatisme. Qu'en est-il résulté? Lorsqu'on prend l'amas des décisions rendues en cette matière, on est non seulement frappé de leur apparence souvent contradictoire selon l'endroit où elles furent prononcées, mais on demeure songeur devant l'influence qu'a eue pour chacune d'elles l'époque à laquelle elle fut rendue. Au fur et à mesure qu'on s'éloignait de la date de cette victoire si chèrement acquise, la réparation qu'on obtenait s'avérait plus diminuée et l'inégalité des indemnités accordées s'amplifiait avec le temps qui s'écoulait. Qu'une pareille situation n'ait pas soulevé plus de protestations, nous le devons vraisemblablement au fait que, dans la prospérité de l'après-guerre, le sens pratique de nos compatriotes n'eut pas difficile à trouver une compensation aux dédommagements qu'ils n'avaient pu obtenir. Il n'en est pas moins vrai qu'une pareille disproportion dans la distribution d'une parcelle de la justice humaine est éminemment regrettable et que nous devons aujourd'hui nous féliciter que le législateur ait mis nos invalides à l'abri de semblables inégalités.

Un second avantage du forfait, tel qu'il fut organisé, est d'avoir entouré les décisions à rendre de garanties telles qu'elles peuvent être considérées comme au-dessus de tout soupçon. On ne voit pas, en effet, dans un pareil système, comment les intéressés pourraient obtenir plus que la reconnaissance de leurs droits. La présomption légale, dont nous avons parlé, entourée de mesures d'exécution d'une objectivité incontestable, permet donc à tous les invalides — comme le fait leur Fédération — de dire qu'il ne peut légalement y avoir aucun abus.

Et ici se place cet événement encore inexplicable : une Commission a pu aborder l'examen des résultats d'une pareille législation en en ignorant totalement les fondements; car c'est à cette constatation qu'on arrive lorsqu'on voit des conclusions se borner à dénoncer certaines situations individuelles et faire, par le fait même, planer injustement la suspicion sur tous les bénéficiaires de pensions d'invalidité. L'examen attentif de la législation n'eût-il pas dû montrer aux membres de cette Commission que ces prétendus abus n'étaient en réalité que la consécration, dans certains cas, de ce qu'avait voulu le législateur? N'eût-il pas été juste de faire porter la responsabilité de ces quelques faits par ceux qui ont peut-être mal légiféré, plutôt que par ceux qui ont bénéficié régulièrement des faveurs d'une loi?

On comprend aisément ce que devait avoir de blessant pour les invalides cette manière de faire : son allure tendancieuse ne pouvait manquer d'énerver, à leurs yeux, les conclusions même du Rapport.

Malgré cela, il faut leur rendre cette justice qu'ils n'ont pas refusé de discuter les faits articulés et je voudrais prochainement montrer aux lecteurs de la *Revue catholique des idées et des faits* que, dans la très grande majorité des cas, et quoi qu'il y paraisse, la loi n'a donné aux victimes militaires que ce qu'il était juste qu'elle leur donnât.

ROBERT VAN DEN BOSCH,
Avocat honoraire à la Cour d'appel.
Grand invalide de guerre.

A Medrano : le nouveau Marathon

Vers cinq heures et demie du soir. Fête foraine montmartroise. Devant le cirque Medrano, affluence de curieux. « Le Russe a abandonné. — On a disqualifié le Français. — L'Italien persiste... » Sur une bande de calicot, on peut lire cette inscription : « *Marathon de la danse.* » — j'en demande pardon aux Grecs — et, sur un tableau noir, à la craie blanche : « *Ils tournent depuis 742 heures.* ». Entrons.

Le cirque n'est qu'à demi-plein; mais il l'est à demi : pour un dimanche d'été et de soleil, c'est magnifique. Quel singulier public : Des patrons de dancing au physique de marchand de vin, avec leurs « dames »... Des danseurs professionnels, à la cambriure, de jaguar ou de biche. Un ramas bigarré de prostitués des deux sexes. Enfin, un fort appoint de bonnes gens endimanchés, qui ne savaient où passer leur après-midi et qui sont entrés comme moi, pour voir.

Et que voient-ils? Sur le parquet qui recouvre la piste, au son d'un jazz et d'un haut-parleur alternés, trois pauvres couples, pas un de plus, traînant les pieds avec un ennui sans mesure, une lenteur désespérée et plus désespérante encore. Ici, un assez bel athlète, de type slave (un Américain, me dit-on), tire une petite dame blonde, très bourgeoise, plantée sur deux poteaux qui s'enracinent à chaque pas. Là, un garçon dégingandé, hagard, couleur mastic, sommé d'une houpe frisée (Américain aussi), mâche furieusement du « *cheving gum* », au nez impassible de sa compagne, une longue Suédoise albinos, entre la « *nurse* » et la bonne à tout faire, qui semble mue par un ressort. Le dernier couple, italien, comporte un polichinelle sémité, mûr et nabot, en forme de pot à tabac, qui était de ses courtes jambes arquées une grande brune assez bien faite, le visage Pierrot, les sourcils au trait, l'œil fatal, une tache de framboise aux lèvres, et le front nu rejetant en arrière une tignasse raide et crépue d'indigène du Zoulouland. Ajoutez-y une dame seule, aux cheveux de blé mûr, portant le demi-deuil de son danseur, courte jaquette noire sur robe du soir à fleurs mauves, qui fait et refait le tour de la piste, d'un pas qui se veut dégagé, dans une élégante résignation. Qu'attend la promeneuse? Qu'une de ses trois rivales tombe et lui procure un nouveau cavalier? Sa marche vaine lui est comptée comme une danse; aussi bien, celle des couples n'a d'une danse que le nom.

Le triomphe du ralenti. C'est ridicule, c'est funèbre; d'une qualité de ridicule et de funèbre qui ne tue pas. Cinq cents regards passionnés sont accrochés à cette ronde. Il est probable que de ce train elle ne s'arrêtera jamais.

L'entr'acte. Sauvons-nous. Les trois couples et demi vont se reposer un quart d'heure, ainsi qu'ils font toutes les heures depuis trente et un jours; ils recommenceront sans moi. Mais l'installation sur la piste d'une table à tréteaux a piqué ma curiosité et me retient. On y place sept assiettes, sept verres, sept fourchettes, de l'eau minérale, du pain et un plat de macaroni à la tomate. Les quinze minutes de relâche étant consacrées au sommeil et aux soins intimes, ces messieurs et ces dames doivent manger devant le public. En dansant, naturellement, c'est-à-dire en se balançant et en traînant un pied vers l'autre, debout devant la table, désunis.

Ils ne mangent pas de grand appétit. Seul, le magot italien soulève et engouffre par longs paquets, le macaroni indiscontinuu, image de sa destinée. Excité sans doute par l'ingestion du mets national, il quitte la table, son assiette en main, et porte la danse de l'ours devant l'estrade du speaker auquel il adresse quelques

paroles. Mais on ne peut manger, parler et danser à la fois; c'est ici qu'éclate le drame.

Vous vous demandiez, comme moi, ce qu'observaient ces cinq cents regards passionnés? Les pieds, rien que les pieds. Quatorze pieds encore en mouvement après sept cent quarante-deux heures. Car, sachez-le, si le champion s'arrête, si son pied gauche oublie que le droit vient de se fixer, s'il hésite à le relayer, fût-ce un vingtième de seconde, c'est *faute mortelle*, absolument irrémédiable, car elle entraîne *ipso facto* la disqualification et l'exclusion du danseur. Or, tandis que l'Italien conversait avec le speaker, *il est resté sur ses deux pieds plus d'un cinquième de seconde!* A ce qu'il paraît, tout au moins, moi, profane, je n'ai rien vu.

Clâmiers. Pureurs. Partis. La salle est debout, divisée. Le danseur nie. Le speaker doute — et s'accuse d'avoir peut-être troublé le champion. Le parti américain veut la peau de l'Italien. Le parti italien profère des menaces sonores. Le disqualifié entraîne sa danseuse, d'un élan imprévu qui prouve sa vigueur; tout en dansant, il péroré, discute, insulte, et les deux partis en viendraient aux mains si un petit monsieur blond, très correct, juché devant le microphone, ne venait proclamer, au nom de l'« Internationale de la Danse », la condamnation du nabot. Le tumule redouble, mais il faut s'incliner. On arrache de force le nabot de la piste; il s'échappe une fois, deux fois, se jette sur sa partenaire à la crinière de Méduse nègre, l'embrasse et la rembrasse à pleine bouche, prétend la tirer hors du jeu. Mais l'Italienne dont les événements n'ont pas interrompu la danse abstraite, refuse de le suivre; on devra donc les séparer. Elle a décidé, héroïquement, de suivre dans sa promenade éternelle, la dame veuve aux cheveux de blé mûr. Digne, calme, elle prend le pas et l'on pourra contempler désormais sur la piste de Marathon, deux couples et deux promeneuses. La salle, saisie d'émotion, unanime dans l'enthousiasme, éclate en applaudissements et un admirateur de l'héroïne, récompense ce trait antique d'une prime de six mille francs. — Six mille; six billets comme disent les marchands de vaches! — Alors, le silence se fait; le jazz lui-même interrompt ses hoquets, son nasillement, et l'Italienne promeneuse, tout en menant son petit train, module d'une voix blessée le tango du veuvage et de la solitude, sans aucun accompagnement. Imaginez le chant du cygne sur la place de la Concorde à minuit. On a envie de rire et de pleurer... Mais l'Italienne, sur ce dernier point nous devance : après un demi-tour chanté, sa voix se mouille, hésite et meurt dans un sanglot. Les applaudissements redoublent. La promenade continue.

Mais le public du soir envahit la salle : le même moralement, en plus cossu; le public de tous les snobismes et de toutes les complaisances, de toutes les curiosités et de toutes les pourritures, de toutes les sottises d'abord. Messieurs les danseurs se sont reblanchis, chemises de soie, coup de peigne et leurs dames ont fait toilette. Les deux veuves ont associé leur veuvage. On note dans la danse marchée certaine accélération. Les champions semblent frais, on ne voit aucune raison pour que l'un ou l'autre succombe, et cependant ce sera la dernière nuit; ainsi en a décidé le manager. Le speaker signale solennellement la présence effective de M. X... et de M^{me} Y..., de M. S..., le raffineur de sucre, du célèbre danseur Serge Lifar de l'Opéra. — et la venue prochaine de M^{lle} Mistinguett. Ces personnalités se lèvent, sont reconnues et applaudies, et saluent comme des acteurs. Ce qu'on attend d'elles, ce sont des primes que les champions daigneront mériter en nous faisant de temps en temps l'aumône d'une vraie valse, d'un vrai tango, d'un vrai fox-trott. Cent francs, deux cents francs, cinq cents francs, quelquefois mille; les billets pleuvent, que les danseurs empochent dans l'instant. L'émotion est générale. Mais M. S..., le gros marchand de sucre, juge sans doute immoral ou stupide cet arrosage continu; en quoi il n'a pas tort. Comme il ne met pas la main à la

poche, le public hurle : « Sucrier! Sucrier! » Non. Le sucrier ne veut rien savoir; il demeure impassible au fond de sa loge. Alors le speaker, tout en s'excusant, annonce une prime de cinquante francs, généreusement offerte par un simple ouvrier de la sucrerie S... On imagine assez la joie du peuple. « Sucrier! Sucrier! » Achevé par ce dernier coup, le sucrier s'enfuit, sous les huées.

Minuit trente. On tourne toujours, on touche toujours et l'on tient toujours. Aucune décision ne se dessine. D'ailleurs, les deux premières places reviendront nécessairement aux citoyens de la libre Amérique qui, seuls de leur sexe, restent sur leur brèche : ils ont été amenés à grands frais, de New-York ou de Chicago, pour être les gagnants. D'où la disqualification, dans cette dernière journée, du dernier Français le matin, du dernier Italien le soir. C'est assez, je renonce; je n'ai pas perdu mon dimanche. Le drapeau étoilé compte une victoire de plus.

On aura compris que ce Marathon nous vient lui aussi d'Amérique; on l'y pratique depuis quelques années activement. C'est un beau chapitre supplémentaire pour le livre de Duhamel. Oh! certes, je ne prétends pas que le Nouveau-Monde, tant décrié, ne recèle pas des trésors cachés dont puisse profiter le nôtre. Ceux qu'il nous montre, ceux que nous adoptons, sont surtout du genre stupide.

J'offre une prime d'un million au citoyen ou à la citoyenne, de quelque pays qu'il nous vienne, qui aura l'héroïsme d'enfiler des perles trois cent soixante jours de suite, publiquement.

Le championnat sans objet et sans but.

Voilà la sainteté moderne.

HENRI GHÉON.

N. D. L. D. — Il est bien entendu que l'auteur reste seul pécuniairement responsable de cette offre généreuse.

Modes et tons musicaux au moyen âge

Il n'est pas, dans toute l'histoire de la musique, — depuis les heurts rythmiques de l'homme primitif jusqu'à l'*Apollon musagète* de Strawinsky, en passant par les lyriques grecs, la musique arabe, les trouvères, les contrepointistes néerlandais et les origines de l'opéra, — il n'est pas, disons-nous, de chapitre plus complexe, plus obscur que celui qui concerne le chant liturgique. Nous préférons expliquer aux élèves la théorie musicale grecque. Les raisons, les liturgistes musicaux les connaissent mieux que quiconque. Une notation originellement vague par essence (certains éléments restent même à expliquer), nous laissant dans le doute sur les points qu'il nous intéresserait le plus de connaître, donnant une base de brouillard à l'imposant édifice qu'on a construit par-dessus; une complexité énorme dans les formes; une confusion déconcertante dans le sens des mots. « La musique, disait Gevaert, est limitée par le chant liturgique et par l'opéra. On ne pénètre tout à fait l'un ou l'autre que dans l'église ou dans les cuisines; or, moi, j'ai fait ma première éducation musicale au jubé et je fus chef du chant à l'Opéra... » Ne retenant que la première de ces deux propositions, constatons que ceux-là mêmes qui vivent la musique d'église dans l'église elle-même sont loin d'être toujours d'accord sur de nombreux points de sa théorie et de son histoire.

Voici un livre (1) dont l'auteur s'est proposé pour but de tirer au clair ce sujet ténébreux, de guider ceux qui ont la ferme volonté de s'orienter dans ce maquis. Ce dévoué est M. Antoine Auda, de qui nous avons loué ici même le magistral ouvrage sur la musique dans l'ancien pays de Liège. Son nouveau livre n'est pas moins

réussi. Il témoigne du même souci scrupuleux de remonter aux sources, l'auteur ne reprenant les commentaires de ses prédécesseurs que pour les confronter avec ses opinions personnelles, avec ses propres suggestions pour la solution des problèmes en suspens, — ce qui ne l'empêchera pas de rendre justice aux autres musicologues, de souligner, par exemple, « l'esprit génial et l'intuition merveilleuse de Gevaert ». Mais M. Auda, avec raison, s'appuie surtout sur les théoriciens antiques et médiévaux, dont il cite les textes (sans toujours les traduire : prend-il tous ses lecteurs pour des humanistes?) et qu'il commente. Livre très clair, du moins aussi clair que le sujet le permet. L'auteur (s'inspirant sans doute de la vignette connue : « Mettez-vous bien cela dans la tête ») ne craint pas de répéter plusieurs fois la même idée ou la même définition, sous diverses formes ou à divers points de vue. Il y a un luxe de notations musicales et un hors-texte représentant une page du traité *De Musica* de Boèce, conservé à la Bibliothèque Royale. Bref, un ouvrage auquel il faudra recourir, ou qu'il faudra citer, chaque fois qu'on touchera à ces graves et nébuleux sujets.

Bien entendu le nouveau livre de M. Auda est plus austère, plus raide que le précédent. *Non hic piscis omnium*. Et encore, de même que, comme il le dit, la connaissance des modes d'Eglise du temps de la Renaissance est indispensable à l'intelligence parfaite des œuvres de l'école polyphonique du XVI^e siècle, de même on trouve ici la cause lointaine de certains aspects de la théorie musicale moderne et de ses inconséquences réelles ou apparentes.

Ceci s'affirme surtout dans le premier chapitre, intitulé : « Confusion générale entre les modes et les tons de la musique antique et de la musique médiévale ». L'auteur y montre la bouillie qui s'est établie dès le moyen âge entre les mots « mode », « ton », « trope » et il dénonce la cause de ces confusions. Sujet d'intérêt général, disions-nous. Dans notre *Traité d'esthétique musicale*, nous avions également insisté sur la confusion résultant, aujourd'hui même, de l'application irraisonnée des mots « ton », « tonalité », « mode », dont le sens réel est souvent étranger aux professionnels eux-mêmes, parce qu'on a négligé de le leur expliquer clairement et que, dans le métier, ils pratiquent empiriquement des choses dont l'essence peut leur rester cachée, comme nous utilisons le feu et l'électricité sans savoir (ni avoir besoin de savoir) ce que c'est. Or, ces confusions plongent leurs racines dans le chant liturgique, la musique médiévale et la musique antique, où elles se multiplient même par *x*. Expliquons-nous.

L'essentiel, en musique, est le *mode*, qui donne la clef d'un système musical, comme le vocabulaire est celui d'une langue, le mode qui rend intelligible un morceau, une page musicale, aux races qui le pratiquent, tandis que ce morceau, cette simple phrase demeurent inintelligibles aux autres. *Le mode résulte* (nous reprenons notre définition personnelle) *de la combinaison des intervalles dans l'étendue de l'octave*. La gamme est donc la formule du mode. *Do-ré-mi-fa-sol-la-si-do* (un ton, un ton, un demi-ton, un ton, un ton, un ton, un demi-ton) est une gamme majeure, formule du mode majeur; *do-ré-mib-fa-sol-lab-si-do* (un ton, un demi-ton, un ton, un ton, un demi-ton, un ton et demi, un demi-ton) est une gamme mineure et représente le mode mineur. Et la tonalité? Simplement *la hauteur à laquelle on place le mode*. Les gammes de *ré, mi, fa, sol*, etc. majeurs offrent les mêmes combinaisons d'intervalles que celle de *do* majeur, celles de *ré, mi, fa*, etc. mineurs, les mêmes que celles de *do* mineur. Les dièses ou les bémols qui affectent ces différentes gammes n'ont d'autre but que de maintenir la succession d'intervalles qui caractérisent le mode. On peut changer de mode sans changer de tonalité, comme ci-dessus avec *do* majeur et *do* mineur; on peut changer de tonalité sans changer de mode, comme ci-dessus, avec *do, ré, mi, fa*, etc. majeurs ou, respectivement, mineurs; on peut changer des deux à la fois, en passant de *do* majeur à *ré* mineur, etc. La tonalité est donc chose peu importante par rapport au mode, mais celui-ci tout seul (comme remarque fort bien M. Auda) est une abstraction, dont la tonalité fait une chose concrète.

Or, il est d'expérience courante que les notions toutes différentes de mode et de tonalité sont régulièrement confondues. Et on verra ici que cette confusion remonte à la musique antique, tout simplement. Le système grec était, au point de vue qui nous occupe, presque l'inverse du nôtre. L'étendue musicale utilisée par les anciens se limitait à une double octave diatonique, de *la* à *la*. Dans cette double octave ils « découpèrent » sept modes, dont nous ne citons que les quatre principaux : En partant de *la*, ils obtenaient le mode éolien : *la-sol-fa-mi-ré-do-si-la*; en partant

(1) *Les Modes et les tons de la musique et spécialement de la musique médiévale*, par Antoine Auda. Ouvrage extrait des MÉMOIRES publiés par l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, Hayez.

de sol, l'hypophrygien : *sol-fa-mi-ré-do-si-la-sol*; en partant de *fa*, l'hypolydien : *fa-mi-ré-do-si-la-sol-fa*; en partant de *mi*, le dorien : *mi-ré-do-si-la-sol-fa-mi*. (Les Grecs établissaient leurs échelles du haut en bas.) On voit immédiatement qu'avec ce système, non seulement la tonalité, mais aussi la combinaison des intervalles change le point de départ; les première et quatrième gammes sont mineures, les deuxième et troisième majeures. Donc, chez les Grecs, *le mode résulte de la tonalité*. D'où la confusion séculaire de ces deux éléments distincts, qui s'exprime même dans une anomalie de notre terminologie musicale. Quelle est, en effet, l'étymologie de notre mot « modulation »? « Mode », évidemment. Or, « modulation » signifie changement de tonalité, tandis que le changement de mode n'a été honoré d'aucune dénomination particulière. L'explication est dans ce qu'on vient de lire.

Encore un mot à propos du mot « ton ». On remarque que dans ce qui précède, nous l'avons systématiquement écarté pour celui de « tonalité », auquel on le substitue habituellement en disant « le ton de *do* », etc. Encore une confusion résultant d'une vieille habitude gréco-liturgique. Le mot « ton » ne devrait être utilisé que pour désigner l'intervalle correspondant, le double demi-ton. Dire « le ton de *do* », de *ré*, etc., ne fait qu'embrouiller davantage ce qui l'est déjà bien assez.

Ceci dit, parcourons rapidement les substantielles deux cents pages de M. Auda. Nous n'entrons pas, bien entendu, dans le fin du fin et nous éviterons tout détail qui risquerait de demeurer obscur pour une partie de nos lecteurs. Riemann avait tort de croire que tout peut se simplifier et se résumer. Il y a des choses qui sont compliquées par essence et ni Riemann, ni personne n'a jamais pu réduire à la facilité d'*Alice in England* la théorie de la solmisation et de la main musicale de Guy d'Arezzo.

* * *

Pour nous expliquer ses mystères, M. Auda prend la musique liturgique à ses origines et il établit, dès le début, le système, musical grec qu'il rapproche, en un tableau ingénieux (p. 44), des modes gréco-romains et des modes ecclésiastiques. La belle ordonnance du premier lui inspire (plus loin) cette appréciation que nous aimons reproduire : « L'ordre, la symétrie que nous remarquons dans ce classement des modes à l'époque classique correspond bien à l'esprit de clarté propre au génie grec, dont nous trouvons tant de témoignages dans les autres branches artistiques. La musique, la plus importante des connaissances humaines aux yeux des Hellènes, l'art éducateur par excellence d'après Platon, devait refléter l'esprit de la race dans l'ordonnance de sa théorie musicale (1). »

Un mérite spécial de M. Auda consiste dans son insistance sur le rôle de « pont » juté par la pratique gréco-romaine entre la musique grecque pure et celle du moyen âge. Dans la plupart des abrégés d'histoire de la musique, les deux premières sont présentées comme une seule entité; on passe presque sans transition de Pythagore à saint Ambroise. On voit mieux ici ce qui mène de l'un à l'autre, particulièrement ce fatal renversement de l'échelle qui contenait en puissance tous les cataclysmes théoriques de l'avenir. Les Grecs, on l'a vu, « solfiaient » de haut en bas, et c'est de haut en bas qu'ils énuméraient leurs modes : éolien, hypophrygien, etc. Les Romains firent de même. Les théoriciens du moyen âge, à leur tour, établirent du haut en bas les diverses échelles modales avec leurs intervalles caractéristiques, *mais non plus*, hélas! *leurs noms*. De manière qu'à ce dernier point de vue, tout le système se trouve mis sur la tête, l'hypophrygien grec devint mixolydien ecclésiastique, etc. N'est-ce pas terrible? Tout

cela est fort clairement exposé par M. Auda qui, dans de nombreux tableaux, montre ce que les modes et tonalités du moyen âge voulurent être, ne furent pas, furent en réalité.

La cause immédiate de ce grand malheur? Tout simplement la disparition de la notation antique qui eût maintenu à travers les temps les enseignements de la grande époque, mais dont le souvenir était perdu depuis plusieurs siècles. « Au temps de Bacchius, écrit M. Auda, c'est-à-dire au III^e siècle après Jésus-Christ, on la cultivait encore avec assez de soin, puisque les Manuels de l'époque l'utilisent dans leurs diagrammes et la supposent familière aux lecteurs. Un siècle plus tard, Gaudence, en admettant qu'il vécut véritablement à cette époque, en parle comme d'une branche presque abandonnée : « Les Anciens, dit-il, ont eu recours, pour désigner les dix-huit sons, à des dénominations particulières et à des lettres appelées signes musicaux. La fermeture des écoles païennes, sous Théodose (490), porta un terrible coup à l'enseignement musical—spécialement en ce qui concerne la théorie et la notation. Les derniers vestiges d'écriture musicale se trouvent dans le *Traité de Musique* de Boèce, alors que son ami Cassiodore n'en souffle mot. Un peu plus tard, Isidore de Séville, bien loin d'employer les signes de la notation antique, va jusqu'à nier la possibilité de représenter les sons musicaux au moyen de l'écriture. La renaissance de la littérature hellénique au temps de Charlemagne devait avoir son pendant dans l'art musical. Aussi remarque-t-on chez les théoriciens un retour à la musique antique et un essai de lecture de leur notation. Malheureusement, trop éloignés de la source, sans guide, ils comprennent peu ou rien aux textes qu'ils tentent de déchiffrer : la tradition est oubliée depuis trop longtemps. Dans leur désarroi, ils se tournent vers ceux qui, logiquement, doivent avoir hérité du patrimoine antique; ils s'adressent aux musiciens byzantins séjournant au royaume des Francs. La compétence de ces derniers se trouve en défaut, car lorsqu'on les interroge sur la signification de certaines formules musicales, représentées par des mots bizarres tels que *noane*, *noeavis*, etc., leur embarras ne fait que s'accroître, et leur réponse trahit visiblement leur incapacité de résoudre la question. »

C'est ici qu'interviennent les deux plus anciens et plus célèbres théoriciens du moyen âge, Notker, moine de l'abbaye de Saint-Gall (830-912), et Hucbald, de l'abbaye de Saint-Amand (vers 840-930). Tous deux s'appuient sur le fameux traité de Boèce (vers 470-525), *De Musica*, dont la conservation fut, selon Gevaert, un des grands malheurs de l'histoire de la musique par les confusions qu'il engendra. M. Auda est moins sévère pour le sénateur romain. Pour lui, ce n'est pas Boèce qui se trompe, mais ses commentateurs, principalement parce que ceux-ci cherchent dans son œuvre un rapport entre la science musicale et la liturgie, dont Boèce ne s'occupe pas plus que du drame wagnérien. Notker, dans Boèce, prend pour des modes ce que celui-ci donne comme des tons (voir plus haut). Les exemples notés du Romain ne pouvaient, eux, lui être d'aucun secours, cette notation étant devenue indéchiffrable. Hucbald patauge avec non moins de conviction. Il interprète la notation de Boèce sans même savoir que la position (droite, couchée ou retournée) donnée aux lettres désigne les genres diatonique, chromatique ou enharmonique, ni que les Grecs avaient deux notations différentes, une pour la musique instrumentale, l'autre pour la vocale : aussi prend-il tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre...

Les musicologues de moyen âge ne s'occupent pour ainsi dire que de la question des tons et des modes, dont on a vu l'importance, mais ils ne réussissent qu'à la compliquer. La notation des modes antiques leur échappe complètement. Ils comprennent mal les textes, et pas du tout la notation.

Et les mêmes causes engendrant les mêmes effets, c'est aujourd'hui nous qui ne les comprenons plus, ou du moins mal, à cause de leur notation à eux. Cette fois, il s'agit des *neumes*, à la précision de la notation antique substituant l'incertitude et le trouble. Le lecteur a-t-il déjà vu des reproductions des plus anciennes notations scandinaves, du X^e siècle par exemple? Elles eussent terrifié et numérisé le clair génie grec : une accumulation de points, virgules et autres signes minuscules qu'Ambros, dans sa langue pittoresque, appelle justement « une danse de moustiques » (*Mückenanz*). Les *neumes in campo aperto* (c'est-à-dire encore dépourvus de la portée à laquelle Guy d'Arezzo les accrochera, comme à un espalier) sont incapables à fixer non seulement la valeur, mais la hauteur elle-même du son, c'est-à-dire l'intervalle! Cette sténographie musicale permettait aux contemporains de retenir

(1) Rappelons ici l'analogie, l'identité même de vues de la philosophie chinoise concernant la musique. En raison d'un vice probable de notre éducation historique, ou à cause de la pérennité qui a maintenu jusqu'à notre époque la civilisation chinoise, nous n'envisageons jamais qu'elle est contemporaine, en réalité, de la grande époque grecque, et même qu'elle l'a précédée. Les origines de la musique chinoise remontent, suivant la tradition, jusqu'aux temps fabuleux, mais le système musical est daté du règne de Hoangh-Ti, deux mille six cent nonante-sept ans avant notre ère. Dès ce moment, on détermine en Chine la longueur des *lu* ou tuyaux diatoniques-types fixant la hauteur exacte des notes de la gamme. Or, on retrouve chez les philosophes chinois les mêmes croyances que chez les Grecs sur l'efficacité morale, bonne ou mauvaise, des modes musicaux. La longueur des *lu* est annuellement vérifiée avec un rite solennel; une dynastie nouvelle se donne grand soin de maintenir la tradition, n'hésitant pas à attribuer la chute de la précédente dynastie à une perturbation dans la mesure de ces diatoniques (Hornbostel, *Die Massnorm als Kulturgeschichtliches Forschungsmittel*, dans les *Mélanges* P. W. Schmidt.)

une mélodie qu'ils connaissent, non d'apprendre une mélodie nouvelle. Mais nous, comment nous en tirer ?

On voit d'ici les conséquences. La notion neumatique ne possédant aucun signe d'altération, on crut longtemps que le chant liturgique ancien était uniquement diatonique, alors qu'il utilisait non seulement le *chroma* ou demi-ton, mais même le *diésis* ou quart de ton (1). Les neumes ne pouvant (pour le même motif) exprimer la transposition, ils ne nous sont d'aucune utilité pour la connaissance des modes ni même des modulations. L'incertitude de la notation occidentale se prolonge d'ailleurs pendant des siècles malgré ses lents perfectionnements; la pratique devançant (suivant la règle) la théorie, on n'avait trouvé rien de mieux, pour les mettre d'accord, que de ne pas noter les sons qui bousculaient cette dernière : on écrivait une chose, — mais on en chantait une autre.

Un détail encore, pris au hasard, parmi tant d'autres. Les modes grecs se répartissaient en *directs*, *intenses*, *indirects*, *relâchés*. Tous quatre (comme tout mode digne de ce nom) s'appuient sur la tonique, mais le développement mélodique diffère. Dans les modes *directs*, la mélodie se meut dans l'octave même du mode et se termine sur sa tonique; par exemple, une mélodie de mode éolien, *la à la*, se développait dans cette même octave et se terminait sur sa tonique grave, *la*. Dans les variétés *intenses* (applicables seulement aux modes de *la, sol et fa*), même parcours, mais avec finale sur le troisième degré (comme, chez nous, une mélodie en *do* qui se terminerait sur *mi*). Dans les modes *indirects*, la mélodie se meut du cinquième au cinquième degré du mode, en se terminant sur la tonique, placée ici sur le quatrième degré apparent; par exemple, une mélodie allant de *mi à mi*, avec tonique centrale *la*, et se terminant sur le *mi* (comme, chez nous, une mélodie en *do*, avec un *fa* bécarre, mais se mouvant de *sol à sol* et se terminant sur cette note). Dans les modes *relâchés*, la mélodie se meut, comme dans le cas précédent, de la quinte à la quinte, mais en se terminant sur la tonique modale intérieure; soit de *mi à mi*, finale *la* (chez nous, une mélodie en *do* avec *fa* bécarre, allant de *sol à sol*, mais se terminant sur la tonique *do*) (2).

Les théoriciens du moyen âge, eux, ne s'occupent pas des modes relâchés, qui se perpétuaient pourtant. Grâce à certaines conventions, ils font rentrer tout cela dans quatre divisions seulement, les modes de *ré, mi, fa, sol* (les phrygien, dorien, hypolydien, hypophrygien antiques). En réalité, leur système était plus riche qu'ils ne croyaient. M. Auda dresse le tableau des modes médiévaux et de leurs variétés avec les transpositions : il en compte 20!

Autre chose encore. Tandis que l'antiquité transposait (comme nous) tout son système musical sur les différents degrés, à partir des XI^e et XII^e siècles on néglige la transposition, celle-ci impliquant (comme chez nous) l'emploi des altérations. Or, celui-ci était contraire au diatonisme décrété par Guy d'Arezzo. Les théoriciens médiévaux n'admettent donc qu'une base tonale, l'hypolydienne.

Nous voudrions insister ici sur un point qui nous paraît particulièrement intéressant, en ce qu'il touche directement aux origines de notre musique moderne. Il s'agit de notre bon vieux et toujours actuel mode majeur, vulgairement, le mode de *do*. Les Grecs l'ignorent. Leur mode de *do*, ou mode hypolydien, est un mode

(1) Il est bon de faire remarquer que le chromatisme antique et médiéval était fort différent du nôtre. Tandis que nous chromatisons indifféremment tous les degrés de l'octave, la théorie ancienne reconnaissait dans celle-ci des cordes fixes et des cordes mobiles. Les premières (*la, si, mi*) demeuraient invariables, les secondes seules (*ut, ré, mi, fa*) pouvant être altérées.

(2) Ici, un détail sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec M. Auda. Il s'agit de l'*ethos* (caractère) des modes relâchés; — les Grecs, comme les Chinois et comme d'ailleurs les théoriciens ecclésiastiques et nous-même pour le majeur et le mineur, attribuaient à chaque mode un *ethos* différent. Les modes relâchés étaient considérés comme plus particulièrement propres « aux hommes affaiblis par l'âge ». M. Auda « ne voit pas dans la constitution de ces modes matière suffisante pour mériter ce jugement défavorable... Le développement mélodique de ces chants n'affecte pas plus la région grave que ceux de cette même octave qui se terminent sur la note grave. Moins que ces derniers, ils méritent la qualification de relâchés. Plus « intenses » que les intenses eux-mêmes, puisque, non satisfaits de s'arrêter à la tierce, ils montent un degré de plus, jusqu'à la quarte.

Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis. Dans les variétés intenses, la terminaison sur la tierce modale faisant l'effet d'un effort, d'un *excléstor* et d'un *sursus corda*, donne une impression d'énergie ou d'exclamation (c'est notamment dans ce sens que l'employaient les lyriques grecs), précisément parce que l'on garde nettement le sentiment de la tonique modale située trois notes plus bas. Dans les modes relâchés, au contraire, la finale, située sur le quatrième degré, s'affirme bien une tonique et, par là, elle n'en accentue que mieux le décalage de la tessiture, descendue, comme dans un sentiment de lassitude, quatre degrés au-dessous de cette tonique.

indirect (ou relâché), c'est-à-dire que sa tonique réelle est *fa*, sur le quatrième degré. Il n'est que le renversement du mode de *fa* lui-même, le lydien, qu'il est facile de se représenter par notre gamme de *fa*, mais avec un *si* bécarre. Notre mode de *do*, à nous, est tout autre chose : une échelle diatonique de *do à do*, avec *do* comme chef et *sol* (non *fa*) comme sous-chef.

D'où vient cet intrus ? Suivant les enseignements les plus vénérables, il faut remonter ici au vieux mode dorien grec, ou mode de *mi* (en montant) : *mi, fa, sol, la, si, sol, ré, mi*. La dominante est *si*. Les plus anciennes mélodies liturgiques de ce mode ont cette dominante *si*. Mais vers le X^e siècle, que voyons-nous ? La dominante ou « teneur » (le sous-chef) monte de *si à do*. Et depuis lors, suivant la belle expression de Gevaert, « le domaine de la muse dorienne ressemble à un champ plein de ruines ». Autant dire, en effet, qu'elle n'existe plus. Nous entendons encore, aujourd'hui, dans nos églises des mélodies du mode de *mi* (troisième ton d'église); suivant Gevaert, le choral admirable de Hassler, qui revient cinq fois dans la Passion selon saint Matthieu) et qui commence et finit par *mi*, n'est également autre chose qu'une mélodie dorienne. Cependant, tout cela ne nous produit pas d'autre effet que celui de simples mélodies en majeur moderne. Pourquoi ? Parce que la dominante, montée au 6^e degré (*do*), a usurpé les jonctions de tonique; aussi l'organiste harmonise-t-il tranquillement le *mi*, premier degré, comme un troisième et le sixième, *do*, comme un premier, d'où l'effet d'une simple gamme de *do*. La théorie ancienne, elle, ne l'entendait pas ainsi, le mode *mi* gardait sa tonique *mi*.

Cependant, le « renversement de valeurs » (comme dirait Nietzsche) dont il vient d'être question devait remonter plus haut. Le mode de *do* est consacré en 1547 seulement, comme 10^e ton d'église, par Glaréan dans son *Doacchordon*; mais nous savons que la théorie, essoufflée et boitillante, suit de loin la pratique. En réalité, ce mode nouveau, cet intrus, sans carte d'identité, s'était installé dès longtemps dans la liturgie; on peut l'entendre certains dimanches, à la grand'messe, dans la gracieuse mais banale guirlande de *l'Ite missa est*.

Encore une fois, d'où vient-il ? Nous n'avons jamais ajouté grande foi, pour notre part (peut-être parce que nous ne sommes pas spécialiste en la matière) aux explications tarabiscotées des historiens et théoriciens liturgiques, Gevaert y compris, tirant la majeur moderne du dorien corrompu par l'ascension de sa dominante, ou de quelque autre processus d'évolution (on a bien fait dériver « cheval » du latin *equus*... en accordant que celui-ci avait beaucoup changé en route). Nous avons toujours pensé, au contraire, que l'intrusion du majeur moderne dans le chant liturgique ne résultait pas d'une évolution; qu'on se conformait à une chose préexistante, à un mode majeur de *do* né on ne savait où et ayant effrontément prospéré en marge des théories grecque, gréco-romaine et liturgique, leur faisant la nique. Nous constatons, en effet, l'existence de cette gamme dans les petites chansons profanes des troubadours et des trouvères qui, assurément, ne l'avaient pas inventée. Où l'avaient-ils cherchée ? Mais, évidemment, dans la chanson populaire dont leurs innocents petits airs ne sont que des stylisations. Et cette chanson populaire elle-même ? — Ah ! voilà. Nous en étions là quand parut (1924) l'ouvrage catastrophique de Dom Jeannin sur les *Mélodies liturgiques syriennes et chaldéennes*, lequel jeta le désarroi parmi les liturgistes, en bousculant une foule de principes passés à l'état de dogmes. Et là, le savant bénédictin affirme (et prouve) que notre majeur moderne, loin d'être un sauvageon de la théorie gréco-latine, « se rattache, comme première origine, à travers les modes (ecclésiastiques) syriens, aux traditions autochtones orientales, précisément dans ce que celles-ci ont de distinct de la musique hellénique. » Cette démonstration nous fut une révélation. M. Auda semble l'admettre, mais nous trouvons qu'il se dérobe un peu en concluant seulement que « ce mode d'*ut* moderne se trouve implicitement compris dans la nomenclature ecclésiastique et pratiquée dès les premiers temps du chant liturgique ».

À côté de ce mode, il y en a un autre, très beau et caractéristique, dont l'intrusion, dans le chant d'église, n'est pas moins mystérieuse, c'est le mode « autonome » (1) de *ré*, la gamme de *ré* sans altérations, dominant sur le cinquième degré, *la*. Celle-là aussi, les Grecs l'ignoraient, leur mode de *ré* (le phrygien) étant un

(1) On désigne sous ce nom tout mode n'employant ni diésis, ni bémols tels les modes de *sol* sans *fa* dièse (l'hypophrygien grec), de *fa* sans *si* bémol (l'hypolydien), etc. Notre majeur moderne et notre mineur « antique » représentés, respectivement, par les gammes de *do* et de *la* sans altération (vulgairement sans touches noires) sont donc des modes « autonomes ».

mode *indirect*, un renversement de celui de *sol* (hypophrygien), avec la tonique *sol* sur le quatrième degré. Ici encore, les liturgistes traditionnalistes ont imaginé un déduit compliqué, faisant dériver ce mode de *ré* autonome de l'hypodorien. Ici encore, Dom Jeannin écarte toute idée d'évolution et cherche cette origine dans le chant oriental. Cette opinion est renforcée par la survivance, dans l'immobile Orient, de ce même mode, stylisé notamment, dans leurs compositions orientales, par Saint-Saëns (deux premiers numéros des *Mélodies persanes*, danse des prêtresses de Dagon dans *Samson et Dalila*) et Rimsky-Korsakow (thème cyclique du violon solo dans *Shéhérazade*). Cette fois, M. Auda est nettement consentant quand il conclut : « Le classement modal byzantin-latin, prenant son point de départ à l'opposé de celui des Hellènes, donne naissance à un nouveau mode, celui de *ré*. »

* * *

La dernière division du livre de M. Auda est consacrée aux « tons psalmodiques », dont il donne cette complète et claire définition : « Au sens strict du mot, les tons *psalmodiques* sont : a) huit mélodies extensibles, de structure identique, qui servent à l'exécution des psaumes; b) ce qualificatif s'étend à d'autres chants tels que les versets des répons, dont les mélodies ou timbres sont régies par des lois analogues. Par extension, on entend encore par tons psalmodiques un système de classement des divers chants liturgiques d'après l'ordre de ces tons. L'unique phrase mélodique dont se compose chacun de ces tons est conçue en musique pure, c'est-à-dire indépendamment de tout texte. La caractéristique de chaque ton se trouve dans le rapport mutuel de ses deux notes principales : la *finale* et la *teneur*, ou corde de récitation du psaume. »

« Destinés au début, écrit-il ailleurs, à servir simplement de support mélodique au texte psalmique, ils (les tons psalmodiques) furent ensuite considérés comme des cadres tonals dans lesquels devait entrer, malgré parfois l'incompatibilité de leur structure, toutes les mélodies du répertoire. »

A bon droit, l'auteur assimile donc le ton liturgique au « timbre », mot par lequel la musique profane désigne l'air connu auquel on adapte un texte nouveau, dont il est également indépendant puisqu'il a préexisté.

Un traité chimique (!) dû à un contemporain de Clément d'Alexandrie permet, nous dit M. Auda, de faire remonter au IV^e siècle l'usage des tons psalmodiques (1). Le classement des chants psalmodiques s'opéra d'abord d'après l'*intonation* (le début, l'*incipit*), plus tard seulement d'après la finale et la « teneur » (corde de récitation) sur laquelle s'exécute le verset psalmodique. Dans l'application des cadences de terminaison des tons psalmodiques régna la plus aimable fantaisie, elle varia suivant les temps, les lieux, parfois d'une ville, voire d'une église à l'autre. Les formules psalmodiques, dont l'emploi s'imposait à l'époque où la notation sur ligne restait encore douteuse, ne remplissaient aucun rôle liturgique. Aussi leur utilité diminuant au fur et à mesure où la notation se perfectionnait, ils disparurent des antiphonaires et on ne les trouve plus aujourd'hui que dans les ouvrages théologiques.

ERNEST CLOSSON.

(1) Voilà un renseignement musicologique important consigné dans un traité de chimie. Nous avons eu souvent l'occasion de faire remarquer combien la documentation peut s'aider de sources étrangères au sujet. Des renseignements de la dernière importance, l'origine exacte d'un grand homme du passé, le sens d'un mot, un procédé perdu, sur lequel toute la documentation connue, classée, analysée du sujet fait le silence, peut se trouver dans un ouvrage d'une toute autre nature, ayant trait à une autre science, ou dans une relation de voyage, des mémoires, etc. Et comme on ne peut tout lire et tout consulter, comme la littérature du sujet lui-même suffit souvent à occuper un spécialiste, seule peut intervenir ici l'entraide, la mise sur fiches, par le spécialiste, de tout détail instructif rencontré par lui en dehors de sa spécialité et communiqué à un intéressé. Dans un article sur l'histoire de la Musique (*Acta Musicologica*, III, n° 2), M. André Pirro a remarquablement développé et argumenté ce point de vue, citant de précieux renseignements musicologiques qui figurent dans Plin, dans des chroniques abbatiales, des ouvrages d'histoire générale, de droit, des lettres, etc., de la même époque.

Les idées et les faits

ESPAGNE

Dans la Catalogne libre

D'un article de M. de Gérin-Ricard, dans la Revue hebdomadaire, nous détachons ces extraits :

Aujourd'hui la République espagnole, dans son projet de statut unitaire, illustre cette vérité que la centralisation est une loi éternelle, une nécessité, une fatalité de toutes les démocraties.

En Catalogne, le scandale est grand et tous les partis se sont énergiquement élevés contre cette volonté unitaire.

Cependant la sage et prophétique parole de M. Cambó, disant que la Catalogne ne pourrait que perdre à la chute de la monarchie, reste sans écho. C'est que, plus encore à Barcelone qu'à Madrid, l'idéologie révolutionnaire est en honneur. Les journaux abondent en déclamations creuses sur le Droit, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité, qui rappellent les discours de nos rhéteurs de 89 et de 48. On pouvait voir récemment à Barcelone, exposé aux devantures des librairies, un livre intitulé *La Race*, où s'étaient tous les mythes et toutes les idéologies révolutionnaires. Il est éminemment représentatif de l'état d'esprit de la majorité des Catalans.

Le peuple tout entier participe aux luttes du Forum avec l'enthousiasme des néophytes. Il n'est pas, à Barcelone, d'humble boutiquier qui ne nous ait parlé avec un feu, pareil à celui des Nimois ou des Montpeliérains, des moindres querelles politiques. La passion politique y atteint un degré que l'on rencontre rarement ailleurs. Chacun lutte pour l'indépendance si longtemps désirée, dont il croit pouvoir espérer l'avènement très proche.

Joan Estelrich ne pense-t-il pas parfois à son maître (Cambó),

aujourd'hui retiré volontairement de la politique? Ne partage-t-il point un peu son scepticisme à propos des événements actuels?

— Eh bien! vous voilà vainqueur, toutes mes félicitations.

Estelrich a souri doucement et sans qu'aucune fatuité, aucun contentement banal se lise sur ses traits.

— Oui, c'est un grand pas qui est fait vers l'autonomie de notre patrie.

— Mais il reste encore beaucoup à faire?

— Beaucoup. Macia a répété et a cru que l'essentiel serait fait lorsque Alphonse de Bourbon aurait été détroné... Mais M. Cambó avait raison de dire : « Cela ne changera rien. »

« Ainsi que je l'ai écrit dans mon dernier livre, les Catalans d'aujourd'hui ne connaissent pas l'Espagne. Ils la connaissent moins bien qu'ils ne connaissent la France ou l'Italie. C'est là un grave danger.

— Evidemment, ce dut être pour eux une cuisante déception que le projet de statut unitaire de l'Espagne.

— D'autant plus que le sort de l'autonomie catalane est lié maintenant au sort de la République; et, d'autre part, s'il n'y a pas de paix pour le peuple espagnol, il n'y aura pas non plus de sécurité pour lui tant que satisfaction n'aura pas été donnée à la Catalogne.

— Et que va faire aujourd'hui le gouvernement de la Généralité de Catalogne?

— Je l'ignore, les Catalans n'ont jamais su en politique quel chemin suivre exactement. La précision a toujours manqué dans leurs programmes politiques. Les questions de personnes, les sympathies, les tendances ont toujours primé les opinions ou les convictions politiques. Je le déplore. Il faut faire les Catalans. Je veux dire qu'il faut les éduquer. C'est pourquoi, avec beaucoup

ou peu d'autonomie, le programme est, comme auparavant : culture, culture... Education civique, instruction de l'âme.

Nous comptons trop d'idéologues, pas assez de réalisateurs, d'empiristes.

— L'idéologie est bien le plus grand danger en politique. En France, elle a causé les pires maux. Puisse la Catalogne ne pas connaître d'expériences aussi cruelles...

— Je le souhaite, mais ce qui est à redouter par-dessus tout, c'est l'anarchie. Aujourd'hui plus que jamais il est nécessaire que la Catalogne, nation latine, donne au monde l'exemple de l'ordre et de l'équilibre. Pour cela, encore une fois, il faut se débarrasser de toute idéologie, bien se convaincre de l'impossibilité de régler des institutions politiques et sociales sur des données de pure raison, en faisant table rase des formes que ces institutions ont reçues de la nature et de la tradition.

Un des sujets qui me préoccupaient le plus, lorsque je débarquais à Barcelone avec des intentions d'enquêteur, était la question religieuse.

Je me souvenais avoir trouvé, lors de mon dernier voyage, le peuple catalan très soumis à son clergé, fort différent du clergé du reste de l'Espagne. En Catalogne n'existait pas cette division entre le haut clergé et le bas clergé, ignorant et sans tenue, dont on rencontre trop de tristes spécimens dans la Castille. L'on peut bien dire que, dans son ensemble, le clergé catalan était très supérieur au clergé castillan.

Mais ce n'était point la seule raison de l'attachement des Catalans à leurs pasteurs.

Dans la lutte de la Catalogne contre le pouvoir central de Madrid, les prêtres ne restèrent jamais neutres ni inactifs. Ils firent même montre en plus d'une circonstance d'une indépendance et d'un courage civique rares. On se rappelle la violente querelle qui mit aux prises le pouvoir central de Rome avec les prêtres catalans et leur archevêque, au sujet des sermons que Pie XI interdit aux prédicateurs de prononcer en catalan. On se souvient aussi que Rome et Madrid durent s'incliner devant l'énergique

protestation du clergé. De cela, les Catalans, croyants ou incroyants, cléricaux ou anticléricaux, se sont souvenus.

Malgré cela, et si le colonel Macia n'est point ce que l'on peut appeler un anticlérical, il n'en est pas de même de son entourage. D'autre part, l'on pouvait s'attendre à ce que l'instauration de la république espagnole fût suivie en Catalogne des mêmes troubles anticléricaux que dans le reste de l'Espagne.

Les républicains de Madrid savent qu'« une république doit être anticléricale ou ne pas être », et que ce régime qui, suivant le mot de M. Charles Maurras, a besoin pour vivre du suffrage des consciences et des volontés, déclare fatalement la lutte à la puissance la plus capable de lui disputer les jeunes esprits et de l'empêcher de faire naître chez ceux-ci la mystique démocratique.

Or, nous avons dit que les Espagnols n'avaient aucun point à rendre aux Catalans en ce qui concerne leur idéologie démocratique et leur croyance en la perfection et en la vertu des institutions républicaines. Cependant, c'est un fait que l'on n'a point assisté, en Catalogne, comme en Espagne, à l'incendie de nombreux couvents, ni à toutes les horribles pratiques par lesquelles le clergé espagnol a été si bien récompensé de son républicanisme.

C'est un fait aussi que, dans les rues de Barcelone, le prêtre est aussi vénéré qu'autrefois et que l'on ne vit au cours des nombreuses émeutes et manifestations qui ont éclaté en Catalogne au moment de la chute d'Alphonse XIII et des élections aux Cortès aucune manifestation sérieuse contre le clergé.

Mais si les politiciens anticléricaux de l'entourage de Macia ont reculé jusqu'à ce jour devant une politique hostile à l'Eglise, parce qu'ils craignaient d'aller par trop contre la volonté populaire et de heurter maladroitement des sentiments très profonds, ils n'en demeurent pas moins une menace permanente. Au cours de bien des conversations que nous avons pu avoir avec les conservateurs des milieux de la Lliga, nos interlocuteurs nous ont exposé les craintes que faisaient naître en eux à ce sujet la présence autour de Macia de ces nombreux éléments anticléricaux.

Ici encore, c'est l'inconnu pour l'avenir; un avenir qui n'apparaît point très facile et très souriant.

CONSOLIDATED AND CHICAGO

Téléphone : 568,99

PNEUMATIC TOOL S. A.

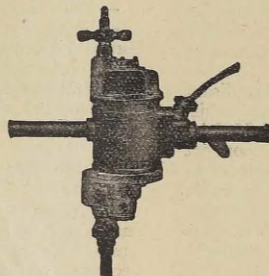
Télégr. : Caulking-Bruxelles

54, rue de la Bienfaisance, Bruxelles

Compresseurs d'air de 1/2 HP. à 1900 HP.

Outillage pneumatique :

Marteaux à river, burliner, etc. « Boyer »
Foreuses pneumatiques « Little Giant »
« Red Giant »
Brise-blocs d'un puissant rendement
« CP-114 »
Marteaux perforateurs « CP-8, 10, 5, 6 »
Marteaux piqueurs « Little Giant »
Marteaux détartrateurs.



Outillage électrique ordinaire :

Foreuses « Little Giant »
Tourne-vis « Little Giant »
Serre-boulons « Little Giant »
Taraudeuses « Little Giant »
Meules « Little Giant »
Machines à rectifier « Little Giant »
Marteaux « Little Giant »



Tous ces outils, en plus d'une polisseuse, sont également construits pour le « Hicycle », outillage à haute fréquence

Le meilleur outillage du monde